



PROGRAMME DE RÉFÉRENCE

Études militaires professionnelles
pour les officiers





PROGRAMME DE RÉFÉRENCE

Études militaires professionnelles
pour les officiers



National Defence
Office of the Commander
Canadian Defence Academy
P.O. Box 17000 Station Forces
Kingston, ON K7K 7B4

1000-1 (SSO DEO)

21 September 2011

Generic Officer Professional Military
Education (PME) Reference Curriculum (RC)

Dear Partners,

It pleases me to share with you the document entitled *Generic Officer Professional Military Education (PME) Reference Curriculum (RC)*, developed by a multinational team of academics under the auspices of the Canadian Defence Academy on behalf of NATO and the Partnership for Peace Consortium (PfPC) of Defence Academies and Security Studies Institutes. This document aims to provide partner countries with in-depth learning objectives and curriculum support for academic courses related to officer professional military education; an important contribution to defence education and enhancement of military interoperability between NATO and its partners.

The Generic Officer PME Reference Curriculum consists of three phases: i) Pre-Commissioning, ii) Junior Officer and iii) Intermediate Officer; and three themes: i) Profession of Arms, ii) Command, Leadership and Ethics and iii) Defense and Security Studies. The three phases and themes have been carefully chosen to encompass the broadest spectrum of officers and to provide the most pertinent level of education for a medium size armed force.

This document is best understood as a resource to partners looking to reform and/or enhance the professional military education of their officers. It is presented in the hope that it

Défense nationale
Bureau du commandant
Académie canadienne de la Défense
C.P. 17000, succursale Forces
Kingston, ON K7K 7B4



1000-1 (OSEM PED)

Le 21 septembre 2011

Programme de référence (PR) – Études
militaires professionnelles (EMP) pour les
officiers

Chers partenaires,

Il me fait grand plaisir de partager avec vous le document intitulé *Programme de référence (PR) – Études militaires professionnelles (EMP) pour les officiers* développé par une équipe multinationale d'experts sous l'égide de l'Académie canadienne de la Défense au nom de l'OTAN et du Groupement d'institutions d'études de défense et de sécurité du Partenariat pour la paix (PPP). L'objectif de ce document est d'offrir aux pays partenaires un appui dans le développement d'objectifs d'apprentissage et de contenu pour les cours liés aux études militaires professionnelles des officiers. Ainsi, ce document contribue de façon importante à l'éducation militaire et à l'amélioration de l'interopérabilité militaire entre l'OTAN et ses partenaires.

Le programme de référence EMP pour les officiers se compose de trois étapes : i) pré-commission, ii) officier subalterne et iii) officier intermédiaire; et de trois thèmes: i) profession des armes, ii) commandement, leadership et éthique et iii) études sur la sécurité et la défense. Les trois étapes et les trois thèmes ont été choisis avec soin pour englober la plus grande gamme possible d'officiers et fournir le niveau le plus pertinent d'éducation pour une force armée de taille moyenne.

Ce document sert de guide pour les partenaires cherchant à réformer et/ou améliorer l'éducation militaire professionnelle de leurs officiers. Il est présenté dans l'espoir qu'il sera


Canada

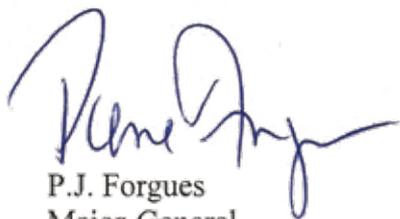
will be noted by NATO in due time through the appropriate committees. The next envisioned step will be to work with partner defence education establishments in their adoption and implementation of all or parts of this curriculum, guided by their Individual Partnership Action Plan (IPAP).

Only through dialogue and experiences can this document enhance the interoperability of alliance and partner officers, and in the defence education of officers in both. I invite your delegation personnel to distribute widely in your respective countries.

If you have any questions regarding this curriculum, please have your delegation personnel contact Dr. David Emelifeonwu, Senior Staff Officer, Defence Education Outreach, Canadian Defence Academy at 011-613-541-5010 ext. 3782.

Best wishes,

Le Commandant,
Major-Général



P.J. Forgues
Major-General
Commander

noté par l'OTAN en temps opportun par le biais de comités appropriés. La prochaine étape consistera à collaborer avec les institutions partenaires d'éducation militaire lors de l'adoption et de la mise en œuvre de ce programme, en tout ou en partie, selon leur plan d'action individuel pour le partenariat (IPAP).

C'est uniquement à travers le dialogue et l'échange d'expériences que ce document contribuera positivement à l'interopérabilité des officiers de l'alliance et des pays partenaires, et à leur éducation militaire. J'invite le personnel de votre délégation à le diffuser à grande échelle dans vos pays respectifs.

Pour de plus amples renseignements sur le programme, le personnel de votre délégation peut communiquer avec M. David Emelifeonwu, Ph. D., officier supérieur d'état-major – Partenariats en éducation de la Défense, Académie canadienne de la Défense, au 011-613-541-5010 poste 3782.

Je vous prie d'agréer mes salutations les plus distinguées.



À propos de ce document

Avant de décrire la structure de ce document et comment l'utiliser, il est utile de parler du statut d'officier et de l'éducation militaire professionnelle.

I. OBJECTIF DE CE DOCUMENT

Ce document est le fruit des meilleurs efforts d'une équipe multinationale d'universitaires (voir pages 93-95 dans le programme pour la liste des universitaires) issus de 11 pays. Typiquement, chaque document a une raison d'exister, et celui-ci n'est pas une exception. L'objectif de ce document est modeste. Il ne prétend pas être complet ou avoir le dernier mot sur l'éducation militaire professionnelle des officiers. Ce document cherche plutôt à servir de référence, de point de départ, pour les individus ou les organisations des pays partenaires souhaitant développer un programme d'éducation militaire professionnelle (EMP) sur le modèle de ceux des écoles militaires occidentales. Ce document vise en substance à lancer un dialogue dans les pays partenaires d'une part, et entre les partenaires et l'OTAN d'autre part, au sujet du type d'éducation auquel aspire chaque pays et qu'il souhaite transmettre à son cadre d'officiers. Il ne faut pas l'adopter au pied de la lettre, mais plutôt l'adapter pour répondre aux aspirations et besoins nationaux particuliers. En tant que document de référence, ce programme peut servir non seulement à augmenter l'interopérabilité intellectuelle entre les membres d'une alliance et des pays partenaires, mais aussi à forger un plus haut degré de professionnalisme au sein des forces armées des pays partenaires.

II. LE STATUT D'OFFICIER

Tout programme EMP repose sur le concept du statut d'officier : l'exercice des devoirs d'un officier ou d'un sous-officier porteur d'une identité professionnelle, de compétences et d'une éthique spécifiques. De façon générale, le statut d'officier encourage la formation continue au sein d'une communauté de professionnels, en vue de maintenir un vivier de connaissances et d'expertise. On peut mettre en évidence certaines fonctions et caractéristiques interdépendantes du métier d'officier, qui le distinguent des autres professions au sein de la société. Dans le cadre de ses fonctions, un officier incarne l'éthique militaire ; c'est un chef de caractère, un membre d'un corps professionnel et un serviteur du pays. Ses huit caractéristiques sont les

suivantes : devoir, honneur, loyauté, dévouement au pays, compétence, travail d'équipe, subordination aux autorités civiles, et commandement exemplaire. Dans cette perspective, l'officier occupe une place centrale dans le développement d'une force armée professionnelle.

III. ÉDUCATION MILITAIRE PROFESSIONNELLE (EMP)

Selon Eric Hoffer, « la principale mission de l'éducation consiste à inculquer une volonté et une capacité d'apprentissage ; elle devrait produire non pas des personnes savantes mais des personnes sachant acquérir du savoir »¹. De manière générale, cette conception de l'éducation implique un apprentissage contingent et continu. L'apprentissage est contingent car il dépend d'une structure et d'un environnement institutionnels favorables, ainsi que de la disposition et du désir de l'individu. L'apprentissage est continu car même en étant diplômé d'un établissement d'enseignement, il s'agit d'une activité qui se poursuit à vie.

Cependant, contrairement aux formations, qui sont routinières de par leur nature et qui se concentrent en majeure partie sur « ce qu'il faut penser », l'éducation consiste à développer la curiosité intellectuelle de l'individu en mettant l'accent sur « pourquoi et comment penser ». Mais bien qu'il soit important de faire cette distinction, il ne faut pas considérer la formation et l'éducation comme des activités mutuellement exclusives. Au contraire, elles sont toutes deux nécessaires pour parfaire le développement d'un officier, en plus de l'expérience.

Le besoin d'éducation du personnel des forces armées découle de la particularité de leur travail, qui comprend entre autres la défense de la nation et la construction ou le maintien de la paix et de la sécurité à l'étranger. Pour réussir dans ces missions, les membres des forces armées doivent faire preuve d'agilité intellectuelle pour déjouer leurs adversaires et être capables de travailler avec leurs alliés et, de plus en plus, avec du personnel civil. De plus, ce besoin d'éducation est inhérent au besoin décrit par Williamson Murray de : « préparer [le personnel des forces armées] aux missions sur l'ensemble du spectre des conflits, de la dissuasion au maintien de la paix, en passant par l'imposition de la paix »².

Par conséquent, l'éducation militaire professionnelle vise à préparer les militaires de métier à faire face à des ambiguïtés toujours croissantes ainsi qu'à un environnement sécuritaire et à un théâtre de combat modernes multidimensionnels. Un programme d'EMP doit être suffisamment général pour fournir de nouvelles perspectives théoriques et suffisamment approfondi pour stimuler la curiosité intellectuelle de

1 Judith Lloyd Yero, « The Meaning of Education », Internet. 27 août 2011.

2 Williamson Murray, « Testimony House Armed Services Committee: Subcommittee on Professional Military Education, » non publié, 10 septembre 2009, p. 4.

tous les officiers³. L'EMP est un passage obligé pour doter les forces armées d'une nation de la capacité de faire face et d'assumer cette énorme responsabilité de sécurité nationale.

IV. LA STRUCTURE DU PROGRAMME

Un programme d'études est un plan d'apprentissage spécifique, une série de cours décrivant collectivement l'enseignement, l'apprentissage et les supports d'évaluation disponibles pour un cursus donné⁴. La création d'un programme répond à la nécessité de fournir aux élèves une feuille de route de ce qu'ils peuvent espérer apprendre, ainsi qu'une idée précise de la manière dont leur apprentissage sera organisé et structuré. Typiquement, un programme comporte une structure imbriquée, ce qui veut dire qu'il existe un plan d'ensemble contenant plusieurs parties interconnectées.

En ce qui concerne le présent programme générique d'EMP d'officier, il est organisé et structuré de la manière suivante : tout d'abord, le programme comprend trois phases de perfectionnement de l'officier : *Aspirant*, *Officier subalterne* et *Officier intermédiaire*. Chaque phase s'articule à son tour autour de trois thèmes/programmes de cours principaux : *Profession des armes*, *Commandement*, *leadership et déontologie* et *Études de défense et de sécurité* (voir tableau 1.1). Le premier thème vise à sensibiliser l'officier au sujet de son identité professionnelle ; fondamentalement : ce qui distingue l'individu en tant qu'officier et membre de la profession des armes. Le deuxième thème (Commandement, leadership et déontologie) examine les composantes clés du leadership militaire, en particulier la déontologie, qui sous-tendent la profession des armes et la conduite de la guerre. Le dernier thème (Études de défense et de sécurité) se concentre sur le niveau stratégique et en particulier sur l'intégration des forces armées, non seulement dans la société, mais en termes de leur service à la nation. De plus, le thème des études de défense et de sécurité vise à faire appréhender les éléments constitutifs du pouvoir national et les implications du paysage géopolitique changeant sur les questions de guerre et de paix.

Chaque thème/programme comporte plusieurs cours distincts. Les cours de chaque thème/programme constituent les blocs et incluent des sujets tels que la *Profession d'officier*, sous le thème de la Profession des armes dans la phase Aspirant, et la *Gestion de crise*, sous le thème des Études de défense et de sécurité, dans la phase Officier intermédiaire. Les blocs donnent collectivement du sens et du contenu aux thèmes. Ils contiennent les objectifs et les résultats de l'apprentissage, qui sont à leur tour reliés aux objectifs de plus haut niveau du thème/programme. Les cours (blocs) étant enseignés sur une certaine période de temps, ils sont divisés en leçons (modules). Les modules constituent l'unité de base dans un programme d'études, et entretiennent, par

rapport aux blocs, la même relation que les blocs par rapport à un thème/programme. Par exemple, parmi les leçons du bloc intitulé *La profession d'officier* figurent *Qu'est ce qu'une profession* et *Le métier d'officier en action*, et le bloc intitulé *Gestion de crise* comporte les leçons *Menaces et vulnérabilités nationales* et *Gestion des conséquences*. Un échantillon de la structure de ce programme est présenté ci-dessous.

Phase : Aspirant

Thème 1 : Profession des armes

Bloc 1.1 : La profession d'officier

Module 1.1.1 : Qu'est ce qu'une profession ? L'étude de la carrière militaire en tant que profession.

Module 1.1.2 : etc.

Bloc 1.2 : Présentation des fondamentaux militaires

Module 1.2.1 : Présentation des capacités et opérations interarmées

Module 1.2.2 : etc.

V. UTILISATION DU PROGRAMME D'ÉTUDES PRÉSENTÉ ICI

Ce programme repose sur certaines hypothèses implicites. Premièrement, on présume que l'apprentissage se déroulera dans un environnement favorable, et que l'interrogation fera partie intégrante du processus et de la pratique d'apprentissage. Deuxièmement, sa gouvernance sera résolument pluraliste, afin que les commentaires des élèves puissent servir à faire évoluer le programme à l'avenir. En outre, pour réussir, ce programme d'études doit pouvoir s'appuyer sur un système de personnel et de promotion efficace, ainsi que sur une stratégie globale de perfectionnement des officiers. En l'absence d'un tel système et d'une telle stratégie, ce programme ne pourra pas atteindre ses objectifs.

Il est recommandé que ce programme soit mis en œuvre graduellement ou séquentiellement pour les trois phases de perfectionnement des officiers, et plus particulièrement pour tous les thèmes contenus dans chacune de ces phases. Les thèmes et leurs blocs associés ont été conçus pour une évolution du niveau tactique vers le niveau stratégique ; de même, le degré de complexité des cours dans chaque thème augmente au cours de trois phases de perfectionnement des officiers.

Pour faciliter la compréhension et la comparaison à travers toute la communauté nord atlantique et avec les partenaires, nous recommandons d'utiliser le tableau ci-dessous afin de mieux cerner le public ciblé par ce programme.

3 Murray, p.8.

4 Wikipedia, « Curriculum » Internet. 27 août 2011.

Niveau d'enseignement	Fonction	Grade
Aspirant/Officier de base	Capable de diriger des troupes au niveau de la section	Sous lieutenant/Lieutenant
Officier subalterne	Capable de diriger des troupes au niveau de la compagnie	Capitaine/Commandant junior
Intermédiaire/Supérieur	Capable de servir dans l'état major général pour commander un bataillon, une brigade, etc.	Commandant senior/Lieutenant colonel



Atelier de rédaction du Programme de référence des études militaires professionnelles, Rome

TABLE 1.1 PROGRAMME DE RÉFÉRENCE EMP POUR OFFICIER

I. Étape de pré commission		II. Étape d'officier subalterne		III. Étape d'officier intermédiaire	
T1. Profession des armes		T1. Profession des armes		T1. Profession des armes	
B 1.1	La profession d'officier	B 1.1	Approche globale	B 1.1	Approche globale des opérations
B 1.2	Présentation des fondamentaux militaires	B 1.2	Opérations militaires	B 1.2	Planification opérationnelle et conception opérationnelle
B 1.3	Présentation des opérations militaires	B 1.3	Processus de planification d'état major/ Tactique et planification	B 1.3	Rôles, missions et capacités opérationnels
B 1.4	Présentation du processus des opérations	B 1.4	Capacités des armées	B 1.4	Renseignement de niveau opératif
				B 1.5	Opérations d'information
T2. Commandement, leadership et éthique		T2. Commandement, leadership et éthique		T2. Commandement, leadership et éthique	
B 2.1	Présentation de l'éthique militaire professionnelle	B 2.1	Éthique de la profession militaire	B 2.1	Éthique
B 2.2	Leadership militaire	B 2.2	Culture organisationnelle et leadership	B 2.2	Leadership
B 2.3	Présentation du commandement et du contrôle	B 2.3	Commandement et contrôle	B 2.3	Commandement et contrôle
B 2.4	Présentation du droit des conflits armés (DCA)	B 2.4	Droit des conflits armés	B 2.4	Droit des conflits armés
T.3 Études de sécurité et de défense		T.3 Études de sécurité et de défense		T.3 Études de sécurité et de défense	
B 3.1	Présentation de l'histoire et de la pensée militaires	B 3.1	Théorie de la guerre	B 3.1	Histoire et théorie de la guerre – Évolution de l'art opératif
B 3.2	Présentation de la communication et des médias	B 3.2	Communications et médias	B 3.2	Communications
B 3.3	Présentation de la gestion des ressources	B 3.3	Gestion des ressources : Personnel	B 3.3	Logistique interarmées et multinationale et gestion des ressources
				B 3.4	Sécurité internationale
B 3.4	Sécurité nationale et internationale	B 3.4	Sécurité internationale	B 3.5	Formulation et structure des politiques nationales de sécurité
B 3.5	Relations entre les secteurs civil et militaire : intégration de la profession dans la société	B 3.5	Relations civilo-militaires	B 3.6	Relations civilo militaires
		B 3.6	Conscience culturelle	B 3.7	Environnement opérationnel contemporain
				B 3.8	Gestion des crises



Conférence des commandants des Centres de formation et d'entraînement du Partenariat



Programme de renforcement de la formation « Défense » – Arménie



Programme de renforcement de la formation « Défense » – Azerbaïdjan



Programme de renforcement de la formation « Défense » – République de Moldavie



Programme de renforcement de la formation « Défense » – Kazakhstan



Visite de l'équipe « Études militaires professionnelle » à l'Académie militaire du Bélarus



I. Étape de pré-commission

Thèmes (T), segments (B) et modules possibles (M)

T1. Profession des armes

B 1.1 La profession d'officier 15

- Module 1.1.1 Qu'est-ce qu'une profession ? L'étude de la carrière militaire en tant que profession
- Module 1.1.2 Domaines d'expertise dans la profession militaire. Évolution des aspects militaro-techniques, moralo-éthiques, politico-culturels, humains
- Module 1.1.3 Le statut d'officier en action : exercices de commandement de la bataille de fin de cours

B 1.2 Présentation des fondamentaux militaires 16

- Module 1.2.1 Présentation des opérations et des capacités des armées/services (par armée et interarmées)
- Module 1.2.2 Présentation de la doctrine militaire : Application des principes de la guerre, des fonctions dans le combat, du cadre des opérations et des fonctions essentielles en tant que fondamentaux de la doctrine militaire.
- Module 1.2.3 Puissance de combat
- Module 1.2.4 Intégration des multiplicateurs de force
- Module 1.2.5 Navigation terrestre, lecture de cartes et symboles militaires
- Module 1.2.6 Formation militaire individuelle

B 1.3 Présentation des opérations militaires 17

- Module 1.3.1 Systèmes d'armes / Systèmes de communication
- Module 1.3.2 Présentation des opérations offensives
- Module 1.3.3 Présentation des opérations défensives
- Module 1.3.4 Présentation des opérations de stabilité
- Module 1.3.5 Tactique des petites unités
- Module 1.3.6 Logistique des petites unités

B 1.4 Présentation du processus des opérations 18

- Module 1.4.1 Commandement de la bataille (comprendre, visualiser, décrire, diriger)
- Module 1.4.2 Présentation des processus de planification, de préparation, d'exécution et d'évaluation
- Module 1.4.3 Procédures de direction des troupes
- Module 1.4.4 Production d'ordres et exposés
- Module 1.4.5 Présentation de la préparation renseignement de l'environnement opérationnel (PREO)
- Module 1.4.6 Analyse de genre dans l'environnement opérationnel
- Module 1.4.7 Exercice de fin de cours

T2. Commandement, leadership et éthique

B 2.1 Présentation de l'éthique militaire professionnelle 20

- Module 2.1.1 Culture professionnelle
- Module 2.1.2 Fondements juridiques et moraux de l'éthique militaire professionnelle
- Module 2.1.3 Valeurs des forces armées/services
- Module 2.1.4 Signification du serment d'officier

Module 2.1.5	Bases éthiques communes	
Module 2.1.6	Promotion de l'égalité et du respect des droits de l'homme	
Module 2.1.7	Prostitution, trafic des êtres humains, exploitation et abus sexuels.	
B 2.2 Leadership militaire		21
Module 2.2.1	Conscience individuelle du leadership	
Module 2.2.2	Théorie du leadership de groupe et de la direction d'organisations	
Module 2.2.3	Diriger des équipes et des organisations	
Module 2.2.4	Discipline militaire	
B 2.3 Présentation du commandement et du contrôle		24
Module 2.3.1	Systèmes de commandement et de contrôle au niveau tactique	
Module 2.3.2	Autorités de commandement	
Module 2.3.3	Commandement de mission	
Module 2.3.4	Postes de commandement	
Module 2.3.5	Systèmes d'information et de communication (SIC)	
B 2.4 Présentation du droit des conflits armés (DCA)		25
Module 2.4.1	Présentation du <i>jus ad bellum</i> (droit à la guerre). Réglementation de l'usage de la force dans les relations internationales. Conflit international et non international	
Module 2.4.2	Cadre juridique pour les opérations de soutien de la paix	
Module 2.4.3	Règles de base, principes et applicabilité du droit humanitaire international (DHI) et ses relations avec la législation relative aux droits de l'homme	
Module 2.4.4	Conduite des hostilités : Moyens et méthodes de guerre	
Module 2.4.5	Protection des civils et des biens culturels dans les conflits armés. Mesures particulières visant à protéger les filles et les femmes. Violences sexuelles dans les conflits armés	
Module 2.4.6	Règles d'engagement (ROE) et normes de comportement sur le champ de bataille	
Module 2.4.7	Responsabilité en matière de violation du droit des conflits armés et des règles d'engagement	

T3. Études de sécurité et de défense

B 3.1 Présentation de l'histoire et de la pensée militaires		28
Module 3.1.1	Héritage et traditions des forces armées	
Module 3.1.2	Évolution de la pensée militaire	
Module 3.1.3	Évolution des forces armées nationales	
Module 3.1.4	Étude historique des grandes opérations de combat	
Module 3.1.5	Histoire de la contre-insurrection	
Module 3.1.6	Influence de la technologie sur les tactiques de guerre	
B 3.2 Présentation de la communication et des médias		29
Module 3.2.1	Modèles de communication	
Module 3.2.2	Communication avec les communautés locales	
Module 3.2.3	Communication et leadership	
Module 3.2.4	Défense et médias	
Module 3.2.5	Code de déontologie professionnelle pour les journalistes	
Module 3.2.6	Visites aux médias nationaux et au Bureau national militaire des affaires publiques	

B 3.3 Présentation de la gestion des ressources	30
Module 3.3.1	Gestion de sous-unités en temps de paix
Module 3.3.2	Gestion de sous-unités en temps de guerre
Module 3.3.3	Gestion des petites unités
B 3.4 Sécurité nationale et internationale	31
Module 3.4.1	Théories et concepts des relations internationales
Module 3.4.2	Concepts de sécurité internationale et transnationale
Module 3.4.3	Structures et processus de sécurité internationaux
Module 3.4.4	Problématiques contemporaines dans la politique mondiale
Module 3.4.5	Économie politique internationale
Module 3.4.6	Mondialisation et développement international
Module 3.4.7	Structures et processus de sécurité nationaux
B 3.5 Relations entre les secteurs civil et militaire : intégration de la profession dans la société.....	33
Module 3.5.1	Cadre théorique/fondements des relations entre les secteurs civil et de la sécurité
Module 3.5.2	Contrôle démocratique des forces armées
Module 3.5.3	Limitations d'une force armée nationale en matière de maintien de l'ordre dans la société



Conférence annuelle du Groupement du PPP – L'équipe du programme de renforcement de la formation « Défense » avec des représentants de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie, du Kazakhstan et de la République de Moldavie

Thème 1: Profession des armes

Objectif

Le thème Profession des armes présente aux étudiants leur profession à travers le concept du statut d'officier. Ce thème permet aux étudiants de comprendre la tactique, la formation militaire, les opérations et la planification relatives aux opérations actuelles et futures. Les étudiants mettent en pratique leur compréhension à travers une formation militaire pratique. À la fin de l'étape de pré-commission, les diplômés seront des membres techniquement compétents de la profession des forces armées.

Description

Le thème *Profession des armes* constitue l'un des trois principaux programmes de développement liés entre eux du programme des études militaires professionnelles (EMP). *Profession des armes* sert de base à la formation militaire séquentielle et progressive et aux exigences, expériences et activités de développement du leadership conçues pour soutenir la formation aux compétences militaires et le développement du leadership, tout en introduisant le concept du statut d'officier dans la profession des armes. Ce thème présente aux étudiants l'éthique professionnelle, l'histoire et les traditions des forces armées du pays et les points de vue de la société civile au sujet de la profession des armes. Ce programme accordera une attention particulière au développement des étudiants possédant les attributs requis pour être des leaders de caractère. Cette approche intègre l'établissement, l'enseignement, la mise en pratique et la promotion des normes qui irriguent la culture militaire et qui sont essentielles à la discipline et à l'état de préparation. L'enseignement aux étudiants de la valeur des normes les prépare à fonctionner de manière efficace en tant que leaders militaires. Les étudiants doivent apprendre et pratiquer des normes de conduite rigoureuses dans les domaines du développement intellectuel, militaire, physique, éthique et social. À mesure que les étudiants deviendront plus mûrs, ils ne devraient plus simplement adhérer aux normes, mais s'en faire les champions, les faire appliquer et en définir de nouvelles.

Objectifs d'apprentissage

1) Pour soutenir l'objectif général, les étudiants devront :

- incarner l'identité du statut d'officier dans la profession des armes, oralement, par écrit et au moyen d'une démonstration physique dans les exercices de fin de cours ;
- montrer, à travers l'étude des fondamentaux militaires, leur maîtrise des compétences militaires de base requises de la part d'un officier et leur compréhension des capacités des armées/services et de la doctrine militaire générale ;

- développer une compréhension du processus de planification des opérations militaires sur les plans tactique et opératif ;
- montrer des performances supérieures en matière de compétences militaires. Par exemple, les futurs officiers de l'armée de terre montreront leur maîtrise du tir, de la navigation terrestre, ainsi que de la préparation et de l'exécution d'ordres d'opérations pour des petites unités ;
- montrer leur capacité à résoudre des problèmes militaires durant des périodes de stress intense telles que celles prévues dans les séries d'exercices de fin de cours.

2) 2. Après achèvement du thème, chaque diplômé :

- montrera le courage, le caractère, la résistance physique et mentale et les valeurs requises pour réussir en tant qu'officier militaire ;
- sera compétent en tant que *soldat individuel*, en faisant preuve de sa maîtrise des fondamentaux des armes individuelles ou collectives/d'équipe, de ses compétences pour sauver des vies sur le champ de bataille, de ses compétences de navigation terrestre, maritime et aérienne, de sa capacité à effectuer des communications tactiques, de son aptitude physique à supporter les rigueurs du combat et de sa capacité à gérer son équipement et sa propre personne dans un environnement de terrain ;
- sera compétent en tant que *membre d'une équipe*, capable d'exécuter les fondamentaux de la tactique de combat des petites unités et les activités de stabilité et de sécurité, y compris les manœuvres et les mouvements tactiques ;
- sera capable de résoudre des problèmes tactiques à un niveau inférieur ou égal à la compagnie ou équivalent, grâce à l'utilisation des principes qui sous-tendent la doctrine de guerre et de stabilité, et de comprendre et d'appliquer l'analyse de genre et de communiquer efficacement des plans ;
- comprendra la structure hiérarchique militaire, la chaîne de commandement, le rôle du corps des officiers dans les forces armées, l'organisation des forces armées et la structure des forces militaires, selon le cas.

Segment 1.1 Officership as a Profession

Description

Ce segment vise à démarrer une discussion sur le concept du statut d'officier et sur l'identité individuelle de l'officier en lien avec sa future profession dans l'armée – la profession des armes, en intégrant la caractéristique de *membre de la profession* de l'identité d'officier. Le segment sera de préférence présenté par un haut responsable stratégique agissant en tant que conférencier invité ou dans le cadre de l'allocution d'ouverture au début de l'année académique. Les étudiants devraient disposer d'une période pour des questions-réponses avec l'invité. Enfin, ils seront répartis en petits groupes/séminaires afin de débattre de ce qu'ils ont appris pendant la conférence et comment ils peuvent l'appliquer à leurs idéaux, chaque groupe étant animé par un membre du corps enseignant.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Expliquer la signification de la profession et décrire les différences entre les types de professions.
- 2) Expliquer le rôle de l'officier dans le maintien de la profession militaire. Explorer les possibilités de maintenir la profession dans la carrière future des étudiants, en décrivant ce que cela signifie pour vous à titre personnel et en relation avec votre famille et votre communauté.
- 3) Examiner et déterminer en tant que groupe les attributs essentiels pour que les leaders de caractère puissent fonctionner de manière efficace dans un environnement opérationnel contemporain.

Questions à examiner

- a) Quelle est la différence entre la profession militaire et toute autre profession ?
- b) La profession militaire peut-elle fonctionner sans leaders de caractère individuels ?
- c) Comment les exigences relatives à la profession militaire ont-elles évolué au cours des dernières décennies ?
- d) La classe devrait se baser sur une liste d'attributs tirés du segment, avec des concepts tels que (liste non exhaustive) : expertise, concept de devoir, engagement envers l'organisation, volonté d'apprentissage tout au long de la vie, désir d'innover, parfaite compréhension du service, compréhension des relations entre les secteurs civil et militaire.

Modules possibles

- Qu'est-ce qu'une profession ? L'armée en tant que profession ;
- Les domaines d'expertise dans la profession militaire : militaire technique, moralo-éthique, politico-culturel, développement humain ;
- Le statut d'officier en action : exercices de commandement de la bataille de fin de cours.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

- Cours magistraux, discussions, exercices en salle de cours, discussions et interaction en petits groupes, articles savants, tenue d'un journal de réflexion.

Références

An Army White Paper: The Profession of Arms. Approuvé par CG TRADOC, 2 décembre 2010. <http://cape.army.mil/repository/ProArms/ProfessionWhite%20Paper%208%20Dec%2010.pdf>

Deakin, Stephen, and Peer de Vries, eds. "Take Me to Your Officer" Officership in the Army." *Strategic Studies Institute. The Occasional* #54, (2008).

Officership and the Profession: A Selected Bibliography. US Army War College Library. Adresse permanente : <http://www.carlisle.army.mil/library/bibliographies.htm>

Snider, Don M., and G.ayle L. Watkins, eds. *The Future of the Army Profession*. Boston, MA: McGraw-Hill Publishers, 2002.

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Segment 1.2 Présentation des fondamentaux militaires

Description

Ce segment vise à approfondir la compréhension qu'ont les étudiants de la profession des armes par le biais d'un large aperçu des fondamentaux militaires, avec notamment l'étude des capacités des armées/services propres à leur pays et leur emploi général dans un environnement opérationnel interarmées. Les étudiants sont familiarisés avec les compétences de lecture de cartes, y compris l'identification des caractéristiques du terrain et la communication à l'aide de symboles et de termes tactiques. Enfin, ils sont exposés aux principes de la guerre et sont encouragés à les appliquer à travers des exemples historiques. Des études spécifiques au sein de ce segment permettront d'introduire le concept de puissance de combat et de renforcer le statut d'officier pendant la formation. La compréhension de la puissance de combat sera améliorée grâce à des discussions portant sur le rôle des multiplicateurs de force dans la création d'effets synergiques sur le champ de bataille.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Décrire la composition, les capacités et les missions des armées/services du pays - par exemple, l'armée de terre, la marine, l'armée de l'air, etc.
- 2) Examiner comment les armées/services respectifs sont utilisés dans les opérations interarmées.
- 3) Décrire les multiplicateurs de force et expliquer comment ils ajoutent des effets en soutien des manœuvres.
- 4) Expliquer les principes de la guerre, leur projection tactique (fonctions dans le combat) et comment ils s'appliquent dans les situations tactiques.
- 5) Identifier et décrire les symboles militaires et les caractéristiques du terrain sur une carte.
- 6) Expliquer les composantes de la puissance de combat et leurs interactions.
- 7) Effectuer le processus de revue après action et expliquer son importance à tous les niveaux.

Questions à examiner

- a) Sachant que les étudiants rejoindront des armes et des spécialités professionnelles différentes, quels sont les fondamentaux essentiels de l'organisation de la puissance de combat qui sont communs à tous ?
- b) Les principes de guerre et leur pertinence à travers l'histoire. Les fonctions dans le combat en tant que projection pratique des principes de guerre : commandement, mouvements et manœuvres, renseignement, feux, maintien en puissance et protection.

- c) Le concept de puissance de combat. Les composantes physique, morale et conceptuelle de la puissance de combat.
- d) Quels sont les multiplicateurs de force et moyens facilitateurs les plus importants ?
- e) Les groupes et les sections devraient-ils tous avoir un certain pourcentage de femmes et de minorités ? Devraient-ils avoir une représentation équitable des sexes et des minorités ?

Modules possibles

- Présentation des opérations et des capacités des armées/services (par armée et interarmées) ;
- Présentation de la doctrine militaire. Application des principes de guerre, des fonctions dans le combat, du cadre des opérations et des fonctions essentielles en tant qu'aspects fondamentaux de la doctrine militaire ;
- Puissance de combat ;
- Intégration des multiplicateurs de force ;
- Navigation terrestre, lecture de cartes et symboles militaires ;
- Formation militaire individuelle.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

- Conférences, discussions, examens, exercices en classe, discussion et interaction en petits groupes, tenue d'un journal de réflexion.

Références

Source doctrinale OTAN pertinente¹ :

Publication interalliée sur les procédures (APP) — 6 (C). *Symbologie militaire OTAN interarmées*. Mai 2011.

Publication interalliée interarmées (AJP) 3(B). *Doctrine alliée interarmées pour la conduite des opérations*. Mars 2011.

AJP-3.1. *Opérations maritimes alliées interarmées*. Février 2008.

Publication interalliée sur les questions tactiques (ATP) 3.2.1. *Tactique interalliée applicable aux forces terrestres*. Novembre 2009.

ATP-3.2.1.1. *Directive pour la conduite d'activités et de tâches tactiques de stabilité*. Septembre 2010.

AJP-3.3 (A). *Doctrine alliée interarmées des opérations spatiales et aériennes*. Novembre 2009.

ATP-3.2.2. *Commandement et contrôle des forces terrestres alliées*. Février 2009.

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Segment 1.3 Présentation des opérations militaires

Description

Ce segment vise à donner aux étudiants une compréhension de base des opérations militaires au niveau des petites unités. Ces bases seront mises en pratique dans la formation de terrain de base et avancée. Durant ce segment, les étudiants apprendront les principes des opérations offensives, défensives et de stabilité. Ils apprendront à utiliser des armes et des systèmes de communication propres à leur armée et à conduire des opérations avec des petites unités. Les étudiants effectueront des exercices de décision tactique, acquérant ainsi les bases nécessaires à la formation de décideurs tactiques compétents, qui comprennent les principes de la doctrine d'armée et sont capables d'appliquer une réflexion créative et du bon sens pour résoudre des problèmes tactiques.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Décrire les effets des systèmes d'armes de leur armée et leurs méthodes d'emploi.
- 2) Pratiquer les procédures de communications standard dans le cadre d'un scénario tactique.
- 3) Décrire les systèmes de manœuvre et les capacités de chaque composante.
- 4) Effectuer une analyse de genre de la culture et de la sécurité.
- 5) Examiner les caractéristiques des opérations offensives, y compris l'attaque de section, l'embuscade, le raid et la contre-attaque.
- 6) Examiner les caractéristiques de la défense et les principes fondamentaux d'une défense de section, y compris les opérations de retardement.
- 7) Décrire les principes et les objectifs des différentes tâches de stabilité et de sécurité, telles que la patrouille, la garde de points de contrôle et les relations avec les populations locales.
- 8) Décrire le soutien logistique au niveau des sous-unités pour les différents types d'opérations et expliquer comment la logistique contribue à la réussite des opérations.

Questions à examiner

- a) Quels sont les problèmes associés à ce qui suit :
 - caractéristiques et effets des armes ?
 - spectre des conflits et des activités militaires ?
 - types d'opérations offensives ?
 - types d'opérations défensives ?
 - types d'opérations de stabilité et de sécurité ?

- domaines fonctionnels de l'appui et du soutien au combat ?

Modules possibles

- Systèmes d'armes/systèmes de communication ;
- Présentation des opérations offensives ;
- Présentation des opérations défensives ;
- Présentation des opérations de stabilité ;
- Tactique des petites unités ;
- Logistique des petites unités.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

Les étudiants reçoivent des consignes et participent à des discussions et des exercices de prise de décision ; les étudiants sont évalués sur la base de jeux de prise de décision tactique notés, de questionnaires et de leur participation.

Références

Source doctrinale OTAN pertinente :

AAP-6. *Glossaire OTAN de termes et définitions*. 2011.

APP-6 (C). *Symbologie militaire OTAN interarmées*. Mai 2011.

AJP-3(B). *Doctrine alliée interarmées pour la conduite des opérations*. Mars 2011.

AJP-3.1. *Opérations maritimes alliées interarmées*. Février 2008.

ATP-3.2.1. *Tactique interalliée applicable aux forces terrestres*. Novembre 2009.

ATP-3.2.1.1. *Directives pour la conduite d'activités et de tâches tactiques de stabilité*. Septembre 2010.

AJP- 3.3 (A). *Doctrine alliée interarmées des opérations spatiales et aériennes*. Novembre 2009.

ATP-3.2.2. *Commandement et contrôle des forces terrestres alliées*. Février 2009.

AJP-3.4.4. *Doctrine alliée interarmées relative à la contre-insurrection*. Février 2011.

ATP-3.4.4.1. *Guidance for the Application of Tactical Military Activities in Counterinsurgency (Study)*, première édition.

Directive 40-1 des deux SC : *Prise en compte de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de Nations unies et de la dimension de genre dans la structure de commandement de l'OTAN, y compris les mesures de protection au cours des conflits armés*.

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Segment 1.4 Présentation du processus des opérations

Description

L'objectif du segment *Processus des opérations* est de former des décideurs tactiques compétents, qui comprennent les principes de la doctrine militaire et sont capables d'utiliser la pensée créative et le bon sens pour résoudre des problèmes tactiques.

Ce segment améliorera les compétences de planification tactique et de prise de décision de chaque étudiant par la mise à l'épreuve de son caractère et la vérification de son esprit de décision dans des scénarios présentant des informations limitées et des contraintes de temps, afin de le préparer aux défis liés à la direction de troupes sur les champs de bataille d'aujourd'hui. Les étudiants apprendront à analyser les missions et le terrain ainsi que les acteurs internes et externes dans la planification d'opérations réalisables, et à communiquer les plans qui en découlent aux subordonnés et aux supérieurs.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Analyser le terrain, les conditions météorologiques et les capacités des acteurs internes et externes, et appliquer cette analyse à la planification tactique et à la prise de décision.
- 2) Appliquer des principes dans la prise de décisions tactiques sous pression, avec des informations limitées ou des informations et un temps limités.
- 3) Expliquer les principes fondamentaux qui sous-tendent la doctrine militaire et la tactique des petites unités, et utiliser ces principes pour la planification de missions.
- 4) Appliquer et imbriquer correctement les objectifs et les tâches d'une mission tactique dans le cadre des intentions de l'état-major supérieur.
- 5) Appliquer l'analyse de genre à l'environnement opérationnel dans le processus de planification.
- 6) Appliquer les principes de planification à un niveau tactique de base et formuler le concept d'opérations.
- 7) Communiquer un concept d'opérations tactique, oralement et par écrit.
- 8) Pratiquer la planification de missions tactiques et communiquer efficacement ce plan au niveau du groupe et de la section, à l'aide de termes et de graphiques opérationnels appropriés pour développer des compétences de résolution des problèmes au niveau des petites unités.
- 9) Analyser différents scénarios tactiques, effectuer une analyse de mission, planifier une mission et décrire la conduite d'une mission.
- 10) Intégrer les outils et séquences de planification et pratiquer les compétences associées.

Questions à examiner

- a) Forces belligérantes/d'opposition/amies et neutres, terrain, conditions météorologiques, climat, démographie, incidences juridiques et politiques sur la mission.
- b) Processus de planification tactique, étapes, résultats et livrables.
- c) Processus de production et d'extraction d'ordres, préparation et réalisation de briefings opérationnels.
- d) Outils de planification tactique : préparation renseignement de l'environnement opérationnel (PREO), jeux de guerre, ciblage, répétition de missions.
- e) Intégration de l'ensemble des outils et séquences de planification dans un exercice de fin de cours.

Modules possibles

- Commandement de la bataille (comprendre, visualiser, décrire et diriger) ;
- Présentation des processus de planification, de préparation, d'exécution et d'évaluation ;
- Procédures de direction des troupes ;
- Productions d'ordres et briefings ;
- Présentation de la préparation renseignement de l'environnement opérationnel (PREO) ;
- Analyse de genre de l'environnement opérationnel ;
- Exercice de fin de cours.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

Les étudiants reçoivent des consignes et participent à des discussions et des exercices de prise de décision ; ils sont évalués sur la base de jeux de prise de décisions tactiques notés, de questionnaires et sur leur participation.

Références

Source doctrinale OTAN pertinente :

AJP-3(B). *Doctrine alliée interarmées pour la conduite des opérations*. Mars 2011.

AJP -3.1. *Opérations maritimes alliées interarmées*. Février 2008.

ATP-3.2.1. *Tactique interalliée applicable aux forces terrestres*. Novembre 2009.

ATP-3.2.1.1. *Directives pour la conduite d'activités et de tâches tactiques de stabilité*. Septembre 2010.

Interarmée :

A Selected Bibliography. US Army War College Library. Adresse permanente : <http://www.carlisle.army.mil/library/bibliographies.htm>

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Thème 2: Commandement, leadership et éthique

Objectif

Le thème *Commandement, leadership et éthique* présente leur profession aux étudiants à travers l'éthique militaire professionnelle (qui comprend les valeurs, la formation du caractère et l'éducation à l'éthique), la théorie du leadership, les concepts du commandement et du contrôle militaires et le droit des conflits armés. Les étudiants sont évalués dans plusieurs rôles de commandement pendant toute leur expérience de pré-commission et reçoivent un retour d'information spécifique (si possible à 360 degrés) au sujet de leur leadership, de leur caractère et de leur éthique. À la fin de l'étape de pré-commission, les diplômés seront capables de diriger des subordonnés dans des unités, équipes ou sections d'environ 50 personnes ou moins. Ils seront capables de diriger des équipes multiculturelles et mixtes dans un environnement multinational ou de coalition.

Description

Ce thème met l'accent sur le développement de l'officier en tant que commandant, leader de caractère, membre de la profession et serviteur du pays. Les définitions clés de ce thème comprennent notamment :

leadership : capacité d'influencer les personnes lors de l'exécution de la mission et d'améliorer l'organisation ;

caractère : qualités morales qui constituent la nature d'un leader et sous-tendent ses décisions et ses actions ;

leader de caractère : personne qui s'efforce de rechercher la vérité, de décider de ce qui est juste, et qui montre le courage et l'engagement d'agir en conséquence.

Le caractère n'inclut pas uniquement l'excellence morale et éthique, mais également la détermination, l'autodiscipline et la pertinence du jugement.

Objectifs d'apprentissage

- 1) Démontrer le leadership attendu de la part d'un officier subalterne dans l'exécution des missions qui lui ont été assignées. Cela implique d'être capable de diriger par l'exemple, de construire des équipes efficaces, de promouvoir des valeurs d'égalité des sexes et des races, de prendre des initiatives conformes à l'intention du commandant, de s'occuper de ses subordonnés et de s'impliquer dans leur réussite, de communiquer efficacement, d'accepter sa propre responsabilité et celle de son unité, d'encadrer efficacement ses subordonnés et de leur donner un retour d'information utile.
- 2) Répondre aux attentes des secteurs civil et militaire en termes de conduite exemplaire dans tous les aspects de sa vie publique et privée.

- 3) Accepter la responsabilité morale de maintenir la compétence de ses soldats et de ses unités.
- 4) Comprendre que l'opinion publique attend des officiers militaires qu'ils se conforment aux normes éthiques les plus élevées.
- 5) Montrer une conduite respectueuse en tant qu'étudiant et comprendre l'importance de la prévention du harcèlement sexuel et de la promotion de l'égalité des chances.
- 6) Exercer un leadership avec empathie et respect pour toutes les personnes, leurs traditions et leurs biens.
- 7) S'engager en matière de promotion de l'égalité et de respect des droits de l'homme.
- 8) Faire preuve de courage, de caractère, d'intégrité et d'endurance en embrassant l'esprit du code d'honneur, en traitant autrui avec dignité et respect, en incarnant les valeurs militaires et en pratiquant l'éthique militaire.
- 9) Appliquer les dispositions du droit militaire et du droit humanitaire international qui correspondent à sa mission et à son rang, en privilégiant les questions qui pourraient survenir sur le champ de bataille à un niveau tactique.

Segment 2.1 Présentation de l'éthique militaire professionnelle

Description

Ce segment présentera aux étudiants la dimension éthique de la profession militaire en mettant l'accent sur l'éducation aux valeurs, la formation du caractère, le statut d'officier et le leadership. Les étudiants seront exposés aux valeurs du service et des forces armées du pays dont ils font partie et seront amenés à analyser l'importance des droits de l'homme en temps de paix et sur le champ de bataille. L'éthique militaire professionnelle est importante car elle transcende tout le programme dans le but de développer des leaders de caractère.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Expliquer la signification du serment d'officier et les responsabilités spécifiques qu'il implique pour l'officier subalterne.
- 2) Décrire l'éthique militaire et les valeurs des forces armées.
- 3) Discerner le concept de devoir dans le contexte d'un raisonnement moral cohérent, informé par la morale personnelle et l'éthique professionnelle.
- 4) Expliquer l'importance de ne pas tolérer une conduite non éthique en tant qu'étudiant et en tant qu'officier dans la profession des armes.
- 5) Expliquer la relation entre la condition de non-tolérance et l'obligation professionnelle des officiers dans la profession des armes.
- 6) Expliquer les bases du concept de statut d'officier.
- 7) Faire la distinction entre relation de respect avec les civils et facilitation du trafic d'êtres humains et de la prostitution.
- 8) Identifier les défis personnels liés à l'exercice des fonctions de leader.

Questions à examiner

- a) Bases juridiques, par exemple, constitution, traités, serment d'officier, règles d'engagement (ROE).
- b) Fondements moraux, par exemple, culture militaire/d'armée/d'arme, normes de conduite universelles, droits universels de l'homme, croyances et devises, codes de conduite, règles de conduite du soldat.
- c) Valeurs essentielles des forces armées :
 - engagement désintéressé, c'est-à-dire service dévoué ;
 - courage moral et responsabilité personnelle ;
 - discipline ;
 - intégrité, par exemple, en matière de tricherie et de plagiat ;

- conflit de loyautés ;
- loyauté et esprit d'équipe, respect en tant que multiplicateur de force, promoteur de l'égalité et des droits de l'homme.

- d) Compétences des futurs leaders requises pour les opérations couvrant l'ensemble du spectre.

Modules possibles

- Culture professionnelle ;
- Fondements juridiques et moraux de l'éthique militaire professionnelle ;
- Valeurs des forces armées/des armées et services ;
- Signification du serment d'officier ;
- Base éthique commune ;
- Promotion de l'égalité et du respect des droits de l'homme ;
- Prostitution, trafic des êtres humains, exploitation et abus sexuels.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

Cours magistraux, discussions, études de cas.

Références

Coker, Christopher. *The Warrior Ethos: Military Culture and the War on Terror*. New York, NY: Routledge Press, 2007.

Generic standards of behaviour for ESDP operations (normes générales de comportement pour les opérations relevant de la PESD) : <http://register.consilium.europa.eu/pdf/en/05/st08/st08373-re03.en05.pdf>

Ethics: A Selected Bibliography. US Army War College Library. Adresse permanente : <http://www.carlisle.army.mil/library/bibliographies.htm>

Hackett, John, Sir. *The Profession of Arms: The 1962 Lees Knowles Lecture Given at Trinity College Cambridge*. Times Publishing Company, 1962.

Janowitz, Morris. *The Professional Soldier: A Social and Political Portrait*. New York, NY: The Free Press, 1971.

Politique de l'OTAN en matière de lutte contre le trafic d'êtres humains <http://www.nato.int/docu/comm/2004/06-istanbul/docu-traffic.htm> or http://www.nato.int/cps/en/natolive/official_texts_71856.htm?selectedLocale=en

Snider, Don M. and Lloyd J. Matthews, eds. *The Future of the Army Profession*. Deuxième édition. New York, NY: McGraw Hill Custom Publishing, 2005.

ONU/DC, Version en ligne – *Référentiel d'aide à la lutte contre la traite des personnes* <http://www.unhcr.org/cgi-bin/texis/vtx/refworld/rwmain/opendocpdf.pdf?reldoc=y&p;docid=4a7945372>

ONU/UE/OSCE/OTAN. *Gender, Peace and Security Documents* (or referring to gender), http://www.esdpm.org/pdf/2009_artrel_343_09-10isis-gender-doc-list.doc

U.S. Department of Defense. *The Armed Forces Officer*. The National Defense University Press and Potomac Books, Inc. 2007.

Women in the Military: A Selected Bibliography. US Army War College Library. Adresse permanente : <http://www.carlisle.army.mil/library/bibliographies.htm>

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Segment 2.2 Leadership militaire

Description

Ce segment est une étude multidisciplinaire du leadership dans un contexte organisationnel qui met l'accent sur l'intégration de la théorie et de la pratique. Dans l'ensemble du segment, les étudiants vont explorer l'influence directe du leader sur la motivation individuelle et les processus de groupe à travers la mise en pratique des théories, des compétences et des attributs du leadership. Ils apprendront également comment influencer indirectement leurs subordonnés à travers les procédures, les systèmes et la culture organisationnels et le climat éthique.

En outre, ils étudieront les différents rôles d'un commandant tels ceux d'arbitre moral et éthique, de tacticien, de soldat et de mentor. Les étudiants développeront une compréhension et une connaissance meilleures des défis, obligations et responsabilités des leaders dans la profession des armes. Ils entameront ou poursuivront l'analyse approfondie de leur propre philosophie de commandement et de leadership. Cet objectif pourra être atteint à travers la rédaction d'articles concernant des thèmes spécifiques au leadership.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Se diriger soi-même :
 - a) expliquer les défis et les bénéfices de la maturation et du perfectionnement des leaders ;
 - b) illustrer la relation entre l'intelligence émotionnelle et l'efficacité du leader ;
 - c) illustrer les facettes de sa propre vie qui exercent une influence sur sa capacité à développer un moi authentique.
- 2) Diriger les autres :
 - a) expliquer comment sont formés les modèles mentaux et leur influence sur le comportement de leader ;
 - b) utiliser des exemples vécus pour débattre du rôle d'un leader lorsqu'il dirige d'autres personnes ;
 - c) définir la théorie du pouvoir ;
 - d) faire la distinction entre la théorie du pouvoir et les autres bases de pouvoir ;
 - e) prédire les résultats possibles liés à l'utilisation d'une forme particulière de pouvoir ;
 - f) appliquer la meilleure base de pouvoir à utiliser en tant que leader dans différents contextes ;
 - g) prévoir les tactiques d'influence que vous êtes susceptible d'utiliser compte tenu de ce que vous savez à propos de vous-même et de la situation ;

- h) illustrer comment les tactiques d'influence peuvent vous aider à construire vos bases de pouvoir ;
- i) résumer pourquoi les leaders négocient, et illustrer l'importance de la préparation des négociations ;
- j) expliquer le niveau de motivation d'un individu à l'aide des différentes théories de la motivation ;
- k) illustrer l'influence du retour d'information sur la motivation ;
- l) utiliser des expériences personnelles pour décrire les différentes techniques et théories de la motivation ;
- m) résumer les comportements et les compétences de leader qui facilitent une séance de conseil et d'orientation efficace ;
- n) résumer les concepts clés du leadership dans la préparation de scénarios de conseil et d'orientation du monde réel.
- 3) 3. Diriger des équipes et des organisations :
- a) déduire comment les leaders influencent la formation d'un groupe ;
- b) déduire comment l'appartenance à un groupe influence le comportement individuel ;
- c) expliquer la formation et les dimensions structurelles d'un groupe ;
- d) expliquer le rôle du leader dans le processus de socialisation ;
- e) résumer comment concevoir un processus de socialisation efficace ;
- f) expliquer les sources d'un conflit de groupe ;
- g) analyser les fondamentaux de la cohésion de groupe et comprendre l'influence de son propre leadership sur le groupe ;
- h) expliquer comment les leaders évaluent et construisent la cohésion au sein des équipes ;
- i) identifier les différentes manières utilisées par les leaders pour prendre des décisions ;
- j) résumer les différences entre les environnements extrêmes et de routine ;
- k) résumer les aspects liés au leadership suite à un décès ou une tragédie ;
- l) expliquer la culture d'organisation et le rôle du leader dans la manière de l'évaluer ;
- m) analyser les niveaux de culture organisationnelle ;
- n) décrire les problèmes de harcèlement sexuel et d'abus sexuels au sein des organisations militaires ;
- o) prévoir la nécessité d'un changement organisationnel ;
- p) analyser les sources potentielles de résistance au changement.
- Questions à examiner**
- a) Se diriger soi-même :
- modèle de maturation du leader, échec et tolérance ;
 - conscience de soi, autorégulation, motivation, empathie, compétence sociale ;
 - engagement envers soi-même, perceptions des suiveurs, attributions des suiveurs.
- b) Diriger les autres :
- définir les types de pouvoir suivants : pouvoir de récompense, pouvoir légitime, pouvoir coercitif, pouvoir d'expert, pouvoir de référent, pouvoir informationnel.
 - tactiques de pression, tactiques d'échange, persuasion rationnelle ;
 - positions, intérêts, réserves ;
 - théorie des attentes, théorie de l'équité, définition d'objectifs, applications pratiques de la définition d'objectifs ;
 - écoute active, questions ouvertes.
- c) Diriger des équipes et des organisations :
- étapes de développement d'un groupe : formation, confrontation, normalisation, action/production, suspension ;
 - dimensions structurelles d'un groupe : rôles, statut, normes, composition, cohésion ;
 - aspects liés à la socialisation : engagement, internalisation, innovation, contrat psychologique ;
 - sources de conflit, stratégies de gestion des conflits de groupe ;
 - cohésion des équipes, cohésion des tâches, cohésion sociale, formation de l'esprit de corps (team-building), stratégies d'interventions de cohésion ;
 - prise de décision rationnelle, prise de décision intuitive ;
 - caractéristiques des environnements extrêmes, attributs des leaders efficaces dans les environnements extrêmes ;
 - prise en charge des décès et des tragédies ;
 - évaluation de la culture ;
 - changement organisationnel : sources de résistance, mécanismes de frein, mécanismes de renforcement.

Modules possibles

Leading oneself - Individual leadership awareness:

- Se diriger soi-même - Conscience du leadership individuel :
 - apprentissage par l'expérience, intelligence émotionnelle, leadership transformationnel, leadership intégral, leadership authentique.
- Diriger les autres - Théorie du leadership de groupe et de la direction d'organisations :
 - modèles mentaux, bases de pouvoir (de récompense, coercitif, légitime, d'expert, de référent), tactiques d'influence, négociations, motivation, conseil et développement des leaders.
- Diriger des équipes et des organisations :
 - développement du groupe, dimensions structurales du groupe, socialisation, conflit de groupe, cohésion, prise de décision, diriger dans des environnements extrêmes, prise en charge des décès et des tragédies, organisations : évaluation de la culture, de la conscience culturelle et de la compréhension, changement organisationnel, normes de comportement pour les opérations.
- Discipline militaire

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

Cours magistraux, discussions, études de cas.

Une importante partie de l'expérience d'apprentissage de ce segment consiste à construire une relation avec un mentor. La rédaction d'articles et d'essais au sujet du leadership nécessite des rencontres de perfectionnement avec un mentor. L'objectif de ces rencontres est de partager et d'acquérir des informations, qui portent généralement sur la tâche de rédaction principale de l'étudiant. Par exemple, l'étudiant pourrait partager ses forces et ses faiblesses avec le mentor afin de bénéficier de ses conseils et de ses stratégies d'amélioration, ou discuter de sa propre philosophie de leadership et tirer des leçons de la philosophie de son mentor.

Références

Directive 40-1 des deux SC : *Prise en compte de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de Nations unies et de la dimension de genre dans la structure de commandement de l'OTAN, y compris les mesures de protection au cours des conflits armés.* http://www.nato.int/issues/women_nato/pdf/2009/Bi-SC%20DIRECTIVE%2040-1.Fr.pdf

Cohen, Eliot A. *Supreme Command: Soldiers, Statesmen, and Leadership in Wartime.* New York, NY: The Free Press, 2002.

Coker, Christopher. *Waging War Without Warriors: The Changing Culture of Military Conflict.* Boulder, CO: Lynne Rienner Publishers, 2002.

Generic standards of behaviour for ESDP operations (normes générales de comportement pour les opérations relevant de la PESD) : <http://register.consilium.europa.eu/pdf/en/05/st08/st08373-re03.en05.pdf>

Human Dimension of Strategic Leadership: A Selected Bibliography. US Army War College Library. Adresse permanente : <http://www.carlisle.army.mil/library/bibliographies.htm>

Mentorship: A Selected Bibliography. US Army War College Library. Adresse permanente : <http://www.carlisle.army.mil/library/bibliographies.htm>

Resilience: A Selected Bibliography. US Army War College Library. Adresse permanente : <http://www.carlisle.army.mil/library/bibliographies.htm>

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Segment 2.3 Présentation du commandement et du contrôle (C2)

Description

Ce segment présente aux étudiants les structures du C2, les relations de commandement et les principes de commandement et de contrôle. Dans le cadre des modules faisant partie du segment, les étudiants seront exposés au langage du C2 et à la manière de l'utiliser pour planifier, diriger, coordonner et contrôler des forces et des opérations engagées dans l'exécution d'une mission.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Décrire les principes du C2.
- 2) Décrire la structure et les relations du C2, en particulier au niveau des différentes armées.
- 3) Examiner les aspects et les défis du C2 aux niveaux interarmées et multinational.
- 4) Comparer et analyser les différentes philosophies de commandement : commandement tutoriel (commandement centralisé) et commandement de mission (commandement décentralisé).
- 5) Décrire les éléments des systèmes d'information et de communication.
- 6) Décrire l'art de la conception dans le commandement de mission et le C2.

Questions à examiner

- a) Principes du C2.
- b) Autorités de commandement.
- c) Commandement centralisé / commandement décentralisé.
- d) Caractéristiques du poste de commandement, organisation, changement de contrôle.
- e) Rôle du commandant sur le champ de bataille, par exemple, position et influence.
- f) Systèmes d'information et de communication.

Modules possibles

- Systèmes de commandement et de contrôle au niveau tactique ;
- Autorités de commandement ;
- Commandement de mission ;
- Postes de commandement ;
- Systèmes d'information et de communication.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

Cours magistraux, études de cas, discussions de groupe et exercices pratiques.

Références

ATP-3.2.2 *Commandement et contrôle des forces terrestres alliées*. Février 2009.

Cardon, Edward C, and Steve Leonard. "Unleashing Design: Planning and the Art of Battle Command." *Military Review* (Mars 2010). http://usacac.army.mil/CAC2/MilitaryReview/Archives/English/MilitaryReview_20100430_art004.pdf

Corbett, Art. *United States Marine Corps (USMC) Mission Command*. <http://www.mcu.usmc.mil/LLeadership/LLI%20Documnets/Required%20Reading%20Mission%20Command.pdf>

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Segment 2.4 Présentation du droit des conflits armés (DCA)

Description

Ce segment a pour objectif général de donner aux étudiants une connaissance de base en matière de DCA et de leur permettre d'appliquer le DCA qui convient à leur mission et à leur rang, avec un accent sur les questions susceptibles de se poser sur le champ de bataille à un niveau tactique. La formation dans le cadre de ce segment s'efforcera de mettre en œuvre le DCA par le biais de simulations de situations de conflit dans des exercices. Ce segment devrait également permettre aux futurs commandants subalternes de résoudre des problèmes inhérents à la mise en œuvre du DCA, de prendre des décisions en conséquence et de tenir compte des limitations et des précautions liées au DCA lors de la planification, de la préparation et de la conduite d'opérations dans le cadre de leur mission. Le contexte éthique et historique du DCA sera examiné, y compris la Convention de Genève et ses Protocoles additionnels, ainsi que les problèmes et les processus associés à l'application du DCA aux niveaux international et national. À la fin du segment, les étudiants auront une connaissance de base des principes et des règles du DCA et seront capables de les appliquer d'une manière pratique dans un éventail de scénarios opérationnels.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Expliquer le spectre des conflits armés et la manière dont le DCA s'applique en chaque point du spectre.
- 2) Décrire le cadre juridique pour l'utilisation de la force armée.
- 3) Décrire le droit relatif aux droits de l'homme dans le contexte opérationnel.
- 4) Examiner les principes de base du DCA et simuler une prise de décision en vertu de ces principes.
- 5) Identifier les personnes qui ont un statut particulier dans les conflits armés et être capable d'expliquer leurs droits et leur statut de protection.
- 6) Expliquer les moyens et les méthodes de guerre, y compris l'interdiction d'utilisation de certaines armes.
- 7) Appliquer les règles d'engagement dans des exercices/scénarios tactiques.
- 8) Expliquer les conséquences d'un non-respect du DCA et l'obligation faite aux commandants de signaler les violations du DCA.

Questions à examiner

- a) Conflit armé :
 - définition d'un conflit armé, droit pertinent pour les situations de conflits armés internationaux/non internationaux ; situations de conflits armés internes *internationalisés* ; situations de troubles et de violences internes.
- b) Bases juridiques pour l'usage de la force :
 - charte des Nations unies et principe de légitime défense ; intervention humanitaire, usage de la force contre des acteurs non étatiques.
- c) Armes : réglementation des moyens de guerre :
 - principes généraux, armes prohibées et réglementées, questions juridiques relatives à la cession d'armes, nouvelles armes.
- d) Droit relatif aux droits de l'homme :
 - droits de l'homme en temps de paix et en temps de guerre ; relation avec le DCA ; domaines d'application et zones de chevauchement.
- e) Statut des combattants et protection des prisonniers de guerre :
 - distinction entre civils et combattants et défis actuels concernant une telle distinction ; cas particuliers : levée en masse, espions, saboteurs, mercenaires, privilèges et droits des prisonniers de guerre, statut des entreprises de défense travaillant au sein d'une zone de guerre.
- f) Protection de la population civile contre les effets des hostilités :
 - règles et principes de base (distinction, proportionnalité, nécessité, avantage militaire, comportement chevaleresque, humanité) ; mesures de protection particulières, et protection des filles et des femmes.
- g) Protection des civils sous le contrôle de l'ennemi :
 - définition des « personnes protégées » et règles correspondantes : Convention de Genève IV, Protocoles additionnels I et II, statut juridique des étrangers sur le territoire d'une Partie à un conflit.
- h) Droit de l'occupation militaire :
 - règles protégeant les personnes qui vivent dans des territoires occupés, obligations de la puissance occupante.
- i) Détention de civils :
 - bases juridiques de la détention, traitement pendant la détention, détention des femmes et des

enfants, droit d'accès aux personnes protégées (puissances protectrices, Comité international de la Croix-Rouge et aide humanitaire aux personnes protégées).

j) Répression pénale des violations :

- responsabilité pénale individuelle, y compris responsabilité de l'état major, juridiction nationale et universelle, rôle de la Cour pénale internationale ;
- réfugiés et conflit armé ;
- opérations de sécurité collective et DCA ;
- applicabilité du DCA au terrorisme ;
- règles d'engagement : définition, portée, élaboration, règles du soldat.

Modules possibles

- Présentation du *jus ad bellum* (droit à la guerre). Réglementation de l'usage de la force dans les relations internationales. Conflit international et non international ;
- Cadre juridique pour les opérations de soutien de la paix ;
- Règles de base, principes et applicabilité du DCA et sa relation avec les droits de l'homme ;
- Conduite des hostilités ; Moyens et méthodes de guerre ;
- Protection des civils et des biens culturels lors d'un conflit armé. Mesures particulières visant à protéger les filles et les femmes. Violences sexuelles dans les conflits armés ;
- Règles d'engagement (ROE) ;
- Responsabilité en matière de violations du DCA et des ROE.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

Cours magistraux, discussions, études de cas, simulations de procès, exercices de prise de décision.

Références

Baldini, Stefania, and Guido Ravasi. Eds. *Humanitarian Action and State Sovereignty*, Congrès international à l'occasion de son XXX^e anniversaire, San Remo, 31 août - 2 septembre 2000, Institut international de droit humanitaire. <http://www.iihl.org/iihl/Documents/2000%20-%20Humanitarian%20Action%20and%20State%20Sovereignty%20-%202001%20Refugee%20a%20continuing%20challenge.pdf>

Lignes directrices de l'Union européenne concernant la promotion du droit humanitaire international ; <http://register.consilium.europa.eu/pdf/fr/05/st15/st15246.fr05.pdf>

Haines, Steven. "The Influence of Operation Allied Force on the Development of the Jus Ad Bellum." *International Affairs* 85: 3 (2009): 477-490.

Cour pénale internationale. <http://www.icc-cpi.int/Menus/ASP/states+parties>

Le droit des conflits armés : dossier pour instructeurs. Comité international de la Croix-Rouge. Genève, Suisse. <http://www.cicr.org/fre/assets/files/other/cours-guerre-intro.pdf>

OTAN STANAG 2449, Formation au droit des conflits armés. 29 mars 2004 ; <http://www.informaworld.com/smpp/content-db=all-content=a792289443>

Roberts, Adam, and Richard Guelff Eds. *Documents on the Laws of War*. 2^e édition. Clarendon Press, Oxford 1989.

Statut de Rome de la Cour pénale internationale. http://untreaty.un.org/cod/icc/statute/french/rome_statute%28f%29.pdf

Manuel de San Remo sur les règles d'engagement, Institut international de droit humanitaire, San Remo, novembre 2009. <http://www.iihl.org/iihl/Documents/Sanremo%20ROE%20Handbook%20%28French%29.pdf>

Schmitt, Michael N. "Counter-Terrorism and the Use of Force in International Law." *The Marshall Center Papers* 5 (Novembre 2002). <http://www.marshallcenter.org/mcpublishweb/en/component/content/article/46-cat-pubs-mc-papers/485-art-pubs-mc-papers-5.html?directory=21>

ONU/UE/OSCE/OTAN. *Gender, Peace and Security Documents* (or referring to gender), http://www.esdpm.org/pdf/2009_artrel_343_09-10isis-gender-doc-list.doc

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures apprignées.

Thème 3: Études de sécurité et de défense

Objectif

Les étudiants pourront anticiper les incertitudes d'un monde en mutation technologique, sociale, politique et économique et y répondre de manière efficace.

Le thème *Études de sécurité et de défense* présente aux étudiants leur profession à travers une discussion sur la pensée et l'histoire militaires, la communication et les médias, la gestion des ressources, la sécurité nationale et internationale et les relations entre les secteurs civil et militaire. Les étudiants sont évalués par le biais de leurs travaux écrits et de leur participation en classe. À la fin de l'étape de pré-commission, les diplômés auront une compréhension étendue des complexités liées à la conduite d'opérations dans l'environnement opérationnel actuel où les ressources sont limitées et l'opinion publique vigilante.

Description

Ce thème établira les bases sur lesquelles les étudiants pourront construire leur expertise professionnelle dans le contexte de la société à laquelle ils appartiennent en tant que citoyens. Les étudiants auront une présentation de l'histoire militaire, ce qui leur permettra d'accéder à une vraie compréhension doctrinale de la tactique, des opérations et de la stratégie. Les futurs officiers devraient comprendre la place de l'État dans les politiques globales, et notamment les facteurs affectant les résultats politiques et économiques et les limitations du droit international.

Objectifs d'apprentissage

- 1) Développer les compétences de pensée critique des étudiants à partir de l'étude de l'histoire militaire.
- 2) Analyser la théorie des relations internationales dans un contexte historique et contemporain par l'interprétation du système international actuel, des effets de la mondialisation et de la dynamique des conflits internationaux sur la sphère militaire.
- 3) Évaluer les dimensions de l'environnement de sécurité national et international et ses éléments constitutifs.

Segment 3.1 Présentation de l'histoire et de la pensée militaires

Description

Ce segment vise à intégrer la conscience historique et les compétences de pensée critique dans la formation et l'éducation des étudiants et des futurs subordonnés. En premier lieu, le segment retrace l'évolution de l'art et de la science de la guerre depuis l'ère napoléonienne jusqu'aux guerres du XXI^e siècle. L'accent est mis sur la nature changeante de la guerre à mesure que les nations s'adaptent aux évolutions sociales, politiques, économiques et technologiques. L'analyse se concentre sur la causalité, les relations entre les événements au fil de l'évolution des tactiques de guerre, les aspects opérationnels et logistiques de l'histoire militaire et le rôle de la société dans les guerres. En deuxième lieu, le segment examine les contributions de théoriciens choisis (Clausewitz, Sun Tzu, Jomini, Mahan, Fuller, Liddell Hart, Brodie, etc.). L'étudiant lit les ouvrages clés des théoriciens, analyse leurs idées principales et étudie leur influence sur les affaires militaires. Cela l'aidera à aboutir à ses propres conclusions au sujet des questions fondamentales relatives à la conduite et la nature fondamentale de la guerre, comme la force relative des actions offensive et défensive ou des aspects matériels et moraux. En troisième lieu, le segment combine l'étude des campagnes militaires avec les facteurs politiques, économiques, sociaux et culturels qui façonnent les développements militaires. Il explore l'influence des évolutions technologiques sur la conduite de la guerre, le développement du nationalisme, les guerres entre États nations et les guerres de libération nationale. Une partie spécifique du segment sera consacrée aux traditions et au patrimoine nationaux des forces armées, à la nature et à l'intensité des guerres et aux effets des évolutions technologiques sur la société et la conduite de la guerre.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Expliquer l'évolution des forces armées nationales ;
- 2) Passer en revue et examiner les événements historiques en vue d'identifier les changements critiques ;
- 3) Explorer et examiner les leçons tirées de l'expérience ;
- 4) Retracer l'évolution de la doctrine et des concepts militaires ;
- 5) Décrire la vie des soldats dans le passé et les problématiques liées au leadership ;
- 6) Explorer la stratégie et la tactique d'un point de vue historique ;
- 7) Examiner l'influence des insurrections terroristes et des autres formes de menaces non conventionnelles sur la scène mondiale et les manières de s'en défendre, de les prévenir et de les combattre.

Questions à examiner

- a) Succès et échecs des campagnes napoléoniennes.
- b) Origines et conduite des guerres du XX^e siècle : période 1871-1940 dans l'histoire européenne : la Grande guerre, 1914-1918 et la Seconde guerre mondiale : la progression vers la guerre, les plans d'avant-guerre, les principales campagnes/offensives, les effets de la guerre sur la société et la culture européennes.
- c) Origines, évolution et fin de la Guerre froide : les événements qui ont reflété, créé ou exacerbé les tensions internationales pendant la Guerre froide, la guerre de Corée, la crise des missiles de Cuba, la course aux armements nucléaires et la guerre du Vietnam.
- d) Influence des technologies modernes d'information et de communication sur les conflits modernes, y compris les conflits asymétriques.
- e) Opérations de maintien et d'imposition de la paix aux XX^e et XXI^e siècles : théorie et pratique des opérations de paix ; différences entre les opérations traditionnelles de maintien de la paix et les opérations plus musclées d'imposition de la paix ; causes des conflits internes qui ont entraîné des opérations de paix ; différents types de mandats (par exemple, Nations Unies, alliances régionales, mandat unilatéral) ; facteurs qui contribuent au succès ; différentes stratégies pour les opérations de paix ; maintien de la paix et questions de genre ; composantes non militaires essentielles des opérations de paix ; études de cas des opérations de paix réussies ou ratées ; aperçu des opérations d'imposition de la paix en Afghanistan et en Irak.
- f) Contre-insurrection moderne.
- g) Terrorisme et défense contre le terrorisme ; opérations de lutte contre le terrorisme après le 11 Septembre.
- h) Histoire militaire nationale : influence du contexte technologique ; du contexte national (social, politique, économique et culturel) ; du contexte international (notamment l'expansion territoriale, la situation stratégique et diplomatique du pays, la culture stratégique et la politique de défense) ; des relations entre les secteurs civil et militaire ; des changements et des continuités de la mission, de l'organisation et des méthodes ; des niveaux de préparation et de capacités ; du processus et de la nature de la professionnalisation ; et influence de l'armée sur la société civile et la nation.
- i) Influence des technologies modernes d'information et de communication sur les conflits modernes, y compris les conflits asymétriques.

Modules possibles

- Patrimoine et traditions des forces armées ;
- Évolution de la pensée militaire ;

- Développement des forces armées nationales ;
- Étude historique des grandes opérations de combat ;
- Contre-insurrection moderne ;
- Terrorisme et défense contre le terrorisme ;
- Influence de la technologie sur les tactiques de guerre.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

Cours magistraux, discussions, études de cas, visites de champs de bataille, films et analyses.

Références

Clausewitz, Carl von. *On War*. Trad. Michael Howard and Peter Paret. Princeton, NJ: Princeton University Press, 1989.

Eyre, K.C. and Ann Livingstone, eds. *Peace Operations Anthology: Foundations*, Canadian Peacekeeping Press, Pearson Peacekeeping Centre, 2006. <http://www.peaceoperations.org/>

Howard, Michael. *War in European History*. Oxford: Oxford University Press, 1976.

Keegan, John. *A History of Warfare*. New York, NY: Random House, 1993.

Kitson, Frank E. *Low Intensity Operations: Subversion, Insurgency and Peacekeeping*. Faber and Faber, 1991.

Murray, Williamson, MacGregor Knox et Alvin Bernstein, eds. *The Making of Strategy: Rulers, States and War*. Cambridge: Cambridge University Press, 1994.

Paret, Peter, ed. *The Makers of Modern Strategy: From Machiavelli to the Nuclear Age*. Princeton, NJ: Princeton University Press, 1986.

Sun Tzu, *The Art of War*. Trad. Samuel B. Griffith. Oxford: Oxford University Press, 1963.

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Segment 3.2 Présentation de la communication et des médias

Description

Ce segment vise à présenter aux étudiants les compétences en matière de communication et à leur permettre de comprendre la relation entre les forces armées et les médias. Cette compréhension devrait, à long terme, améliorer la capacité du jeune officier à communiquer des messages précis et opportuns à différents publics, et à construire et maintenir une relation gagnant-gagnant avec les médias lors de ses futures missions et opérations.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Communication :
 - a) communiquer de manière efficace, tant oralement que par écrit ;
 - b) élaborer des communications destinées à des publics illettrés ;
 - c) produire des écrits logiques, fluides, convaincants et précis ;
 - d) formuler des ordres d'une manière confiante, succincte et compétente ;
 - e) donner des exposés et des présentations efficaces.
- 2) Relations avec les médias :
 - a) gérer efficacement les relations avec les médias ;
 - b) préparer des déclarations et des messages cohérents ;
 - c) participer de manière efficace à une conférence de presse ;
 - d) accorder une interview audiovisuelle efficace ;
 - e) expliquer le rôle et l'évolution des médias, y compris l'internet et les médias sociaux ;
 - f) considérer ses propres relations avec les médias comme un élément clé de la réussite des missions qui ont été assignées.

Questions à examiner

- a) Communication :
 - modèles de communication ;
 - communication et leadership : rôle et place de la communication dans le leadership du jeune officier.
- b) Relations avec les médias :
 - défense et médias : présentation générale des médias nationaux (organisation, couverture,

ligne éditoriale, attitude envers les militaires, etc.) et présentation des médias internationaux les plus importants, notamment les agences de presse présentes dans les différentes zones d'opérations militaires ;

- lignes directrices nationales relatives aux contacts entre le personnel militaire et les médias en temps de paix et lors d'opérations ;
- éthique et pratiques professionnelles des médias et leur applicabilité aux opérations militaires.

Modules possibles

- Modèles de communication ;
- Communication avec les communautés locales ;
- Communication et leadership ;
- Comportement avec les médias ;
- Visites aux médias nationaux et Bureau national militaire des affaires publiques.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

Cours magistraux, discussions plénières, études de cas, films.

Références

Public Speaking: A Selected Bibliography. US Army War College Library. Adresse permanente : <http://www.carlisle.army.mil/library/bibliographies.htm>

Carafano, J. "Mastering the Art of Wiki: Understanding Social Networking and National Security." *Joint Forces Quarterly* 60 (Janvier 2011). <http://www.ndu.edu/press/social-networking-national-security.html>

Mayfield, Thomas D. III. "A Commander's Strategy for Social Media." *Joint Forces Quarterly* 60 (Janvier 2011). <http://www.ndu.edu/press/commanders-strategy-social-media.html>

Severin, Peters. Strategic Communication for Crisis Management Operations of International Organisations: ISAF Afghanistan et EULEX Kosovo, *EU Diplomacy Papers*, 10 (2009): 1-34. http://aei.pitt.edu/12358/1/EDP_1_2010_Peters.pdf

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Segment 3.3 Présentation de la gestion des ressources

Description

Ce segment traitera des principales questions organisationnelles qu'un officier doit comprendre au début d'une carrière ; cela comprend les aspects administratifs, logistiques, personnels et financiers de la gestion des ressources et de la direction d'une organisation. Les étudiants apprendront comment diriger les affaires d'une unité, en temps de paix (garnison) comme en temps de guerre (missions opérationnelles et de circonstance), notamment la discipline, la gestion du personnel, le bien-être général et l'évaluation des subordonnés. La gestion des ressources concerne non seulement la gestion des matériels, mais encore la gestion du personnel, et notamment la discipline, le bien être, la qualité de vie et les aspects moraux.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Décrire les responsabilités du leader d'unité en matière de gestion des biens organiques.
- 2) Examiner l'importance du bien-être physique et moral des soldats en temps de paix et en temps de guerre.
- 3) Analyser l'influence des longs déploiements sur le moral des troupes et de leurs familles.
- 4) Examiner la dimension de la discipline, du maintien en santé, des récompenses et des mesures coercitives dans le contexte d'une unité.
- 5) Expliquer les affaires administratives d'une unité.

Questions à examiner

- a) Qualité de vie (composante morale) :
 - bien-être et gestion des soldats ; relations officier/soldat ; individualité ; prendre le temps ; mauvaise conduite sociale et usage de drogues et d'alcool ; soin des familles ; dispositions en matière de maternité et de paternité (dispositions pendant la grossesse et l'allaitement ; congé après une naissance ou une adoption) ; politique en matière de congés et d'absences ; récompenses ; conseils et orientation générale ; gestion de la santé, y compris la santé mentale et sexuelle ; VIH/SIDA ; discipline militaire et politique de formation corrective ; harcèlement sexuel ; relations inappropriées au sein du personnel ; relations inappropriées avec des civils, y compris la prostitution, l'exploitation et les abus sexuels.
- b) Composante physique :
 - forme physique ; tenue et attitude militaire ; ponctualité ; gestion des biens des petites unités ; respon-

sabilités d'un chef d'unité pour les biens détenus par le personnel qui se trouve sous ses ordres ; comptabilité ; inventaires mensuels ; détermination du budget de l'unité ; endettement du personnel militaire ; politique en matière d'environnement et de produits dangereux ; logistique des petites unités : entretien, approvisionnements, charges de base, soutien médical, exécution d'inspections.

- c) Composante conceptuelle :
- connaissances professionnelles ; risque et erreurs.

Modules possibles

- Gestion d'une unité en temps de paix ;
- Gestion d'une unité en temps de guerre ;
- Discipline militaire ;
- Normes de comportement sur le champ de bataille ;
- Administration au niveau des petites unités.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

Cours donnés par des experts, séminaires, études de cas, exercices et simulations en salle de cours.

Références

Canada. *Operational Training* Volume 2, Unit Administration. <http://armyapp.dnd.ca/acl/pubs/B-GL-344-002-FP-001.pdf>

Joint Doctrine Publication (JDP) 1-05. *Personnel Support for Joint Operations*. 2010.

<http://www.mod.uk/NR/rdonlyres/B2C679AB-A88D-4632-8694-788F2E6ADFD8/0/201010506WebVersionncover.pdf>

JSP 886. *Defense Logistics Support Chain Manual*. 2010. http://www.mod.uk/NR/rdonlyres/5298643B-BE15-4FEC-A758-094C669B1145/0/JSP886_Vol4_Pt201_ManMat20100827V1_2.pdf

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Segment 3.4 Sécurité nationale et internationale

Description

Ce segment vise à présenter aux étudiants les théories et les concepts fondamentaux de la sécurité nationale et internationale et les outils d'analyse requis pour évaluer « pourquoi les États et les acteurs transnationaux font ce qu'ils font ». Les étudiants examinent les questions essentielles telles que les conséquences de l'anarchie, la nécessité de la sécurité, le rôle du pouvoir, l'usage de la force, le commerce et les marchés internationaux, les philosophies politiques alternatives, l'élaboration de politiques étrangères, la souveraineté, l'influence de la culture sur les affaires internationales, le concept de gouvernance mondiale et l'influence de l'internet sur la politique mondiale et les relations de sécurité.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Examiner la théorie classique des relations internationales dans un contexte historique et contemporain ainsi que les concepts, structures et institutions (gouvernementales et non gouvernementales) qui définissent le système mondial.
- 2) Décrire les structures et les processus de la sécurité internationale.
- 3) Décrire les structures et les processus de la sécurité nationale.
- 4) Interpréter le système international actuel et les facteurs politiques, économiques et culturels qui influencent la formulation des politiques de sécurité.
- 5) Examiner les principaux aspects de l'économie politique internationale, les effets de la mondialisation et du concept de gouvernance mondiale, les problèmes et les perspectives dans les pays en développement, le rôle du régionalisme et de l'intégration régionale, la dynamique des conflits internationaux et la résolution des conflits.
- 6) Examiner l'influence des conflits de la fin du XXe siècle et du début du XXI^e siècle sur la souveraineté, le droit à la légitime défense, la sécurité collective et la paix et la sécurité internationales.

Questions à examiner

- a) Principaux concepts dans les relations internationales : puissance, ordre international, équilibre des pouvoirs, hégémonie, conflits, coopération, intégration, mondialisation, interdépendance, dépendance, régimes, organisations intergouvernementales (OIG), organisations non gouvernementales (ONG), égalité, justice, durabilité et économie politique internationale.
- b) Théories et approches en matière de relations internationales : réalisme, libéralisme et constructivisme.

- c) Concepts de sécurité nationale et internationale, y compris la sécurité des personnes.
- d) Acteurs clés dans les relations internationales, notamment les OIG, les ONG, les entreprises transnationales, la société civile mondiale et les individus, afin de comprendre les relations qui existent entre eux et leur influence sur la sécurité.
- e) Dimensions, événements et processus clés des relations internationales dans leur contexte historique, par exemple la formation du système d'État moderne, le traité de Westphalie, l'évolution du capitalisme mondial, les origines et la fin de la Guerre froide, le système mis en place après la Guerre froide, le rôle des races, des sexes et des classes dans la structure du système mondial moderne, les principaux conflits, les effets du capitalisme de marché mondialisé, la progression des problèmes environnementaux, le terrorisme et les droits de l'homme.
- f) Prise en compte de la nature pluridisciplinaire des relations internationales, et notamment des liens avec les facteurs qui façonnent et influencent en permanence les relations internationales, par exemple la politique, l'économie, la société, la culture, l'histoire, la langue, la race, l'origine ethnique et le sexe.

Modules possibles

- Théories et concepts des relations internationales (réalisme, néo réalisme, libéralisme, structuralisme, constructivisme, postmodernisme) ;
- Concepts de sécurité internationale et transnationale ;
- Structures et processus de la sécurité internationale ;
- Problèmes actuels dans la politique mondiale ;
- Économie politique internationale ;
- Géographie politique ;
- Mondialisation et développement international ;
- Structures et processus de la sécurité nationale.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

Cours magistraux, discussions, études de cas.

Références

Sigles et abréviations en sécurité internationale et humaine. Compilation par Marc Finaud, Centre de politique de sécurité, Genève, 2011. <http://www.gcsp.ch/Recherche-Publications/Research-Tools/Glossary-of-Acronyms>

Bell, Coral. *The End of the Vasco da Gama Era*. Lowy Institute for International Policy, Sydney, Australie, 2007. <http://www.isn.ethz.ch>

Burrows, Matthew, et Grevi, Giovanni. "Global Governance 2025: At A Critical Juncture." *Atlantic Council of the United States* Washington, DC, 2010. <http://www.isn.ethz.ch>

Holsti, K.J. "The Problem of Change in International Relations Theory." *The University of British Columbia, Working Paper*, 26 (Décembre 1998):1-24. <http://www.isn.ethz.ch>

Singh, Robert et. al. "Rethinking Liberalism." *Whitehead Journal of Diplomacy and International Relations* 10.1 (2009). <http://www.isn.ethz.ch>

Smith, Tony. "Wilson, Bush, and the Evolution of Liberal Foreign Policy." *MIT Center for International Studies (CIS)* 4 (2008): 1-4. <http://www.isn.ethz.ch>

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Segment 3.5 Relations civilo militaires : intégration de la profession dans la société

Description

Ce segment vise à établir un cadre théorique pour la compréhension des différentes formes et dimensions des relations civilo militaires. Il explore la répartition des rôles et des responsabilités entre les secteurs civil et militaire tout en offrant une compréhension des raisons de la survenue de conflits entre ces deux secteurs. Les étudiants seront familiarisés avec les principales dimensions des relations civilo militaires : contrôle civil démocratique dans les organisations de défense. Traditionnellement, le contrôle civil démocratique est l'enjeu central des relations civilo militaires. Il implique la subordination du militaire et des autres appareils de sécurité aux institutions gouvernantes dans une démocratie libérale, et il inclut l'internalisation des normes et des valeurs démocratiques libérales par les militaires et les agents de ces appareils. En outre, l'efficacité et l'efficience des institutions de défense dépend respectivement de la capacité des institutions militaires et de sécurité à remplir les rôles et les missions qui leur ont été assignées, et des niveaux de ressources appropriés dont bénéficient les institutions militaires et les autres institutions de sécurité pour pouvoir remplir les rôles et les missions qui leur ont été assignées.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Examiner les différences et les chevauchements entre les rôles des institutions civiles et militaires dans le domaine de la sécurité.
- 2) Expliquer la signification du contrôle civil démocratique des forces armées.
- 3) Analyser les facteurs qui contribuent à l'efficacité militaire dans une démocratie.
- 4) Examiner comment le militaire participe au politique.

Questions à examiner

- a) Comment s'opère la répartition des rôles et des responsabilités entre les secteurs civil et militaire.
- b) Comment les forces de sécurité internes favorisent-elles ou entravent elles la réforme du secteur de la sécurité ?
- c) Influences intérieures et extérieures sur la réforme du secteur de la sécurité.
- d) Rôle approprié de la société civile dans l'élaboration des politiques de sécurité et dans la réforme du secteur de la sécurité.

Modules possibles

- Cadre théorique/fondements des relations civilo sécuritaires ;
- Contrôle démocratique des forces de sécurité ;
- Les limites de la force armée nationale dans le maintien de l'ordre dans la société.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

La formation comprendra des cours donnés par des experts, des séminaires, des études de cas, des exercices et des simulations en salle de cours.

Références

Bland, Douglas L. "A Unified Theory of Civil-Military Relations." *Armed Forces and Society* 26.1 (Automne 1999): 7-26.

Bruneau, Thomas et Harold Trinkunas, eds. *Global Politics of Defense Reform*. New York, NY: Palgrave, 2008.

Cottey, Andrew, Timothy Edwards, et Anthony Forster. *Democratic Control of the Military in Post-Communist Europe: Guarding the Guards*. New York, NY: Palgrave, 2002.

Eekelen, van Willem F. *Democratic Control of Armed Forces*. DCAF 2002; DCAF Occasional Papers (2) <http://www.dcaf.ch/Publications/Publication-Detail?lng=en&cid=18357>

Feaver, Peter. *Armed Servants: Agency, Oversight and Civil-Military Relations*. Cambridge, MA: Harvard University Press, 2003.

Huntington, Samuel. *The Soldier and the State: The Theory and Politics of Civil Military Relations*. Cambridge, MA: Harvard University Press, 1957.

Moskos, Charles, James Williams, and D. Segal, eds. *The Postmodern Military, Armed Forces After the Cold War*. Oxford: Oxford University Press, 2000.

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.



Le partenariat durable – Afghanistan



Salon des Centres de formation et d'entraînement du Partenariat – Siège de l'OTAN, Bruxelles



Programme des formateurs « Défense » – Slovénie



Programme de renforcement de la formation « Défense » – Azerbaïdjan



Atelier de rédaction du Programme de référence des études militaires professionnelles, Rome



Le partenariat durable – Afghanistan



II. Étape d'officier subalterne

Thèmes (T), segments (B) et modules possibles (M)

T1. Profession des armes

B 1.1 Approche globale..... 42

- Module 1.1.1 Nature des conflits futurs
- Module 1.1.2 Approche globale et commandement militaire futur

B 1.2 Opérations militaires..... 43

- Module 1.2.1 Opérations de combat
- Module 1.2.2 Opérations d'évacuation de non-combattants
- Module 1.2.3 Aide humanitaire
- Module 1.2.4 Opérations multinationales
- Module 1.2.5 Opérations de soutien de la paix
- Module 1.2.6 Opérations de stabilité
- Module 1.2.7 Présentation de la logistique interarmées
- Module 1.2.8 Présentation des opérations interarmées
- Module 1.2.9 Incidences opérationnelles des questions de genre

B 1.3 Processus de planification d'état-major/Tactique et planification..... 45

- Module 1.3.1 Processus de prise de décision militaire
- Module 1.3.2 Préparation renseignement du champ de bataille
- Module 1.3.3 Tactique
- Module 1.3.4 Logistique
- Module 1.3.5 Conception/processus de la planification opérationnelle interarmées (Présentation)
- Module 1.3.6 Réalisation d'une analyse de genre dans la planification des opérations

B 1.4 Capacités des armées..... 46

- Module 1.4.1 Terre
- Module 1.4.2 Mer
- Module 1.4.3 Air
- Module 1.4.4 Cyberspace
- Module 1.4.5 Espace
- Module 1.4.6 Présentation des capacités interarmées/Organisation de la force interarmées

T2. Commandement, leadership et éthique

B 2.1 Éthique de la profession militaire..... 48

- Module 2.1.1 Valeurs, éthique et moralité
- Module 2.1.2 Aspects moraux dans la prise de décision militaire
- Module 2.1.3 Contraintes morales pendant la guerre : principes et cas de figure
- Module 2.1.4 Promotion des droits de l'homme
- Module 2.1.5 Identifier et surmonter les inégalités de genre
- Module 2.1.6 Sécurité de genre : normes de comportement/codes de conduite

B 2.2 Culture organisationnelle et leadership	49
Module 2.2.1	Applications au leadership
Module 2.2.2	Différences entre climat organisationnel et culture organisationnelle
Module 2.2.3	Promotion d'une culture de respect de la diversité
Module 2.2.4	Promotion d'une culture de l'égalité de genre
B 2.3 Commandement et contrôle	50
Module 2.3.1	Autorités de commandement
Module 2.3.2	Commandement de mission
Module 2.3.3	Systèmes d'information et de communication
B 2.4. Droit des conflits armés	51
Module 2.4.1	Évolution des idées humanitaires et des activités d'État : du passé au présent
Module 2.4.2	Droit humanitaire international en tant que branche du droit international contemporain
Module 2.4.3	Aspect, évolution, comités et principes généraux de l'activité du CICR
Module 2.4.4	Droit de La Haye : nature juridique des participants aux conflits armés
Module 2.4.5	Notions de catégories de base de personnes et d'objets : combattants
Module 2.4.6	Fondement premier de la protection juridique internationale des victimes de guerre
Module 2.4.7	Prisonniers de guerre
Module 2.4.8	Protection des populations civiles contre les conséquences de la guerre
Module 2.4.9	Dispositions générales relatives au statut des objets civils et des biens culturels et à leur protection
Module 2.4.10	Dispositions particulières concernant le régime d'occupation
Module 2.4.11	Spécificités juridiques du droit de la neutralité
Module 2.4.12	Crimes militaires
Module 2.4.13	Mesures particulières visant à protéger les filles et les femmes
Module 2.4.14	Violences sexuelles dans les conflits armés.....
Module 2.4.15	Responsabilité pénale individuelle (y compris responsabilité de l'état-major)
 T3. Études de sécurité et de défense	
B 3.1 Théorie de la guerre	54
Module 3.1.1	Histoire de l'art de la guerre
Module 3.1.2	Évolution de l'art de la guerre pendant la Première et la Seconde guerre mondiale
Module 3.1.3	Jalons dans l'art de la guerre et la théorie de la guerre
B.3.2 Communications et médias	55
Module 3.2.1	Compétences de négociation et de médiation
Module 3.2.2	Communiqués et conférences de presse (théorie et pratique)
Module 3.2.3	Communication de crise
Module 3.2.4	Interview (théorie et pratique)
Module 3.2.5	Déclarations et messages (pratique)
Module 3.2.6	Communication avec les communautés locales
B. 3.3 Gestion des ressources : Personnel	56
Module 3.3.1	Principes de la gestion du personnel

B. 3.4 Sécurité internationale.....	57
Module 3.4.1	Cadre théorique des relations internationales
Module 3.4.2	Environnement de conflit
Module 3.4.3	Menaces militaires et non militaires
Module 3.4.4	Acteurs sur la scène internationale
Module 3.4.5	Définition d'une stratégie
Module 3.4.6	Instruments de stratégie et de politique des organisations intergouvernementales
B 3.5 Relations civilo militaires	59
Module 3.5.1	Importance des valeurs sociétales pour le militaire
Module 3.5.2	Principes du contrôle démocratique des forces armées dans la résolution des problèmes de prise de décision civilo militaire
B 3.6 Conscience culturelle.....	62
Module 3.7.1	Présentation des aspects culturels
Module 3.7.2	Centres de population dans la région
Module 3.7.3	Conditions et caractéristiques sociales, us et coutumes, rôles et relations de genre
Module 3.7.4	Composition ethnique et religion, leadership de groupes religieux locaux
Module 3.7.5	Défis pour le gouvernement local, chefs de l'opposition
Module 3.7.6	Groupe insurrectionnels armés dans la région
Module 3.7.7	Économie, infrastructure et communications dans la zone de mission
Module 3.7.8	Acteurs principaux dans la région



Atelier de rédaction du Programme de référence des études militaires professionnelles, Équipe « Officiers subalternes », Vienne

Thème 1: Profession des armes

Objectif

Le thème *Profession des armes* présente aux étudiants leur profession à travers le concept du statut d'officier. Il offre aux étudiants une compréhension de la tactique, des opérations et de la stratégie relative aux opérations militaires actuelles et futures tout en formant des leaders qui auront une compréhension approfondie de leur profession et qui pourront ensuite mettre en application leur compréhension à travers une formation militaire pratique en étant évalués dans un rôle de leader. Le thème *Profession des armes* intègre les caractéristiques du *commandant militaire* et du *membre de la profession* de l'identité d'officier.

Description

Le thème *Profession des armes* constitue l'un des trois principaux programmes de développement interconnectés du programme des études militaires professionnelles (EMP). La *Profession des armes* sert de base à la formation militaire séquentielle et progressive et aux exigences, expériences et activités de développement du leadership conçues pour soutenir la formation aux compétences militaires et le développement du leadership, tout en introduisant les rôles et les principes du *statut d'officier*. Ce programme accordera une attention particulière au développement des étudiants possédant les attributs requis pour être des leaders de caractère. Cette approche intègre l'établissement, l'enseignement, la mise en pratique et la promotion des normes qui irriguent la culture militaire et qui sont essentielles à la discipline et à l'état de préparation. L'enseignement aux étudiants de la valeur des normes les prépare à fonctionner de manière efficace en tant que leaders militaires. Les étudiants doivent apprendre et pratiquer des normes de conduite rigoureuses dans les domaines du développement intellectuel, militaire, physique, éthique et social. À mesure que les étudiants deviendront plus mûrs, ils ne devraient plus simplement adhérer aux normes, mais s'en faire les champions, les faire appliquer et en définir de nouvelles.

Objectifs d'apprentissage

1) Présentation de l'approche globale

Recevoir une présentation du concept de base, avec notamment :

- a) définir et expliquer la signification de l'approche globale, qui tient compte de la nature des futurs conflits et de son incidence sur le commandement militaire futur, et établir le lien avec les concepts de « défense totale » et de « défense globale »

2) Opérations militaires

Identifier les différents facteurs qui contribuent aux opérations militaires, et notamment :

- a) les bases des opérations de combat en guerre terrestre dans les opérations interarmées et multinationales ;
- b) les fondamentaux des opérations couvrant l'ensemble du spectre, le commandement de la bataille et le processus des opérations ;
- c) l'analyse de genre (besoins et rôles spécifiques des hommes et des femmes) en opérations ;
- d) aperçu des opérations d'évacuation de non-combattants (OENC), y compris les rôles, la coordination et l'interaction ;
- e) aperçu des opérations d'aide humanitaire ;
- f) coordination interministérielle, rôles et responsabilités, principales organisations liées à l'aide humanitaire ;
- g) structure et organisation de l'OTAN ;
- h) histoire de la transformation, structure organisationnelle du Commandement allié Transformation (ACT) et son incidence sur les opérations futures de l'OTAN ;
- i) doctrine de l'OTAN et lignes directrices pour les opérations de soutien de la paix (OSP) ;
- j) importance du cadre normatif pour les OSP et rôle du Conseil de sécurité de l'ONU ;
- k) large éventail des activités ou tâches militaires à effectuer pour l'ensemble des OSP ;
- l) exigences des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU concernant les femmes, la paix et la sécurité (1325, 1820, 1888 et 1889) et moyens pour y répondre dans les opérations ;
- m) importance et problématique de la coopération entre les organisations internationales (OI), gouvernementales (OG) et non gouvernementales (ONG) dans les opérations de soutien de la paix ;
- n) identification des tâches et des rôles impliqués dans les opérations de stabilité ;
- o) principes des opérations interarmées ;
- p) campagnes et opérations principales, et compréhension de l'éventail des opérations interarmées ;
- q) principes utilisés dans l'organisation des forces interarmées.

3) Processus de planification d'état-major/Tactique et planification

Recevoir une présentation des processus de planification, avec notamment :

- a) étapes du processus de prise de décision militaire ;
- b) identification des zones d'opérations au sein d'un théâtre ;
- c) identification des différences entre le théâtre de guerre et le théâtre des opérations ;
- d) facteurs physiques associés aux opérations dans les domaines aérien, terrestre, maritime et spatial ;
- e) analyse de genre de la zone des opérations ;
- f) dimensions de l'environnement informationnel ;
- g) planification des opérations tactiques, avec notamment l'utilisation de la puissance de feu et des manœuvres, l'intégration des différentes armes, l'exploitation immédiate des succès pour battre l'ennemi, et le maintien en puissance des forces lors des combats ;
- h) compréhension de l'application *technique* de la puissance de combat, qui englobe les procédures et les techniques permettant d'accomplir des tâches spécifiques *au sein* d'une action tactique ;
- i) présentation du processus de planification opérationnel interarmées.

4) Distinction entre les capacités des armées

Devenir compétent en tant qu'officier dans son service :

- a) décrire et expliquer les capacités des différentes armées ;
- b) explorer les aspects de l'interaction entre les armées ;
- c) développer des compétences pour utiliser les capacités des différentes armées lors des opérations interarmes, interarmées et multinationales.

Segment 1.1 Approche globale

Description

Ce segment donnera aux étudiants une connaissance de l'approche globale, avec un accent sur les tendances futures en matière de commandement militaire et de corps des officiers.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Définir et expliquer la signification de l'approche globale, et établir le lien avec les concepts de « défense totale » et de « défense globale », selon le cas.
- 2) Décrire la nature des conflits futurs.
- 3) Démontrer l'incidence que l'approche globale aura sur le commandement militaire futur.

Questions à examiner

- a) Définition de l'approche globale ;
- b) Nature des conflits futurs ;
- c) Nécessité de l'approche globale ;
- d) Approche globale et commandement militaire futur.

Modules possibles

- Nature des conflits futurs ;
- Approche globale et commandement militaire futur.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

La formation comprendra des cours magistraux, des études de cas, des discussions de groupe et des exercices pratiques.

Références

Gross, Eva. *EU and the Comprehensive Approach*; DIIS REPORT 2008: Copenhagen, 2008, <http://www.diis.dk/sw69236.asp>

Grande-Bretagne. Chambre des communes - Comité Défense : "The Comprehensive Approach: The Point of War is Not Just to Win But to Make a Better Peace." Septième rapport de session 2009-10.

Bentley, Lorne W., et Scott M. Davy. *The Paradoxical Trinity, War as a Complex Adaptive System and How to Approach It Using Systems Thinking and Design*. Institut de leadership des forces canadiennes, 2009.

Braithwaite, Rodric. "Survival: The Struggle for Afghanistan, Global Politics and Strategy." 51.1 *Institut international d'études stratégiques* 51.1 (Février-mars 2009).

Roberts, Adam. *Nations in Arms: The Theory and Practice of Territorial Defence*. New York, NY: St. Martin's Press, 1986

Wass de Czege, et Brigadier General Huba. *Refining the Art of Command for the 21st Century* (Projet du 12 août).

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Segment 1.2 Opérations militaires

Description

Ce segment présente aux étudiants les principes des opérations militaires. Les étudiants apprendront les éléments des opérations de combat, les opérations non combattantes, les opérations humanitaires, les opérations multinationales et les opérations de soutien de la paix. Ils aborderont principalement les opérations d'un point de vue tactique, mais la formation leur présentera à ce stade les opérations dans un environnement interarmées.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Examiner les bases des opérations de combat en guerre terrestre dans les opérations interarmées et multinationales.
- 2) Examiner les fondamentaux des opérations couvrant l'ensemble du spectre, le commandement de la bataille et le processus des opérations.
- 3) Donner un aperçu des opérations d'évacuation de non-combattants (OENC).
- 4) Examiner les rôles, la coordination et les interactions en matière d'OENC.
- 5) Donner un aperçu des opérations d'aide humanitaire.
- 6) Examiner la coordination interministérielle, les rôles et les responsabilités, et les principales organisations liées à l'aide humanitaire.
- 7) Expliquer la structure et l'organisation de l'OTAN.
- 8) Examiner l'histoire de la transformation et la structure organisationnelle du Commandement allié Transformation (ACT) et son incidence sur les opérations futures de l'OTAN.
- 9) Expliquer la doctrine de l'OTAN et les lignes directrices pour les opérations de soutien de la paix (OSP).
- 10) Reconnaître l'importance du cadre normatif pour les OSP et le rôle du Conseil de sécurité de l'ONU pour renforcer la paix dans le monde.
- 11) Reconnaître le large éventail des activités ou tâches militaires à effectuer pour l'ensemble des OSP.
- 12) Expliquer l'importance et la problématique de la coopération entre les organisations internationales (OI), gouvernementales (OG) et non gouvernementales (ONG) dans les opérations de soutien de la paix.
- 13) Décrire les tâches et les rôles impliqués dans les opérations de stabilité.
- 14) Reconnaître les principes de la logistique interarmées.
- 15) Reconnaître les principes des opérations interarmées.
- 16) Identifier les campagnes et opérations principales, et comprendre l'éventail des opérations interarmées.
- 17) Décrire les principes utilisés dans l'organisation des forces interarmées.
- 18) Expliquer la place de l'analyse de genre (besoins et rôles spécifiques des hommes et des femmes) en opérations.
- 19) Identifier les exigences des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU concernant les femmes, la paix et la sécurité (1325, 1820, 1888 et 1889) et les moyens pour y répondre dans les opérations.

Questions à examiner

- a) Examiner comment prendre l'initiative, imprimer et maintenir une dynamique, et exploiter les succès dans les opérations de combat.
- b) Étudier les facteurs associés à l'envergure et au tempo des opérations couvrant l'ensemble du spectre dans la guerre et les opérations militaires autres que la guerre.
- c) Étudier le commandement et le contrôle des OENC, notamment les questions liées à la planification des mesures d'urgence et du prédéploiement.
- d) Examiner le cadre d'emploi et les procédures des opérations d'évacuation relatives au traitement des évacués.
- e) Examiner les opérations sur zone de rassemblement intermédiaire et sur zone de sécurité dans les OENC.
- f) Examiner la planification des opérations d'aide humanitaire, notamment les autorités juridiques et le financement.
- g) Aborder l'exécution et l'évaluation de tous les aspects des opérations d'aide humanitaire.
- h) Quel est le rôle du Conseil de sécurité de l'ONU dans l'établissement d'une OSP ?
- i) Quelle convention sur le statut des forces doit être en place pour les pays impliqués dans une OSP ?
- j) Quels sont les principes de base dans une mission OSP ?
- k) Quelle planification et quelles ressources sont nécessaires pour satisfaire les besoins différents des hommes, des femmes, des garçons et des filles dans des opérations d'aide humanitaire et dans des OSP ?
- l) Qui est responsable lors des opérations de stabilité ?
- m) Concept de groupe de forces interarmées multinationales (GFIM), concept de force de réaction de l'OTAN, relations GFIM/DJTf, mise en œuvre d'un GFIM/DJTf.
- n) Rôles et responsabilités dans le processus de planification opérationnelle : étape I - Initiation ; étape II - Orientation, rôles et responsabilités dans le processus

de planification opérationnelle ; étape III - Élaboration du concept.

Modules possibles

- Opérations de combat ;
- Opérations d'évacuation de non-combattants (OENC) ;
- Aide humanitaire ;
- Opérations multinationales ;
- Opérations de soutien de la paix ;
- Opérations de stabilité ;
- Présentation de la logistique interarmées ;
- Présentation des opérations interarmées ;
- Impacts opérationnels des sexes.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

La formation comprendra des cours donnés par des experts, des séminaires, des études de cas et des exercices.

Références

Directive 40-1 des deux SC : *Prise en compte de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de Nations unies et de la dimension de genre dans la structure de commandement de l'OTAN, y compris les mesures de protection au cours des conflits armés.*

“Doctrine des Forces canadiennes.” (B-GJ-005-000/AF-000), 2003-05-21.

Manuel des opérations polyvalentes de maintien de la paix de l'ONU.

Comité permanent interorganisations (IASC). *Guide to Gender-Aware Post-Disaster Needs Assessment.* 2010.

Femmes, filles, garçons et hommes : des besoins différents, des chances égales - Guide pour l'intégration de l'égalité des sexes dans l'action humanitaire. 2006.

Joint Publication 3-68. *Noncombatant Evacuation Operations.* 23 décembre 2010

Joint Publication 3-29. *Foreign Humanitarian Assistance.* 17 mars 2009.

Joint Publication 4-0. *Joint Logistics.* 18 juillet 2008.

Joint Publication 3-0. *Joint Operations.* 17 août 2006.

Joint Operation Planning and Execution System (JOPES) Volume I, 14 juillet 2000.

Procédures opérationnelles permanentes d'une force multinationale (MNF SOP), HA/DR Mission Extract, Version : 2,5. Janvier 2010.

Manuel de l'OTAN. 17 juin 2004. <http://www.nato.int/docu/handbook/2001/index.htm#CH3>

Le rôle de l'OTAN dans les secours en cas de catastrophe. Octobre 2001. <http://www.nato.int/eadrcc/mcda-f.pdf>

Opérations de soutien de la paix - AJP-3.4.1

Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU

Résolution 1820 du Conseil de sécurité de l'ONU

Résolution 1888 du Conseil de sécurité de l'ONU

Résolution 1889 du Conseil de sécurité de l'ONU

U. S. Army Field Manual 3-0. *Operations.* 14 juin 2001.

UK Joint Doctrine Publication 01 (JDP 01). Mars 2006.

Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU, *Modules de formation de base préalable au déploiement – module 3 – partie 1c : Femmes paix et sécurité : le rôle des opérations de maintien de la paix.* 2009.

Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU. Section des pratiques optimales de maintien de la paix, *Référentiel sur la problématique hommes-femmes pour les opérations de maintien de la paix.* 2004.

Watson, Cynthia A. *Nation-Building and Stability Operations: A Reference Handbook.* New York, NY: Praeger Security International, 2007.

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Segment 1.3. Processus de planification d'état-major/ Tactique et planification

Description

Ce segment présente aux étudiants les principes liés à l'exécution d'activité de planification par armée, interarmées, interministérielle et multinationale dans l'ensemble des opérations militaires. Les discussions mettront l'accent sur les aspects essentiels de l'exécution de la planification pour différentes situations et détermineront le cadre requis pour que nos forces puissent se battre comme un seul homme. Au tournant du XXI^e siècle, le processus de planification des opérations interarmées et les capacités de soutien continueront à évoluer à mesure que nos forces se transformeront pour faire face aux nouveaux défis.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Identifier et examiner les étapes du processus de prise de décision militaire.
- 2) Identifier les zones d'opérations au sein d'un théâtre.
- 3) Identifier les différences entre le théâtre de guerre et le théâtre des opérations.
- 4) Identifier les facteurs physiques associés aux opérations dans les domaines aérien, terrestre, maritime et spatial.
- 5) Appréhender les dimensions de l'environnement informationnel.
- 6) Effectuer une analyse de genre de la zone des opérations.
- 7) Examiner la planification des opérations tactiques, avec notamment l'utilisation de la puissance de feu et des manœuvres, l'intégration des différentes armes, l'exploitation immédiate des succès pour battre l'ennemi, et le maintien en puissance des forces lors des combats.
- 8) Comprendre l'application technique de la puissance de combat, qui englobe les procédures et les techniques permettant d'accomplir des tâches spécifiques au sein d'une action tactique.
- 9) Décrire les concepts de base de la logistique.
- 10) Examiner le processus de planification opérationnelle interarmées.
- 11) Reconnaître les étapes du processus de planification opérationnelle interarmées.
- 12) Reconnaître l'influence des questions de genre dans les opérations.

Questions à examiner

- a) Le processus d'appréciation du commandant, et notamment les composantes de la planification : point

de situation, évaluation de la situation par le commandant, cadrage du problème par le commandant.

- b) Les éléments de la conception opérationnelle et le cycle de décision du commandant.
- c) « Zone opérationnelle » est un terme générique qui englobe des termes plus descriptifs pour les zones géographiques où des opérations militaires sont conduites.
- d) La taille de ces zones opérationnelles et les types de forces employés dépendent de l'ampleur et de la nature de la crise et de la durée prévue des opérations.
- e) L'environnement opérationnel englobe les facteurs et les zones physiques (des milieux aérien, terrestre, maritime et spatial) et l'environnement informationnel. Ils comprennent les systèmes ennemis, amis et neutres qui sont pertinents pour une opération interarmées spécifique.
- f) L'éventail des facteurs physiques, moraux et mentaux susceptibles d'affecter l'application de la tactique.
- g) Quel pays est chargé de la logistique ?
- h) Les actions et contre-actions tactiques entre forces opposées, y compris l'utilisation de manœuvres, soutenues par l'application et la coordination des feux, afin de prendre l'avantage pour défaire l'ennemi.
- i) Comment l'évaluation de la situation peut-elle aider le commandant à appréhender clairement les conditions susceptibles d'influencer les opérations militaires dans la zone d'opérations interarmées ainsi que dans d'autres zones d'intérêt ?
- j) Art opérationnel, conception opérationnelle, éléments de la conception et leur relation avec le processus de planification opérationnelle interarmées (PPOI).

Modules possibles

- Processus de prise de décision militaire ;
- Préparation renseignement du champ de bataille ;
- Tactique ;
- Logistique ;
- Processus de planification opérationnelle interarmées / Conception (Présentation) ;
- Réalisation d'une analyse de genre lors de la planification d'une opération.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

- La formation comprendra des cours donnés par des experts, des séminaires, des études de cas et des exercices.
- Les étudiants devraient recevoir des problèmes tactiques spécifiques à planifier et à évaluer.

Références

Joint Publication 3-0. *Joint Operations*. 11 août 2006.

Joint Publication 4-0. *Joint Logistics*. 18 juillet 2008.

Joint Operation Planning and Execution System (JOPES) Volume I, 14 juillet 2000.

Joint Publication 5-0. *Joint Operation Planning*. 11 août 2006.

Military Decision Making Process- Multinational (MDMP-M) Version 2.4 Janvier 2009.

U.S. Marine Corps Doctrinal Publication (MCDP) 1-3. *Tactics*. 30 juillet 1997.

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Segment 1.4 Capacités des armées/services /Présentation des capacités interarmées

Description

Ce segment décrit les opérations interarmes, interarmées et multinationales, qui sont très importantes pour garder une interaction entre les différentes armées/services des forces militaires. Pour optimiser les interactions, chaque commandant doit comprendre les capacités de toutes les armées et services. Dans la guerre moderne, les capacités de toutes les armées et services sont utilisées de concert pour remporter la victoire.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Décrire et expliquer les capacités des armées/services.
- 2) Explorer les aspects des interactions entre les armées/services au niveau des officiers subalternes.
- 3) Développer des compétences pour utiliser les capacités des différentes armées/services lors des opérations interarmes, interarmées et multinationales.

Questions à examiner

- a) Contexte national : organisation des forces armées.
- b) Structure des forces, capacités et doctrine des armées/services.
- c) Interactions entre les armées/services lors d'opérations, notamment des opérations interarmes, interarmées et multinationales.
- d) Planification et conduite interarmées des opérations.
- e) Description et explication des armées/services et des capacités, avec un accent sur les interactions entre les armées/services au niveau des officiers subalternes.

Modules possibles

- Terre ;
- Mer ;
- Air ;
- Cyberspace ;
- Espace ;
- Présentation des capacités interarmées/Organisation de la force interarmées

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

Cours magistraux, études de cas, discussions de groupe et exercices.

Références

Publication interarmées 3-0. *Joint Operations*. 17 septembre 2006.

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Thème 2: Commandement, leadership et éthique

Objectif

Le thème *Commandement, leadership et éthique* présente aux étudiants la théorie du leadership, l'éducation aux valeurs, le développement du caractère et le statut d'officier. Ce thème fait partie intégrante des caractéristiques d'*éthique militaire* et de *membre de la profession* de l'identité de l'officier.

Description

Ce thème met l'accent sur le développement de l'officier en tant que commandant, leader de caractère, membre de la profession et serviteur du pays. Les définitions clés de ce thème comprennent notamment :

leadership : capacité d'influencer et de commander d'autres personnes lors de l'exécution de la mission et d'améliorer l'organisation ;

caractère : qualités morales qui constituent la nature d'un leader et sous tendent ses décisions et ses actions ;

leader de caractère : personne qui s'efforce de rechercher la vérité, de décider de ce qui est juste, et qui montre le courage et l'engagement d'agir en conséquence. Le caractère n'inclut pas uniquement l'excellence morale et éthique, mais également la détermination, l'autodiscipline et la pertinence du jugement.

Commandement et contrôle : exercice de l'autorité et de la direction, de la part d'un commandant adéquatement désigné, sur des forces assignées et attachées en vue de l'accomplissement de la mission. Les fonctions de commandement et de contrôle sont réalisées au moyen de personnel, d'équipements, de communications, d'installations et de procédures utilisées par un commandant pour planifier, diriger, coordonner et contrôler des forces et des opérations dans l'accomplissement de la mission. Également appelés C2 ;

droit humanitaire international : les activités militaires doivent être conduites dans les limites du droit et en respectant les droits de l'homme.

Objectifs d'apprentissage

- 4) Décrire et définir les valeurs.
- 5) Décrire et définir les mœurs.
- 6) Décrire et définir l'éthique.
- 7) Examiner la morale.
- 8) Examiner la prise de décision éthique.
- 9) Examiner l'influence exercée par les questions liées aux

droits de l'homme et aux inégalités (par exemple, entre les sexes ou les races) sur la prise de décision éthique.

- 10) Décrire la culture organisationnelle.
- 11) Décrire la culture (valeurs, us et coutumes et leur signification) au sein de sa propre organisation.
- 12) Identifier les problèmes liés à la culture organisationnelle dans la sphère militaire pour ce qui concerne les questions liées au sexe, à la diversité et à l'égalité.
- 13) Analyser le concept de commandement de mission.
- 14) Examiner les aspects et les défis du commandement et du contrôle (C2) aux niveaux interarmées et multinational.
- 15) Appliquer les dispositions du droit humanitaire international qui correspondent à sa mission et à son rang, avec un accent sur les questions qui pourraient survenir sur le champ de bataille à un niveau tactique.

Segment 2.1. Éthique de la profession militaire

Description

L'éthique est la capacité d'évaluer son propre comportement moral.

L'éthique désigne des normes selon lesquelles on devrait agir en fonction de valeurs. Les valeurs sont des convictions fondamentales, telles que le devoir, l'honneur et l'intégrité, qui motivent nos attitudes et nos actions. Toutes les valeurs ne sont pas des valeurs éthiques (l'intégrité, oui ; le bonheur, non). Les valeurs éthiques sont reliées à ce qui est bien ou mal et prennent le pas sur les valeurs non éthiques lors de la prise de décisions éthiques. Pour être considéré comme une question éthique appliquée, le problème doit être plus qu'une simple politique sociale ; il doit également être moralement pertinent.

L'éthique de la plupart des forces militaires reflète généralement l'éthique de la société dont elles font partie. Les distinctions entre le système militaire et ses contreparties civiles proviennent du fait que les forces constituent la défense de leur pays.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Décrire et définir les valeurs.
- 2) Décrire et définir les mœurs.
- 3) Décrire et définir l'éthique.
- 4) Examiner la morale.
- 5) Examiner la prise de décision éthique.
- 6) Examiner l'influence exercée par les questions liées aux droits de l'homme et aux inégalités (par exemple, entre les sexes ou les races) sur la prise de décision éthique.

Questions à examiner

- a) La compréhension de l'éthique et de la morale peut différer d'un pays à l'autre ; il faut donc les adapter.
- b) La majeure partie du cours devrait concerner des études de cas. Certains des cas étudiés devraient refléter la pensée locale.
- c) L'enseignant/le formateur doit être capable de passer de la fonction de professeur à celle de coach.
- d) Comment peut-on promouvoir les valeurs d'égalité au sein des organisations militaires et dans les zones d'opérations ?
- e) Quels rôles les codes de conduite jouent-ils dans le comportement éthique ?

Modules possibles

- Valeurs, éthique et moralité ;
- Aspects moraux de la prise de décision militaire ;

- Contraintes morales en temps de guerre : principes et cas de figure ;
- Promotion des droits de l'homme ;
- Identification et résolution des inégalités entre les sexes ;
- Genre et sécurité : normes de comportement/codes de conduite.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

La formation comprendra un cours magistral pour présenter l'éthique, des études de cas (par exemple, à partir du film « Il faut sauver le soldat Ryan ») et des discussions de groupe.

Références

Joint Ethics regulation. (1993) www.dod.mil/dodgc/defense_ethics/ethics_regulation

Coppetiers, Bruno, et Nick Fotion. eds. *Moral Constraints on War: Principles and Cases*. Lexington Books. 2002.

Hartle, Anthony E. *Moral Issues in Military Decision Making*. Kansas: University Press of Kansas, 2004.

Hinman, Lawrence M.. (1998). *Ethics: A Pluralistic Approach to Moral Theory*. Ft Worth: Harcourt Brace & Co, 1998.

Mackie, John L. *Ethics: Inventing Right and Wrong*. New York NY: Penguin Books, 1990.

Moore, George E. *Principia Ethica*. Cambridge: Cambridge University Press, 1977.

Turiel, E. *The Development of Social Knowledge: Morality and Convention*. New York, NY: Cambridge University Press, 1983.

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Segment 2.2. Culture organisationnelle

Description

Ce segment décrira la psychologie, les attitudes, les expériences, les convictions et les valeurs (personnelles et culturelles) d'une organisation, c'est à dire un « ensemble spécifique de valeurs et de normes qui sont partagées par des personnes et des groupes au sein d'une organisation et qui déterminent la manière dont ces derniers interagissent les uns avec les autres et avec les parties prenantes externes ». La culture institutionnelle est la somme des valeurs, des us et coutumes et des significations qui rendent chaque organisation unique.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Décrire le concept de culture organisationnelle.
- 2) Identifier les problèmes liés à la culture organisationnelle dans la sphère militaire pour ce qui concerne les questions de genre, de diversité et d'égalité.
- 3) Décrire la culture (valeurs, us et coutumes, significations) au sein de votre organisation.
- 4) Décrire le concept de climat organisationnel.
- 5) Caractériser le climat organisationnel (schémas de comportement récurrents, attitudes et sentiments qui caractérisent la vie) dans votre organisation.

Questions à examiner

- a) Comment les conflits au sein de l'organisation sont-ils résolus ?
- b) Examiner les cultures organisationnelles des pays voisins afin de comprendre les différences.
- c) En quoi les hommes et les femmes militaires pourraient-ils vivre de manière différente la culture organisationnelle ?
- d) Comment les femmes et les hommes aux différents rangs contribuent-ils à façonner la culture organisationnelle ?
- e) Comment le leadership façonne-t-il la culture organisationnelle en matière de diversité et d'égalité des sexes ?
- f) Comment le leadership est-il exercé en ce qui concerne la mise en application des codes de conduite ?
- g) Comment l'équilibre entre les sexes peut-il être amélioré ?

Modules possibles

- Applications du leadership ;
- Différences entre climat organisationnel et culture organisationnelle ;

- Promotion d'une culture du respect de la diversité ;
- Promotion d'une culture de l'égalité des sexes.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

La formation comprendra des cours magistraux, des études de cas, des discussions de groupe et des exercices pratiques.

Références

Schein, Edgar H. *Organizational Culture & Leadership*. San Francisco, CA: Jossey-Bass, 2004. <http://www.tnellen.com/ted/tc/schein.html>

DCAF, *United Kingdom: Addressing Sexual Harassment in the Armed Forces* in Gender and SSR Training Resource Package, Examples from the Ground (2009)

Rao, Aruna, Rieky Stuart, et David Kelleher. *Gender at Work: Organizational Change for Equality*. Sterling, VA: Kumarian Press, 1999.

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Segment 2.3 Commandement et contrôle (C2)

Description

Ce segment améliore la compréhension qu'ont les étudiants des structures du C2, des relations de commandement et des principes de commandement et de contrôle. Ce cours examine le langage du commandement et du contrôle et son utilisation pour planifier, diriger, coordonner et contrôler des forces et des opérations en vue de l'accomplissement de la mission. L'étudiant apprendra comment l'information est obtenue, intégrée et disséminée de manière efficace au sein d'une force opérationnelle et à travers celle-ci. En outre, l'étudiant se familiarisera avec les concepts de la gestion de l'information et les processus et procédures de partage de l'information.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Passer en revue les principes du C2.
- 2) Décrire la structure et les relations du C2, en particulier au niveau des différents services.
- 3) Comprendre les aspects et les défis du C2 aux niveaux interarmées et multinational.
- 4) Étudier en quoi des types de mission différents et des environnements opérationnels différents entraînent des structures et des relations de C2 différentes.
- 5) Comparer les philosophies de commandement et exposer leurs différences : contrôle restrictif (par exemple, Pacte de Varsovie) et commandement de mission (l'Occident).
- 6) Analyser le concept de commandement de mission.
- 7) Décrire les termes et les principes des systèmes d'information et de communication.
- 8) Définir les principes clés de la gestion de l'information.

Questions à examiner

- a) Quels sont les principes généraux du C2 ?
- b) Pourquoi une unité de commandement et une action unifiée sont-elles essentielles à la réussite de la mission ?
- c) Quels sont les systèmes de C2 prédominants des pays engagés dans une opération ?
- d) Quelles sont les interactions entre les variables opérationnelles et de mission dans le cadrage du problème tactique du commandant ?
- e) Différences entre un système de communication et un système d'information.
- f) Comment les éléments suivants seront-ils intégrés dans une force de coalition : structure des systèmes d'infor-

mation et de communication, gestion de l'information provenant des systèmes d'information et de communication, économie de l'emploi des systèmes d'information et de communication, interopérabilité, flexibilité, « assurance » de l'information, disponibilité, intégrité/propriété et détention de l'information, leadership et structure organisationnelle, partage de l'information, normalisation de l'information, « assurance » de l'information, besoins en information ?

Modules possibles

- Autorités de commandement ;
- Commandement de mission ;
- Systèmes d'information et de communication.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

Cours magistraux, études de cas, discussions de groupe et exercices pratiques.

Références

AAP-31, Glossaire OTAN des systèmes d'information et de communication – Termes et définition.

AJP-6. *Doctrine alliée interarmées relative aux systèmes d'information et de communication.*

FM 6-0 Mission Command: Command and Control of Army Forces.

Joint Publication 3-0. *Joint Operations.* 17 September 2006.

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Segment 2.4 Droit des conflits armés

Description

Ce segment couvre de nombreux domaines qui concernent un large éventail de sujets associés au droit des conflits armés. L'intention n'est cependant pas de couvrir l'intégralité de tous les sujets. Le segment traite du cadre historique, politique, juridique et institutionnel du droit humanitaire international (DHI) et donne des bases pour comprendre le rôle et l'importance du DHI dans le système du droit international. De plus, il présente aux étudiants les organisations internationales les plus importantes, avec leur place et leur rôle. Il traite de l'histoire du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et des principes généraux de son activité. Il donne des bases pour comprendre le rôle et l'importance du CICR lors des conflits armés internationaux et internes ou lors de situations de tension et d'escalade de la violence.

Ce segment passe également en revue les dispositions générales relatives aux actions militaires, donne des bases pour comprendre les parties aux conflits armés en vertu des Protocoles additionnels de 1977 aux Conventions de Genève de 1949, et il introduit les notions de combattant et de non-combattant. Le cadre normatif primaire de la protection juridique internationale des victimes de guerre sera passé en revue car il définit les victimes de guerre et les règles de conduite à leur égard. La protection des populations civiles, des objets civils et des biens culturels contre les conséquences de la guerre sera examinée sur la base de la Convention de Genève IV et des Protocoles additionnels I et II relatifs à la protection des populations civiles lors des conflits armés, de la protection juridique internationale des populations civiles contre les conséquences de la guerre et de la protection du personnel médical civil et des unités médicales.

De plus, ce segment examinera le régime d'occupation militaire, sa notion et les conditions de son règlement. En outre, il passera en revue le droit de la neutralité et présentera aux étudiants les actions de bataille permises sur un territoire neutre.

Enfin, il examinera la responsabilité de la violation des normes du droit humanitaire international et traitera de la responsabilité internationale dans une guerre d'agression. Il mettra aussi l'accent sur la responsabilité pénale internationale des individus pour les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. Il passera en revue la législation internationale concernant la fin des actions militaires et de l'état de guerre et donnera des bases concernant l'armistice, la capitulation et la signature de traités de paix.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Décrire l'état actuel du DHI.
- 2) Analyser les doctrines, règles, dispositions et rôles principaux du DHI.
- 3) Décrire le rôle du CICR dans le système juridique international.
- 4) Expliquer le statut juridique de tous les participants à un conflit armé et faire la distinction entre les participants légaux et illégaux dans les conflits armés.
- 5) Expliquer les règles de conduite à l'égard des victimes de guerre.
- 6) Décrire les dispositions générales régissant la protection des populations civiles contre les conséquences de la guerre.
- 7) Décrire les dispositions générales régissant le statut des objets civils et des biens culturels et leur protection.
- 8) Décrire le statut actuel de l'occupation militaire.
- 9) Analyser les doctrines, règles, dispositions et rôles principaux du droit de la neutralité.
- 10) Énumérer la liste des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.
- 11) Expliquer les principales conditions de la fin des actions militaires et d'un état de guerre.
- 12) Identifier les différences entre armistice, capitulation et traité de paix.
- 13) Décrire les lois protégeant les filles et les femmes dans les conflits armés.
- 14) Expliquer la portée de la prohibition légale des violences sexuelles dans les conflits armés.

Questions à examiner

- a) Qu'apporte la notion de DHI contemporain ?
- b) Quelles sont les sources et les caractéristiques générales du DHI ?
- c) Quelle place les Conventions de Genève et de La Haye occupent-elles dans le système du droit humanitaire ?
- d) Qu'est que le CICR et quels sont ses principes généraux ?
- e) Quelle est la différence entre un combattant et un non-combattant ?
- f) Qui sont les participants légaux aux conflits armés et quelle est leur nature juridique ?
- g) Que prévoit la notion de victimes de guerre ?
- h) Qui sont les prisonniers de guerre et quel est leur statut ?
- i) Quelles sont les conditions générales de la fin des actions militaires et d'un état de guerre ?
- j) Protection des filles et des femmes, y compris des détenues, des réfugiées et des personnes déplacées.

- k) Violences sexuelles dans les conflits armés : violences sexuelles systématiques ou opportunistes, mariages forcés, grossesses forcées, exploitation sexuelle, violences sexuelles contre les hommes.

Modules possibles

- Évolution des idées humanitaires et des activités éditoriales : du passé au présent ;
- Droit humanitaire international en tant que branche du droit international contemporain ;
- Aspects, évolution, comités et principes généraux de l'activité du CICR ;
- Droit de La Haye : nature juridique des participants aux conflits armés ;
- Catégories de base de personnes et d'objets. Combattants ;
- Fondement premier de la protection juridique internationale des victimes de guerre ;
- Prisonniers de guerre ;
- Protection des populations civiles contre les conséquences de la guerre ;
- Dispositions générales relatives au statut des objets civils et des biens culturels et à leur protection ;
- Dispositions particulières concernant le régime d'occupation ;
- Spécificités juridiques du droit de la neutralité ;
- Crimes militaires ;
- Mesures particulières visant à protéger les filles et les femmes ;
- Violences sexuelles dans les conflits armés ;
- Responsabilité pénale individuelle (y compris responsabilité de l'état major).

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

La formation comprendra des cours donnés par des experts, des séminaires, des études de cas et des exercices.

Références

Al-Zuhili, Shiekh Wahbeh, "Islam and International Law." *Revue internationale de la Croix-Rouge* 87.858 (2005): 269-83.

Conventions de La Haye.

ICRC. *Les femmes face à la guerre*. 2001

ICRC *Répondre aux besoins des femmes affectées par les conflits armés : un guide pratique du CICR*. 2004.

Conventions de Genève et Protocoles additionnels.

Green, L.C. *Command Responsibility in International Humanitarian Law*. 1995.

Mulinen, Frederick de. *Manuel sur le droit de la guerre pour les forces armées*. ICRC, 1987.

Rehn, E., et E. Johnson Sirleaf, *Women, War and Peace: The Independent Experts' Assessment on the Impact of Armed Conflict on Women and Women's Role in Peace-Building*, Vol. 1. New York: Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, 2002.

Shaheen, Sardar Ali, et Javaid, Rehman, "The Concept of Jihad in Islamic International Law." *Journal of Conflict and Security Law* 10.3 (2005): 321-43.

Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU, *Modules de formation de base préalable au déploiement – module 3 – partie 1c : Femmes paix et sécurité : le rôle des opérations de maintien de la paix*. 2009.

Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU, *Section des pratiques optimales de maintien de la paix, Référentiel sur la problématique hommes-femmes pour les opérations de maintien de la paix* (2004).

UNIFEM & DPKO, *Addressing Conflict Related Sexual Violence - An Analytical Inventory of Peacekeeping Practice* (New York: UN, 2010).

Watkins, Kenneth. "Controlling the Use of Force: A Role for Human Rights Norms in Armed Conflict." *American Journal of International Law* 98.1 (January 2004): 1-24.

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Thème 3: Études de sécurité et de défense

Objectif

Les étudiants pourront anticiper les incertitudes d'un monde en mutation technologique, sociale, politique et économique et y répondre de manière efficace.

Description

Ce thème établira les bases sur lesquelles les étudiants pourront construire leur expertise professionnelle dans le contexte de la société à laquelle ils appartiennent en tant que citoyens. Les étudiants auront une présentation de l'histoire militaire, ce qui leur permettra d'accéder à une vraie compréhension doctrinale de la tactique, des opérations et de la stratégie. Une compréhension de la manière d'utiliser efficacement les systèmes de communication et les médias devrait améliorer la capacité du jeune officier à construire et à maintenir des relations gagnant-gagnant avec les médias lors des missions et des opérations futures. Au cœur de toute opération se trouvent les combattants. Nous devons nous assurer que leur bien-être, tant physique que mental, est pris en charge. Les futurs officiers devraient comprendre la place de l'État dans l'environnement des relations internationales actuelles ainsi que la manière dont l'économie et les politiques internationales sont déterminées et leurs résultats. Une telle compréhension inclut la connaissance de la meilleure manière d'interagir avec autrui, tant au sein de la communauté qu'avec des personnes de sexe différent ou de culture différente.

Objectifs d'apprentissage

- 1) Développer des compétences de pensée critique basées sur l'étude de l'histoire militaire opérationnelle, institutionnelle et bibliographique.
- 2) Décrire l'importance des valeurs sociétales pour la sphère militaire et pour le débat sur les relations civilo-militaires.
- 3) Expliquer le rôle et l'évolution des médias, y compris l'internet.
- 4) Décrire les relations avec les médias comme un élément clé de la réussite des missions.
- 5) Expliquer l'organisation, les fonctions et les principes du soutien du personnel.
- 6) Expliquer la nature et la dynamique des relations internationales.
- 7) Décrire les développements historiques principaux et l'évolution du système international.
- 8) Décrire les concepts de genre, de différences de genre, de rôle de genre et d'égalité de genre.

- 9) Définir la notion de conscience culturelle et décrire l'environnement des activités prévues dans la région en question, et notamment les questions culturelles et environnementales et l'identification des acteurs principaux dans la zone.

Segment 3.1 Théorie de la guerre

Description

Ce segment explique les aspects généraux de l'évolution de la théorie et de l'art de la guerre à travers le monde, ainsi que l'influence exercée sur l'art de la guerre par les développements scientifiques et technologiques. Le segment éveillera l'imagination et la pensée tactiques des étudiants, compétences qu'ils seront amenés à utiliser lors de la conduite d'opérations. Dans le monde moderne, la capacité à s'orienter rapidement dans des situations complexes et dynamiques revêt une importance beaucoup plus grande. L'étude de la théorie et de l'histoire de la guerre vise à préparer les officiers à agir dans des situations nouvelles et complexes et à prendre des décisions créatives. La théorie et l'histoire de la guerre sont des aspects essentiels de l'éducation militaire.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Décrire l'évolution de l'art de la guerre.
- 2) Décrire les aspects de base de la théorie de la guerre.
- 3) Identifier les principales composantes de l'art de la guerre moderne et expliquer leurs objectifs.
- 4) Décrire et expliquer des opérations de combat dans des situations complexes.

Questions à examiner

- a) Comment peut-on appliquer les leçons apprises et les enseignements tirés de la théorie et de l'histoire de la guerre à la planification, à la conduite et au soutien global des opérations interarmes, interarmées et multinationales ?
- b) Quelles innovations certaines batailles ou campagnes spécifiques ont elles apportées à la science militaire ?

Modules possibles

- Histoire de l'art de la guerre ;
- Évolution de l'art de la guerre pendant la Première et la Seconde guerre mondiale ;
- Jalons dans l'art de la guerre et la théorie de la guerre.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

La formation comprendra des cours magistraux, des études de cas et des discussions de groupe.

Références

Feaver, Peter D. *Armed Servants: Agency, Oversight and Civil-Military Relations*. Cambridge: Harvard University Press, 2003.

Gat, Azar. *War in Human Civilization*. Oxford: Oxford University Press, 2006.

Hackett, John, Sir. *Profession of Arms: The 1962 Lees Knowles Lecture Given at Trinity College*, Cambridge. Times Publishing Company, 1962.

Keegan, John. *A History of Warfare*. New York, NY: Random House, 1993.

Owens, Williams, and Edward Offley. *Lifting the Fog of War*. Baltimore, MD: Johns Hopkins University Press, 2001.

Wallach, Jehuda L. *The Dogma of the Battle of Annihilation: The Theories of Clausewitz and Schlieffen and Their Impact on the German Conduct of Two Wars*. Westport, CT: Greenwood Press, 1986.

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Segment 3.2 Communications et médias

Description

Ce segment vise à présenter aux étudiants les compétences en matière de communication et à leur permettre de comprendre la relation entre les forces armées et les médias. Une telle compréhension devrait améliorer la capacité du jeune officier à construire et à maintenir des relations gagnant-gagnant avec les médias lors des missions et des opérations futures. En outre, l'étudiant examinera les éléments des communications stratégiques et sera conscient de l'influence que les médias peuvent avoir sur l'opération.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Décrire les relations avec les médias.
- 2) Préparer des déclarations et des messages cohérents.
- 3) Participer de manière efficace à une conférence de presse.
- 4) Accorder une interview audiovisuelle efficace.
- 5) Expliquer le rôle et l'évolution des médias, y compris l'internet.
- 6) Expliquer le rôle des médias en tant que facteur clé de succès pour les missions militaires.
- 7) Examiner la « bataille de la narration », et notamment la définition de la « narration », du « thème » et du « message ».
- 8) Décrire la stratégie de communication au niveau tactique.
- 9) Élaborer des communications pour toucher les femmes et les hommes, les publics lettrés et illettrés, les personnes déplacées et les groupes marginalisés.

Questions à examiner

- a) Défense et médias : présentation générale des médias nationaux (organisation, couverture, ligne éditoriale, attitude envers la défense, etc.) et présentation des médias internationaux les plus importants, notamment les agences de presse présentes dans les différentes zones d'opérations militaires.
- b) Lignes directrices nationales relatives aux contacts entre le personnel militaire et les médias en temps de paix et en opérations.
- c) Éthique et pratiques professionnelles des médias et leur applicabilité aux opérations militaires, par exemple Wikileaks.
- d) Communication de crise : comment anticiper une crise grâce à une bonne communication ? (niveau stratégique et restauration de la confiance) Comment planifier une telle communication ?

- e) Aspects liés à l'interopérabilité dans une force opérationnelle multinationale.
- f) Comment élaborer une feuille de route pour délivrer une stratégie de communication et pour soutenir et maximiser l'efficacité des processus d'état-major existants, tels que la planification.
- g) Influence de l'engagement des leaders clés sur les résultats du message.
- h) Comment les militaires peuvent-ils travailler avec les médias locaux pour atteindre toutes les parties de la communauté ?

Modules possibles

- Compétences de négociation et de médiation ;
- Communiqué et conférence de presse (théorie et pratique) ;
- Communication de crise ;
- Interview (théorie et pratique) ;
- Déclarations et messages (pratique) ;
- Communication avec les communautés locales.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

- La formation comprendra des cours magistraux, des études de cas, des discussions de groupe et des exercices pratiques.
- Chaque participant sera encouragé à jouer un rôle actif et aura la possibilité de poser des questions. Des interviews seront effectuées lors d'exercices en direct avec des journalistes professionnels jouant des rôles.
- Les interviews individuelles pourront être enregistrées par un journaliste équipé d'un microphone et par un caméraman. Les autres membres du sous-groupe regarderont et entendront l'interview de leurs collègues sur un poste de télévision situé dans une autre pièce. Chaque interview sera enregistrée et gravée sur un CD ou un DVD qui sera remis individuellement à l'étudiant.

Références

- Hoffman, Ben. *Conflict and Power and Persuasion: Negotiating Effectively*. North York, Toronto: Captus Press, 1993.
- U.S. Joint Forces Command/Joint Warfighting Center. *Commander's Handbook for Strategic Communication and Communication Strategy, Version 3*. 24 June 2010 http://www.dtic.mil/doctrine/doctrine/jwfc/sc_hbk10.pdf
- Techau, Jan. "What Makes Communications Strategic?-Preparing Military Organization for the Battle of Ideas." *Division Recherche. Collège de Défense de l'OTAN*, Rome. 65

(février 2011): 1-8. <http://www.ndc.nato.int/download/downloads.php?icode=246>

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Segment 3.3 Gestion des ressources : Personnel

Description

Le soutien intégré du personnel est une composante essentielle de l'état de préparation opérationnelle ; lorsqu'il est effectué correctement, il devient un multiplicateur de puissance pour la force interarmées. Le commandant d'unité et les gestionnaires des effectifs/du personnel doivent garder une visibilité permanente sur les questions liées aux ressources humaines afin de soutenir correctement la force et de maintenir son état de préparation. Le soutien du personnel est essentiel à la réussite de toute opération et ne peut donc pas être laissé au hasard ni réduit à un rôle mineur.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Décrire les responsabilités de gestion du personnel.
- 2) Décrire les éventuelles exigences de soutien à l'égard d'autres organisations.
- 3) Expliquer les rôles et responsabilités de surveillance de la gestion du personnel en soutien des opérations interarmées.

Questions à examiner

- a) Comment gérer les renforts/appoints ; la formation du personnel interarmées et les activités de suivi ; la comptabilité du personnel et les rapports sur les effectifs ; les politiques de rotation ; les employés civils ; la paie et les indemnités ; les opérations postales ; le bien-être, le moral et les activités récréatives ; le signalement des pertes en hommes ; les récompenses et les décorations.
- b) Comment planifier un soutien aux opérations, notamment appel des composantes de réserve ; gel des départs (stop-loss) ; opérations d'évacuation de non-combattants et rapatriement de non-combattants ; opérations de récupération de personnel ; opérations avec des détenus.
- c) Comment effectuer une planification efficace du soutien du personnel impliqué dans toutes les phases de la planification d'une action de circonstance et de crise afin d'utiliser au mieux la capacité de la force interarmées à accomplir la mission.

Modules possibles

Principes de gestion du personnel

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

Cours magistraux, discussions, études de cas.

Références

Joint Publication 1-0. *Personnel Support to Joint Operations*. 16 octobre 2006.

Joint Publication 3-0. *Joint Operations* 17 septembre 2006.

Joint Publication 3-33. *Joint Task Force Headquarters*. 16 février 2007.

Joint Publication 4-0. *Joint Logistics*. 18 juillet 2008.

Joint Publication 4-05. *Joint Mobilization Planning*. 22 mars 2010.

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Segment 3.4 Sécurité internationale

Description

Ce segment vise à examiner la sécurité internationale et ses processus, à développer les connaissances, la compréhension et les compétences requises pour permettre aux personnels allant du niveau intermédiaire au niveau officier de faire le lien entre la survenue d'événements nationaux ou internationaux et leur expérience.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Interpréter la nature et la dynamique des relations internationales.
- 2) Comprendre les développements historiques principaux et l'évolution du système international.
- 3) Comprendre la signification de la mondialisation et son influence sur les États.
- 4) Comprendre le fonctionnement du système international et les interactions entre ses acteurs principaux.
- 5) Examiner les interactions entre les États nations et les tendances correspondantes en matière de souveraineté.
- 6) Identifier les organisations non gouvernementales, les institutions intergouvernementales et les entreprises internationales susceptibles d'affecter la politique de sécurité.
- 7) Analyser la signification et le rôle du « pouvoir de convaincre » (soft power) et du « pouvoir de contraindre » (hard power) dans les relations internationales contemporaines.
- 8) Identifier les menaces posées par les acteurs étatiques et non étatiques.
- 9) Reconnaître l'influence des facteurs économiques, sociétaux, humanitaires, culturels, historiques et géographiques dans une région.
- 10) Comprendre comment la sécurité est perçue par les acteurs politiques/militaires dans une région.
- 11) Comprendre le rôle et les mécanismes des Nations Unies (ONU) et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).
- 12) Interpréter le rôle, la stratégie et le développement de l'OTAN.
- 13) Comprendre les objectifs de la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne (UE) et les mécanismes d'intervention à l'extérieur de l'UE.

Questions à examiner

- a) Présenter aux étudiants les principaux concepts et ten-

dances théoriques des relations internationales ainsi que les principales opportunités et limitations auxquelles les petits États sont confrontés dans le système international contemporain.

- b) Interpréter la nature des conflits contemporains et l'environnement dans lesquels ils se déroulent.
- c) Interpréter le large éventail des défis de sécurité, leurs causes, leurs qualités et leur perception.
- d) Examiner la nature, les buts et les actions de ces acteurs et leurs implications pour les politiques de sécurité et militaires.
- e) Interpréter les principaux éléments de la stratégie.
- f) Illustrer les outils utilisés par les organisations internationales, l'OTAN, l'UE et l'OSCE.

Modules possibles

- Cadre théorique des relations internationales ;
- Environnement de conflit ;
- Menaces militaires et non militaires ;
- Acteurs sur la scène internationale ;
- Définition de la stratégie ;
- Instruments de stratégie et de politique des organisations intergouvernementales.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

Cours magistraux, discussions, études de cas.

Références

Ackermann, Alice. *OSCE Mechanisms and Procedures Related to Early Warning, Conflict Prevention, and Crisis Management. OSCE Yearbook 2009*. <http://www.core-hamburg.de/documents/yearbook/english/09/Ackermann-en.pdf>

Biscop, Sven, et Andersson, Jan. *The EU and the European Security Strategy: Forging a Global Europe*. Routledge, 2006.

Brown, Michael et al., Eds. *Theories of War and Peace: An International Security Reader*. Cambridge, MA: MIT Press, 1998.

Bull, Hedley. *The Anarchical Society: A Study of Order in World Politics*. New York, NY: Columbia Press, 1977.

Mearsheimer, John, "The False Promise of International Institutions." *International Security*, Vol. 19.3 (1994/1995): 5-49.

Nye, Joseph. *Soft Power: The Means to Success in World Politics*, Public Affairs Ltd 2004.

The NATO-Russia Archive - *New European Security Architecture* <http://www.bits.de/NRANEU/EuropeanSecurity.htm>

Waltz, Kenneth. *Theory of International Politics*. New York, NY: McGraw Hill, 1979.

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées

Segment 3.5 Relations civilo militaires

Description

Ce segment examine les relations entre les secteurs civil et militaire au niveau opérationnel, avec un accent particulier sur le contrôle démocratique du secteur de la sécurité. D'aucuns pensent que le droit de regard du civil sur les opérations multinationales est devenu de plus en plus problématique. Le rôle croissant du militaire dans la reconstruction de l'État lors d'opérations multinationales doit également être examiné. Enfin, il convient également de traiter du rôle joué par l'assistance à la sécurité pour faire progresser le contrôle démocratique du secteur de la sécurité. Le segment se termine par l'examen des opportunités et des défis posés au XXI^e siècle par les relations civilo militaires et l'importance du développement d'un dialogue entre le politique et le militaire.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Développer une compréhension de l'importance des valeurs sociétales pour le militaire.
- 2) Présenter aux étudiants le débat sur les relations civilo militaires en vue de les familiariser avec ce sujet.
- 3) Engagements internationaux pour un contrôle démocratique du secteur de la sécurité et implication des acteurs internationaux dans la réforme du secteur de la sécurité (SSR).
- 4) Examiner la nature et l'évolution de la profession militaire dans le contexte sociétal actuel à travers une comparaison des expériences actuelles et passées.

Questions à examiner

- a) Les relations civilo militaires en tant que composante institutionnelle principale de la politique de sécurité militaire.
- b) Les relations politico militaires en tant que partie du champ élargi des relations civilo militaires.
- c) Le rôle de l'officier militaire par rapport au politique et aux politiques en tant qu'aspect central et principal des relations civilo militaires.
- d) Définition du contrôle civil objectif et subjectif, conduisant à l'efficacité des relations civilo militaires en vue de maximiser la sécurité militaire.
- e) Professionnalisme militaire basé sur l'expertise, la responsabilité et la collaboration.
- f) Contrôle civil de la profession militaire et limitations qu'il impose aux militaires.
- g) La loyauté et l'obéissance en tant que plus hautes vertus militaires.

- h) Le contrôle civil en tant que promoteur du professionnalisme militaire et d'une armée qui reflète la société qu'elle est chargée de protéger.
- i) Professionnalisme et suprématie civile.
- j) Défis et problèmes des relations civilo militaires.
- k) Éléments de base du contrôle démocratique des forces armées.
- l) Approches existantes en matière de contrôle démocratique des forces armées.
- m) Rôle et responsabilités des différentes institutions dans la mise en place et l'exercice d'un contrôle démocratique des forces armées.

Modules possibles

- Importance des valeurs sociétales pour le militaire ;
- Principes du contrôle démocratique des forces armées pour résoudre les défis de la prise de décision civilo militaire.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

- Les étudiants reçoivent des consignes et participent à des discussions concernant les principes de base qui sous-tendent chaque sujet.
- Périodes académiques (cours magistraux) suivies d'une discussion de groupe à la fin du module.

Références

- Aumuller, David F. "Defending the Generals." *Armed Forces Journal* (July 2007). <http://www.afj.com/2007/07/2792766>
- Bacevich A.J., "The Paradox of Professionalism: Eisenhower, Ridgeway, and the Challenge to Civilian Control, 1953-1955." *The Journal of Military History* 61.2 (avril 1997): 303-333.
- Cohen A.E. *Supreme Command: Soldiers, Statesmen and Leadership in Wartime*. London: Free Press, 2002.
- Desch M.S. "Bush and the Generals." *Foreign Affairs* (mai/juin 2007): <http://www.foreignaffairs.org/20070501faessay86309/michael-c-desch/bush-and-the-generals.html>
- Finer, S.E. *The Man on Horseback: The Role of the Military in Politics*, Harmondsworth: Penguin, 1962.
- Gricius, A., and K. Paulauskas K. "Democratic Control of the Armed Forces in Lithuania." *Connections*, 4 (2002): 29-50.
- Gheballi, Victor-Yves, et Alexander Lambert. *The OSCE Code of Conduct on Politicomilitary Aspects of Security: Anatomy and Implementation*. Martinus Nijhoff Publishers, 2005.

Hudlin, K. (2000), "Civil Supremacy Over the Military: Its Nature and Limits." *Armed Forces and Society* 19.1 (1999): 7-26.

Huntington, S.P. *The Soldier and the State: Theory and Politics of Civil-Military Relations*. Cambridge, MA: Harvard University Press, 1957.

McMaster, H.R. *Dereliction of Duty: Johnson, McNamara, the Joint Chiefs of Staff and the Lies That Led to Vietnam*. New York: HarperCollins, 1997.

Merle M. (2006), "Civil-military Relations in Estonia." Novembre 2006. <http://www.icds.ee/index.php?=73&L=1&tx>

Owens M.T. "Rumsfeld, the Generals, and the State of U.S. Civil-Military Relations." *Naval War College Review* 59.4 (Automne 2006): 68-80, http://findarticles.com/p/articles/mi_m0JIW/is_4_59/ai_n27094547/print?tag=artBody;coll

Strachan H. (2003) "The Civil-Military Gap in Britain." *The Journal of Strategic Studies* 26 (juin 2003): 43-63.

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Module 3.5.1. Importance des valeurs sociétales pour le militaire

Description

Transmettre les connaissances nécessaires à une compréhension de l'influence des valeurs, des normes et des pratiques démocratiques sur les forces armées. Proposer une présentation analytique des théories actuelles concernant les relations civilo militaires afin de donner aux étudiants un bagage théorique de base. Donner dès le départ un aperçu de l'histoire, puis mettre l'accent sur les tendances actuelles à ce sujet au XX^e siècle, à travers l'étude de spécialistes tels que Huntington, Finer et Janowitz pendant les années de Guerre froide, et Feaver par après. À la fin de cette évaluation, indiquer la pertinence de tout ceci par rapport aux opportunités et aux défis actuels pour le XXI^e siècle et pour l'avenir de la profession militaire et l'évolution du dialogue entre les politiques et les militaires.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Expliquer l'importance des valeurs sociétales pour le militaire.
- 2) Analyser le débat concernant les relations civilo militaires.
- 3) Décrire la nature et l'évolution de la profession militaire dans le contexte sociétal actuel à travers une comparaison des expériences actuelles et passées.

Questions à examiner

- a) Les relations civilo militaires en tant que composante institutionnelle principale de la politique de sécurité militaire.
- b) Les relations politico militaires en tant que partie du champ élargi des relations civilo militaires.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

- Les étudiants reçoivent des consignes et participent à des discussions concernant les principes de base qui sous-tendent chaque sujet.
- Périodes académiques (cours magistraux) suivies d'une discussion de groupe à la fin du module.

Références

Bacevich A.J., "The Paradox of Professionalism: Eisenhower, Ridgeway, and the Challenge to Civilian Control, 1953-1955." *The Journal of Military History*. 61.2 (avril 1997): 303-333.

Hudlin, K. "Civil Supremacy Over the Military: its Nature and Limits." *Armed Forces and Society* 19.1 (1999): 7-26.

Huntington, S.P. *The Soldier and the State: Theory and Politics of Civil-Military Relations*. Cambridge, MA: Harvard University Press, 1957.

Lambert, Alexandre. *Implementation of the Democratic Control of the Armed Forces in the OSCE Region*. DCAF Occasional Paper #11, 2006.

Module 3.5.2. Principes du contrôle démocratique des forces armées pour résoudre les défis de la prise de décision civilo militaire.

Description

Transmettre les connaissances nécessaires à une compréhension de l'influence des valeurs, des normes et des pratiques démocratiques sur les forces armées. Présenter de manière analytique les théories actuelles des relations civilo militaires afin de donner aux étudiants un bagage théorique et historique de base à travers l'étude de spécialistes tels que Huntington, Finer, Janowitz et Feaver. Le segment se termine par l'examen des opportunités et des défis posés au XXI^e siècle par les relations civilo militaires et l'importance du développement d'un dialogue entre le politique et le militaire.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Appliquer les grands principes du contrôle démocratique des forces armées pour résoudre les défis de la prise de décision civilo-militaire.

Questions à examiner

- a) Professionnalisme militaire basé sur l'expertise, la responsabilité et la collaboration.
- b) Contrôle civil de la profession militaire et limitations qu'il impose au militaire.
- c) La loyauté et l'obéissance en tant que plus hautes vertus militaires.
- d) Le contrôle civil en tant que promoteur du professionnalisme militaire et d'une armée qui reflète la société qu'elle est chargée de protéger.
- e) Professionnalisme et suprématie civile.
- f) Défis et problèmes des relations civilo militaires.
- g) Éléments de base du contrôle démocratique des forces armées.
- h) Approches existantes en matière de contrôle démocratique des forces armées.
- i) Rôle et responsabilités des différentes institutions dans la mise en place et l'exercice d'un contrôle démocratique des forces armées.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

- Les étudiants reçoivent des consignes et participent à des discussions concernant les principes de base qui sous-tendent chaque sujet.
- Périodes académiques (cours magistraux) suivies d'une discussion de groupe à la fin du module.

Références

Identiques à celles du segment 3.5

Segment 3.6 Conscience culturelle

Description

Ce segment donnera aux étudiants des connaissances sur la manière dont la conscience culturelle les aidera à exécuter leurs missions professionnelles. Le commandant opérationnel doit déterminer quelles informations sont nécessaires à la réussite de la mission, où les trouver et comment les appliquer. Les aspects culturels suivants fournissent des informations essentielles qui devraient être prises en considération : compréhension de base des principales différences culturelles entre les tribus, les groupes, les factions et les organisations ; compréhension de l'opinion publique locale ; points de tension et centres de pouvoir dans la région concernée. Une compétence culturelle devrait être garantie au sein des troupes déployées, avec notamment une compréhension des religions locales et des systèmes de croyances de base, de la dynamique de genre et de l'aspect de la culture qu'il faudra influencer en vue d'initier un changement.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Définir la notion de conscience culturelle et comprendre l'environnement des activités prévues dans la région en question.
- 2) Décrire les considérations culturelles (centres de population dans la région, langue, caractéristiques et conditions sociales, traditions, rôles des sexes et relations entre les sexes, us et coutumes, composition ethnique, religion, leadership des groupes religieux locaux, défis posés aux autorités locales, groupes d'opposition violents et non violents, économie, infrastructure, communications).
- 3) Effectuer une analyse culturelle de genre et montrer son lien avec la sécurité de l'unité et de la population locale.
- 4) Identifier les acteurs principaux dans la zone (à partir de la directive de planification globale des opérations - COPD) :
 - États nations et entités non étatiques ;
 - organisations, notamment organisations gouvernementales, forces de sécurité, organisations internationales (OI) et organisations non gouvernementales (ONG), mais aussi sociétés commerciales et entreprises multinationales ;
 - groupes, notamment groupes d'intérêt politique, groupes de pouvoir social et d'influence, mais également groupes ethniques, religieux, tribaux ou claniques généralement reliés aux individus ci-dessus ;
 - figures individuelles, notamment décideurs, chefs, leaders d'opinion et faiseurs d'opinion.
- 5) Effectuer une analyse culturelle centrée sur les religions et les traditions et montrer son lien avec la sécurité de l'unité et de la population locale.

- 6) Effectuer une analyse culturelle de genre et montrer son lien avec la sécurité de l'unité et de la population locale.

Questions à examiner

- a) Comparaison entre l'établissement de relations à long terme et les gains à court terme.
- b) Conditions requises pour l'amélioration des relations diplomatiques.
- c) Comment la conscience culturelle peut-elle diminuer les coûts opérationnels et les pertes d'équipements ?
- d) Amélioration de la conscience globale de la situation et prise de décision efficace.
- e) Que faut-il prendre en compte lorsque l'on travaille avec une population de religion différente ?
- f) De quoi doit-on tenir compte lorsque l'on travaille avec les chefs religieux de la communauté ?

Modules possibles

- De quoi faut-il être conscient lors d'un déploiement dans une zone/région ayant une culture différente ?
- Conflits culturels potentiels - nourriture, boissons, habillement, comportement social ;
- Présentation des aspects culturels ;
- Conditions et caractéristiques sociales, us et coutumes, rôles des sexes et relations entre les sexes ;
- Composition ethnique et religieuse, leadership des groupes religieux locaux ;

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

La formation comprendra des cours magistraux, des études de cas concernant la Somalie, l'Irak et l'Afghanistan, des discussions de groupe et des exercices pratiques.

Références

<http://www.au.af.mil/au/aul/bibs/culture.htm>

Allied Command Operations Comprehensive Operations Planning Directive (COPD), Chapitre 2 – *Situation Awareness and Knowledge Development, Identify the Main Actors in the Area*, 2-8, Feb 2010.

Huntington, Samuel. *The Clash of Civilization and the Remaking of World Order*. New York, NY: Simon and Schuster, 1996.

Cultural Awareness and the Military documents (Internet Resources, Books, Documents, Periodicals).

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.



Atelier de rédaction du Programme de référence des études militaires professionnelles, Rome



Visite du Collège de commandement et d'état-major afghan à Bruxelles



III. Étape d'officier intermédiaire

Thèmes (T), segments (B) et modules possibles (M)

T1. Profession des armes

B 1.1 Approche globale des opérations 70

- Module 1.1.1 Contribution diplomatique, économique et civile à une approche globale
- Module 1.1.2 Contribution militaire à une approche globale au niveau tactique
- Module 1.1.3 Contribution militaire à une approche globale au niveau opératif
- Module 1.1.4 Contribution militaire à une approche globale dans les opérations multinationales
- Module 1.1.5 Contribution militaire à une approche globale au niveau politique et stratégique
- Module 1.1.6 Travailler avec des organisations internationales et non gouvernementales

B 1.2 Planification opérationnelle et conception opérationnelle..... 71

- Module 1.2.1 Processus de prise de décision. Évaluation tactique et opérative
- Module 1.2.2 Planification d'une campagne. Processus de planification opérationnelle (OTAN : OPP, US : JOPP)
- Module 1.2.3 Art opératif
- Module 1.2.4 Gestion opérationnelle
- Module 1.2.5 Conception opérationnelle. Concepts de conception opérationnelle

B 1.3 Rôles, missions et capacités opérationnels 72

- Module 1.3.1 Spectre des opérations interarmées
- Module 1.3.2 Opérations terrestres. Contribution de la composante terre à une campagne. Rôles et missions
- Module 1.3.3 Considérations de planification pour une opération terrestre
- Module 1.3.4 Opérations maritimes. Contribution de la composante mer à une campagne. Rôles et missions
- Module 1.3.5 Considérations de planification pour une opération maritime
- Module 1.3.6 Opérations aériennes. Contribution de la composante air à une campagne. Rôles et missions
- Module 1.3.7 Considérations de planification pour une opération aérienne
- Module 1.3.8 Capacités et processus de gestion des crises
- Module 1.3.9 Opérations de réponse aux crises
- Module 1.3.10 Campagnes
- Module 1.3.11 Fonctions interarmées/moyens stratégiques
- Module 1.3.12 Rôles et missions du groupe de forces interarmées multinationales (GFIM)

B 1.4 Renseignement de niveau opératif 73

- Module 1.4.1 Renseignement, surveillance, ciblage, acquisition et processus de reconnaissance
- Module 1.4.2 Cycle du renseignement
- Module 1.4.3 Préparation renseignement interarmées de l'environnement opérationnel

B 1.5 Opérations d'information..... 74

- Module 1.5.1 Guerre électronique
- Module 1.5.2 Guerre C2 (guerre du commandement et du contrôle)
- Module 1.5.3 Cyberguerre
- Module 1.5.4 Opérations psychologiques (PsyOps)

T2. Commandement, leadership et éthique

B 2.1 Éthique	76
Module 2.1.1	Valeurs, vertus et caractéristiques appliquées
Module 2.1.2	Principes éthiques et usage de la force
Module 2.1.3	Valeurs militaires et civiles
Module 2.1.4	Code professionnel et éthique du combattant
B2.2 Leadership	77
Module 2.2.1	Techniques de développement des leaders
Module 2.2.2	Leadership de crise et leadership dans les situations extrêmes
B 2.3 Commandement et contrôle	78
Module 2.3.1	Philosophies de commandement. Commandement de mission
Module 2.3.2	Commandement et contrôle des armées
Module 2.3.3	Principes du commandement interarmées et multinational
Module 2.3.4	L'approche manœuvriste des opérations
Module 2.3.5	Responsabilités de commandement et de contrôle dans les opérations nationales et multinationales
Module 2.3.6	Relations soutenu-soutenant (ou concourant-menant) dans les opérations interarmées. Relations C2 et interface avec le niveau politique
Module 2.3.7	Nature du commandement au niveau opératif
B 2.4 Droit des conflits armés	79
Module 2.4.1	<i>Jus ad bellum</i> (droit à la guerre). Cadre juridique pour l'usage de la force. Conflit international et non international
Module 2.4.2	<i>Jus in bello</i> (droit de la guerre) - Droit humanitaire international (DHI). Règles de base, principes et applicabilité du DHI.
Module 2.4.3	Conduite des hostilités. Moyens et méthodes de lutte
Module 2.4.4	Protection des civils et des biens culturels dans les conflits armés
Module 2.4.5	Règles d'engagement dans le contexte du droit des conflits armés
Module 2.4.6	Rôle des organisations impliquées dans le droit humanitaire
Module 2.4.7	Responsabilité pénale

T3. Études de sécurité et de défense

B 3.1 Histoire et théorie de la guerre – Évolution de l'art opératif	81
Module 3.1.1	Théorie et évolution de l'art opératif
Module 3.1.2	Origines de l'art opératif aux XVIII ^e et XIX ^e siècles
Module 3.1.3	Évolution de l'art opératif au XX ^e siècle
Module 3.1.4	Conception et état actuel de l'art opératif
Module 3.1.5	Contre-insurrection et art opératif
B 3.2 Communications	82
Module 3.2.1	Communications stratégiques
Module 3.2.2	Communications opérationnelles
Module 3.2.3	Relations avec les médias
Module 3.2.4	Rôle des nouveaux médias

B 3.3 Logistique interarmées et multinationale et gestion des ressources.....	83
Module 3.3.1	Gestion des ressources. Construire la force
Module 3.3.2	Logistique des armées. Principes, domaines fonctionnels, cadre, classes d'approvisionnement, etc.
Module 3.3.3	Soutien logistique du combat pour les troupes sur le terrain
Module 3.3.4	Domaines fonctionnels de la logistique interarmées
Module 3.3.5	Logistique multinationale
B 3.4 Sécurité internationale.....	84
Module 3.4.1	Cadre global de sécurité
Module 3.4.2	Théories des relations internationales
Module 3.4.3	Système des Nations Unies
Module 3.4.4	Structures de sécurité régionales
B 3.5 Formulation et structure des politiques nationales de sécurité.....	85
Module 3.5.1	Cadre juridique
Module 3.5.2	Théories de la prise de décision
Module 3.5.3	Structure au niveau national : exécutive et législative
Module 3.5.4	Formulation des politiques nationales de sécurité
B 3.6 Relations civilo militaires	86
Module 3.6.1	Questions générales -- Théorie et modèles
Module 3.6.2	Relations civilo militaires dans les démocraties libérales
Module 3.6.3	Relations civilo militaires dans les sociétés en transition
Module 3.6.4	Le militaire dans les sociétés multiethniques
Module 3.6.5	Armée et changement social
Module 3.6.6	Droit de regard civil sur les opérations multinationales
B 3.7 Environnement opérationnel contemporain.....	87
Module 3.7.1	Contestataires
Module 3.7.2	Tendances influant sur la sécurité globale
Module 3.7.3	Développements en matière de GRIN (technologies génétiques, robotiques, informatiques et nanotechnologiques)
Module 3.7.4	Monde contextuel
Module 3.7.5	Structures de sécurité régionales et internationales
Module 3.7.6	Implications pour les forces militaires et de sécurité
B 3.8 Gestion des crises.....	88
Module 3.8.1	Menaces et vulnérabilités intérieures
Module 3.8.2	Contexte juridique
Module 3.8.3	Structure nationale
Module 3.8.4	Réponse aux crises
Module 3.8.5	Gestion des conséquences

Thème 1: Profession des armes

Objectif

Le thème *Profession des armes* présente aux étudiants leur profession à travers le concept du statut d'officier. Il offre aux étudiants une compréhension de la tactique, des opérations et de la stratégie des opérations militaires actuelles et futures tout en formant des leaders qui auront une compréhension approfondie de leur profession et qui pourront ensuite mettre en application leur compréhension à travers une formation militaire pratique en étant évalués dans un rôle de leader. Le thème *Profession des armes* intègre les caractéristiques du *combattant* et du *membre de la profession* de l'identité d'officier.

Description

Le thème *Profession des armes* constitue l'un des trois principaux programmes de développement interconnectés du programme des études militaires professionnelles (EMP). La *Profession des armes* sert de base à la formation militaire séquentielle et progressive et aux exigences, expériences et activités de développement du leadership conçues pour soutenir la formation aux compétences militaires et le développement du leadership, tout en introduisant les rôles et les principes du *statut d'officier*. Ce programme accordera une attention particulière au développement des étudiants possédant les attributs requis pour être des leaders de caractère. Cette approche intègre l'établissement, l'enseignement, la mise en pratique et la promotion des normes qui irriguent la culture militaire et qui sont essentielles à la discipline et à l'état de préparation. L'enseignement aux étudiants de la valeur des normes les prépare à fonctionner de manière efficace en tant que leaders militaires. Les étudiants doivent apprendre et pratiquer des normes de conduite rigoureuses dans les domaines du développement intellectuel, militaire, physique, éthique et social. À mesure que les étudiants deviendront plus mûrs, ils ne devraient plus simplement adhérer aux normes, mais s'en faire les champions, les faire appliquer et en définir de nouvelles.

Objectifs d'apprentissage

1) Pour soutenir l'objectif général, les étudiants devront :

- décrire les concepts opérationnels de la guerre ;
- expliquer les préceptes du droit militaire ;
- faire preuve d'une maîtrise des compétences militaires requises de la part d'un officier dans une fonction de commandement intermédiaire et d'état-major ;
- montrer des performances supérieures dans les compétences militaires requises de la part d'un

officier dans une fonction de commandement intermédiaire et d'état-major ;

- montrer leur capacité à résoudre des problèmes militaires pendant des périodes de stress intense.

2) Chaque diplômé :

- montrera le courage, le caractère, la résistance physique et mentale ainsi que les valeurs requises pour réussir en tant qu'officier militaire ;
- sera compétent en tant que commandant d'un bataillon ou d'une brigade ;
- sera compétent en tant que membre d'un haut état major (niveau brigade ou supérieur) ;
- sera capable de résoudre des problèmes tactiques au niveau du bataillon ou équivalent à l'aide des principes qui sous-tendent la doctrine et les tactiques de guerre ;
- fera preuve d'un leadership efficace en tant qu'officier dans une fonction de commandement intermédiaire et d'état-major ;
- sera capable d'expliquer le rôle du corps des officiers dans les forces armées.

3) Maîtrise individuelle

Être compétent en tant que commandant au niveau d'un bataillon ou d'une brigade ou en tant que chef d'état-major à ces niveaux :

- être capable de diriger l'unité en temps de guerre comme de paix ;
- être capable de prendre des décisions en conformité avec les tâches d'un niveau de commandement supérieur ;
- être capable d'évaluer le travail réalisé par le personnel et de prendre des décisions en conséquence ;
- être capable de coordonner les feux et les manœuvres ;
- être capable d'assigner des tâches aux sous-unités en conséquence ;
- être capable de travailler en liaison et de se coordonner avec les unités voisines.

4) Membre d'un état-major

Être compétent en tant que membre d'un état-major dans des tâches données, à savoir S-1 à 5 au niveau d'un bataillon ou d'une brigade :

- être capable de diriger l'unité en temps de guerre comme de paix ;

- être capable de prendre des décisions en conformité avec les tâches d'un niveau de commandement supérieur ;
- être capable d'évaluer le travail réalisé par le personnel et de prendre des décisions en conséquence ;
- être capable de coordonner les feux et les manœuvres ;
- être capable d'assigner des tâches aux sous-unités en conséquence ;
- être capable de travailler en liaison et de se coordonner avec les unités voisines.

5) Résolution de problèmes tactiques

Résoudre des problèmes tactiques à l'aide des principes qui sous-tendent la doctrine et les tactiques de guerre, comme par exemple :

- identifier les rôles et les capacités des éléments de l'équipe de combat d'une brigade ;
- analyser une situation tactique et expliquer ses éléments essentiels ;
- maîtriser l'application des principes requis pour résoudre des problèmes tactiques au moyen de tous les outils disponibles ;
- communiquer des plans de manière efficace.

Segment 1.1 Approche globale des opérations

Description

Ce segment examine l'approche globale des opérations. Une telle approche est essentielle pour permettre une transition des activités dirigées par des militaires vers des activités dirigées par des civils lors des opérations. L'approche globale est particulièrement importante dans les domaines d'action tels que la sécurité des frontières, les opérations de secours en cas de catastrophe à l'étranger, les opérations intérieures de contre-terrorisme et les opérations multinationales. De plus, la notion d'opérations couvrant l'ensemble du spectre reconnaît le fait que, dans chaque phase d'une opération militaire, il sera nécessaire d'avoir une composante d'opérations de stabilité qui requiert une approche interministérielle ou pangouvernementale.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Expliquer le rôle joué par chacun des ministères dans la conduite des opérations.
- 2) Décrire les difficultés inhérentes au commandement et au contrôle dans l'approche interministérielle.
- 3) Identifier les avantages que les opérations couvrant l'ensemble du spectre offrent pour les ministères, sur le champ de bataille non linéaire et pour la gestion des crises.

Questions à examiner

- a) L'approche globale est-elle nécessaire ou souhaitable ?
- b) Quels ministères, autres que la Défense, joueront-ils un rôle important dans la conduite des opérations ?
- c) Comment l'unité de commandement et l'unité d'effort sont-elles maintenues dans une approche interministérielle ?
- d) Quelles sont les capacités respectives des autres ministères dans les opérations couvrant l'ensemble du spectre, sur le champ de bataille non linéaire et pour la gestion des crises ?
- e) Comment l'approche globale contribue-t-elle à la transition des activités dirigées par des militaires vers des activités dirigées par des civils lors des opérations ?
- f) Comment votre pays est-il organisé en matière d'approche globale ?
- g) Quel est le niveau d'intégration des acteurs non gouvernementaux dans votre approche globale ?

Modules possibles

- Contribution diplomatique, économique et civile à une approche globale ;

- Contribution militaire à une approche globale au niveau tactique ;
- Contribution militaire à une approche globale au niveau opératif ;
- Contribution militaire à une approche globale dans les opérations multinationales ;
- Contribution militaire à une approche globale au niveau politique et stratégique ;
- Travailler avec les organisations internationales et non gouvernementales.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

Étude individuelle, cours magistraux, discussions, visites de terrain, travail en salle de cours, simulations, discussions et interaction en petits groupes, articles savants et tenue d'un journal de réflexion.

Références

- AJP 01 (D) – Doctrine alliée interarmées.
FM 3-07. *Stability Operations*. Octobre 2008.
JP 3-0. *Joint Operations*. 17 août 2006.
JP 3-07.3. *Peace Operations* 17 octobre 2007.
JP 3-08, *Interorganizational Coordination During Joint Operations*, 24 juin 2011
JP 3-24. *Counterinsurgency Operations*. 05 octobre 2009.
JP 3-27. *Homeland Defense*. 12 juillet 2007.
JP 3-28. *Civil Support*. 14 septembre 2007
JP 3-29. *Foreign Humanitarian Assistance*. 17 mars 2009.
JP 3-57. *Civil-Military Operations*. 08 juillet 2008.
JP 3-68. *Non-Combatant Evacuation Operations*. 22 décembre 2010.
Wendling, Cecile. *L'approche globale dans la gestion civilo-militaire des crises : Analyse critique et prospective du concept* ; Cahiers de l'IRSEM (Institut de recherche stratégique de l'École militaire - France), 2010; http://www.irsem.defense.gouv.fr/IMG/pdf/Cahier6_Approche_globale.pdf

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Segment 1.2 Planification opérationnelle et conception opérationnelle

Description

Ce segment couvre les méthodes opérationnelles de planification et intègre la nouvelle notion de conception. Il guide les étudiants à travers les processus de planification linéaire utilisés dans leur pays, que ce soit le processus de prise de décision militaire (MDMP) ou le processus de planification opérationnelle interarmées (JOPP). Il présente la notion de conception opérationnelle, qui est « une méthodologie de pensée critique et créative visant à aider les commandants à comprendre l'environnement, à analyser les problèmes et à envisager des approches potentielles qui permettront d'exploiter les opportunités, d'identifier les vulnérabilités et d'anticiper les transitions lors d'une campagne. »

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Décrire la méthode utilisée dans votre pays pour effectuer la planification opérationnelle.
- 2) Analyser une mission au niveau opératif (analyse de mission).
- 3) Élaborer des plans d'action au niveau opératif (élaboration de plans d'action).
- 4) Analyser et simuler les plans d'action élaborés (analyse et simulation de plans d'action).
- 5) Évaluer les plans d'action simulés en vue de fournir un plan d'action recommandé (comparaison des plans d'action).
- 6) Recommander un plan d'action (approbation du plan d'action au niveau de commandement opératif).
- 7) Expliquer en quoi la conception aide à formuler le problème dans la planification des campagnes.
- 8) Expliquer en quoi les nouvelles approches en matière de processus de planification opérationnelle peuvent s'avérer nécessaires pour traiter des problèmes non linéaires et mal définis.
- 9) Analyser les déficiences de la planification opérationnelle d'opérations récentes.
- 10) Formuler un plan opérationnel.

Questions à examiner

- a) Quelles sont les techniques utilisées dans votre pays pour la planification opérationnelle ?
- b) Comment une analyse des éléments de commandement de la bataille que sont la compréhension, la visualisation et la description permet-elle de définir le cadre du problème opérationnel ?

- c) Quelles sont les tâches appropriées de l'analyse de mission ?
- d) Comment préparez-vous un énoncé de mission reformulé et une intention initiale du commandant, des orientations de planification et des besoins du commandant en information critique (CCIR) ?
- e) Quels sont les besoins communs pour les plans d'action ?
- f) Quelles méthodes conviendrait-il d'utiliser pour choisir un plan d'action ?
- g) En quoi la conception contribue-t-elle au processus de planification ?

Modules possibles

- Processus de prise de décision ;
- Évaluation tactique et opérationnelle ;
- Planification d'une campagne. Processus de planification opérationnelle (OTAN : OPP, US : JOPP) ;
- Art opérationnel ;
- Gestion opérationnelle ;
- Conception opérationnelle. Concepts de conception opérationnelle.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

Étude individuelle, cours magistraux, discussions, visites de terrain, travail en salle de cours, simulations, discussions et interaction en petits groupes, articles savants et tenue d'un journal de réflexion.

Références

- AJP 5 – *Allied Joint Doctrine for Operational Planning*.
FM 5-0. *Operations Process*. 25 mars 2010.
- FM 34-130. *Intelligence Preparation of the Battlefield*.
8 juillet 1994
- Joint War-Fighting Center. "Design in Military Operations: A Primer for Joint War-Fighters." *Joint Doctrine Series, Pamphlet 10*. 20 septembre 2010.
- JP 5-0. *Joint Operation Planning*. 11 août 2011.
- The United States Army, Commander's Appreciation and Campaign Design, *TRADOC Pamphlet 525-5-500*, 28 janvier 2008.

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Segment 1.3 Rôles, missions et capacités opérationnels

Description

Ce segment couvre les rôles, les missions et les capacités opérationnels. Il commence avec les rôles militaires exigés par la loi. Il examine ensuite les missions confiées à l'armée par le gouvernement. Puis il évalue si les capacités offrent des ressources appropriées pour remplir ces rôles et missions. Enfin, il examine les implications des risques opérationnels associés à ces déficits capacitaires et la manière de les atténuer.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Identifier l'éventail des rôles opérationnels imposés par la loi.
- 2) Expliquer les types de missions opérationnelles assignées aux militaires.
- 3) Évaluer si les capacités des forces sont adéquates pour effectuer l'ensemble des rôles et missions qui leur sont assignées.
- 4) Décrire les risques opérationnels impliqués par des déficits capacitaires.

Questions à examiner

- a) Quels sont les principes des opérations interarmées ?
- b) Quels sont les rôles imposés à vos forces par la loi ?
- c) Quels sont les domaines de mission dans lesquels vos forces sont censées travailler ?
- d) Quelles sont les compétences essentielles / les domaines de capacités interarmées de vos forces ?
- e) Quels sont les déficits capacitaires et les risques principaux supportés, compte tenu des rôles et des missions opérationnels identifiés ?
- f) Comment les rôles et les missions de votre pays s'intègrent-ils dans un contexte stratégique et multinational ?

Modules possibles

- Opérations terrestres. Contribution de la composante terre à une campagne. Rôles et missions. Considérations de planification ;
- Opérations maritimes. Contribution de la composante mer à une campagne. Rôles et missions. Considérations de planification ;
- Opérations aériennes. Contribution de la composante air à une campagne. Rôles et missions. Considérations de planification ;

- Processus et capacités en matière de gestion des crises ;
- Opérations de réponse aux crises ;
- Campagnes ;
- Spectre des opérations interarmées ;
- Fonctions interarmées ;
- Rôles et missions du groupe de forces interarmées multinationales (GFIM).

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

Étude individuelle, cours magistraux, discussions, visites de terrain, travail en salle de cours, simulations, discussions et interaction en petits groupes, articles savants et tenue d'un journal de réflexion.

Références

AJP 3 (B). *Doctrine alliée interarmées pour la conduite des opérations.*

AJP 3.4 (A). *Doctrine alliée interarmées pour les opérations de réponse aux crises ne relevant pas de l'article 5.*

AJP 3.4.1 *Opérations de soutien de la paix.*

AJP 3.4.2. *Opérations d'évacuation des non-combattants.*

JP 3-0. *Joint Operations.* 11 août 2011.

US DoD. *Quadrennial Roles and Missions Review Report.* Janvier 2009.

Clarke, John L. "What Roles and Missions for Europe's Military and Security Forces in the 21st Century?" *The Marshall Center Papers* 7 (août 2005): 1-64. <http://www.marshallcenter.org/mcpublicweb/de/component/content/article/484-art-col-publications-mc-paper-7.html?directory=21>

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Segment 1.4 Renseignement de niveau opératif

Description

Ce segment couvre le renseignement de niveau opératif. Il examine le rôle du renseignement aux niveaux opératif et des forces interarmées multinationales et couvre tous les aspects du processus de renseignement opérationnel. Il s'intéresse aux sources et aux capacités qui sont disponibles et la manière de les gérer. Enfin, il permet une meilleure compréhension de la préparation renseignement interarmées de l'environnement opérationnel.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Décrire le rôle du renseignement aux niveaux opératif et interarmées ; être capable d'en appliquer le principe.
- 2) Expliquer le processus du renseignement opérationnel (planification et direction, recueil, traitement et exploitation, analyse et production, dissémination et intégration, évaluation et retour d'information).
- 3) Décrire en quoi le processus du renseignement opérationnel soutient la planification interarmées.
- 4) Identifier les capacités nécessaires pour un renseignement opérationnel efficace.
- 5) Décrire la préparation renseignement interarmées de l'environnement opérationnel (JIPOE).
- 6) Formuler un plan de renseignement de niveau opératif.

Questions à examiner

- a) Comment le processus du renseignement opérationnel devrait-il être planifié et dirigé ?
- b) De quels moyens de recueil dispose-t-on ?
- c) Comment les produits bruts recueillis sont-ils transformés en informations exploitables ?
- d) Comment les flux d'informations disparates sont-ils transformés en un produit exploitable ?
- e) Comment les produits du renseignement sont-ils disséminés et intégrés dans le processus de prise de décision ?
- f) Comment les produits du renseignement sont-ils évalués et améliorés ?
- g) Quelle est l'incidence du champ de bataille non linéaire sur le processus du renseignement opérationnel ?
- h) Quelles sont les étapes du processus de JIPOE et comment sont-elles mises en œuvre dans votre pays ?
- i) Quels sont les sources, les systèmes et les méthodes qui ont la plus grande importance au niveau opératif ?

Modules possibles

- Renseignement, surveillance, ciblage, acquisition et processus de reconnaissance ;
- Cycle du renseignement ;
- Préparation renseignement interarmées de l'environnement opérationnel.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

Étude individuelle, cours magistraux, discussions, visites de terrain, travail en salle de cours, simulations, discussions et interaction en petits groupes, articles savants et tenue d'un journal de réflexion.

Références

AJP 2. *Doctrine interarmées du renseignement, de la contre-ingérence et de la sécurité.*

JP 2-0. *Joint Intelligence.* 22 juin 2007.

JP 2-01. *Joint and National Intelligence Support to Military Operations.* 5 janvier 2012.

JP 2-01.3. *Joint Intelligence Preparation of the Operational Environment.* 16 juin 2009.

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Segment 1.5 Opérations d'information

Description

Ce segment couvre les opérations d'information. Il examine les activités et les capacités requises pour une stratégie efficace. Il s'intéresse à la manière d'organiser des opérations d'information et d'en effectuer la planification. Enfin, il examine les moyens nécessaires à l'exécution.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Décrire les opérations d'information (OI).
- 2) Expliquer les objectifs des OI.
- 3) Décrire comment s'organiser en vue d'une OI.
- 4) Expliquer les activités et les capacités requises pour produire une stratégie cohérente en matière d'OI.
- 5) Décrire comment réaliser une planification d'OI.
- 6) Identifier la formation et les capacités requises pour des OI efficaces.
- 7) Formuler un plan d'OI pour un bataillon.
- 8) Décrire un plan d'OI pour une brigade et les échelons supérieurs.

Questions à examiner

- a) L'emploi d'OI efficaces est-il essentiel pour atteindre les objectifs du commandant de niveau opératif ?
- b) Que sont les OI offensives et défensives ?
- c) Comment la planification d'OI devrait-elle être intégrée dans la planification d'opérations ?
- d) Comment les OI obtiennent-elles et conservent-elles la supériorité informationnelle ?
- e) Quel est le rôle des relations publiques dans les OI ?
- f) Quelles sont les limites légales des OI pour votre pays ? Dans un contexte multinational ?

Modules possibles

- Guerre électronique ;
- Guerre C2 ;
- Cyberguerre ;
- Opérations psychologiques (PsyOp).

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

Étude individuelle, cours magistraux, discussions, visites de terrain, travail en salle de cours, simulations, discussions et interaction en petits groupes, articles savants et tenue d'un journal de réflexion.

Références

AJP 3 (B). *Doctrine alliée interarmées pour la conduite des opérations.*

FM 3-13. *Information Operations: Doctrine, Tactics, Techniques, and Procedures.*

JP 3-13. *Joint Doctrine for Information Operations.*

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Thème 2: Commandement, leadership et éthique

Objectif

Le thème *Commandement, leadership et éthique* présente aux étudiants la théorie du leadership, l'éducation aux valeurs, le développement du caractère et le statut d'officier. Ce thème intègre les caractéristiques de combattant et de *membre de la profession* de l'identité d'officier.

Description

Ce thème met l'accent sur le développement de la capacité de commandement de l'officier en tant que combattant, leader de caractère, membre de la profession et serviteur du pays. Les définitions clés de ce thème comprennent notamment :

- leadership : capacité d'influencer d'autres personnes lors de l'exécution de la mission et d'améliorer l'organisation ;
- caractère : qualités morales qui constituent la nature d'un leader et sous-tendent ses décisions et ses actions ;
- leader de caractère : personne qui s'efforce de rechercher la vérité, de décider de ce qui est juste, et qui montre le courage et l'engagement d'agir en conséquence. Le caractère n'inclut pas uniquement l'excellence morale et éthique, mais également la détermination, l'autodiscipline et la pertinence du jugement.

Objectifs d'apprentissage

- 1) Démontrer le leadership efficace attendu de la part d'un officier subalterne dans l'exécution des missions qui lui ont été assignées. Cela implique qu'il sera capable :
 - a) de diriger par l'exemple ;
 - b) de construire des équipes efficaces ;
 - c) d'améliorer l'organisation dans son ensemble ;
 - d) de prendre des initiatives conformes à l'intention du commandant ;
 - e) de s'occuper de ses subordonnés et de s'impliquer dans leur réussite ;
 - f) de communiquer efficacement ;
 - g) de donner aux subordonnés une certaine liberté concernant la manière d'exécuter une mission et de les responsabiliser ;
 - h) d'utiliser bon sens et jugement pour insuffler la discipline et l'attention aux détails chez ses subordonnés ;
 - i) d'accepter sa propre responsabilité et celle de son unité ;

- j) de s'assurer que ses subordonnés et ses unités sont préparés pour la mission ;
 - k) d'expliquer ce qu'il essaie d'accomplir et comment la réussite sera déterminée ;
 - l) d'exercer des compétences essentielles, d'expliquer pourquoi elles sont exercées de cette manière et de les enseigner à ses subordonnés ;
 - m) de réaliser des analyses après action efficaces, susceptibles d'aider ses subordonnés et son unité à améliorer leurs performances ;
 - n) d'encadrer efficacement ses subordonnés et de leur donner un retour d'information utile.
- 2) Démontrer son courage, son caractère, son intégrité et sa résistance en faisant ce qui suit :
 - a) embrasser l'esprit du code d'honneur ;
 - b) traiter autrui avec dignité et respect ;
 - c) vivre conformément aux valeurs militaires ;
 - d) afficher une éthique du combattant ;
 - e) afficher une résistance mentale ;
 - f) démontrer un jugement éclairé et cohérent ;
 - g) surmonter la pression des pairs pour faire les bons choix ;
 - h) démontrer la confiance en soi ;
 - i) démontrer l'autodiscipline ;
 - j) rester performant en situation de stress ;
 - k) démontrer son engagement en matière de développement personnel et professionnel.

Segment 2.1 Éthique

Description

Ce module traite du rôle de l'éthique dans la décision d'entrée en guerre et dans la conduite de la guerre.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Expliquer l'évolution de la pensée morale concernant la guerre.
- 2) Examiner les principes fondamentaux de l'éthique nationale de la profession militaire.
- 3) Décrire les relations entre les obligations morales envers l'État et envers les personnes.
- 4) Appliquer un raisonnement éthique aux questions et dilemmes auxquels les commandants sont confrontés au niveau opératif.
- 5) Décrire les questions éthiques soulevées par la guerre irrégulière.
- 6) Appliquer les principes éthiques aux opérations militaires contemporaines.

Questions à examiner

- a) Comment promouvoir au mieux les valeurs nécessaires pour garantir un leadership efficace à ce niveau ?
- b) Qu'est-ce que la théorie de la guerre juste ?
- c) Comment un leader concilie-t-il les valeurs éthiques et les nécessités militaires ?
- d) Des circonstances désespérées justifient-elles des mesures désespérées ?

Modules possibles

- Valeurs, vertus et caractéristiques appliquées ;
- Principes éthiques et usage de la force ;
- Valeurs militaires et valeurs civiles ;
- Code professionnel et éthique du combattant.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

Étude individuelle, cours magistraux, discussions, visites de terrain, travail en salle de cours, simulations, discussions et interaction en petits groupes, articles savants et tenue d'un journal de réflexion.

Références

Carrick, Don, James Connelly, et Paul Robinson, (eds.) *Ethics Education for Irregular Warfare*. London: Ashgate, 2009.

Coker, Christopher. *Ethics and War in the 21st Century*. New York,

Hartle, Anthony E. *Moral Issues in Military Decision-Making*. Kansas: University Press of Kansas, 1990.

Pangle, Thomas L., et Peter Ahrensdorf. *Justice Among Nations: On the Moral Basis of Power and Peace*. Kansas: University Press of Kansas, 1999.

Walzer, Michael. *Just and Unjust War: A Moral Argument with Historical Illustrations*. New York, NY: Basic Books, 1992.

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Segment 2.2 Leadership

Description

Ce module traite du rôle du leader dans les organisations militaires au niveau du bataillon ou des unités militaires équivalentes. Il s'intéresse aux types de valeurs nécessaires à un leadership efficace. Il examine les relations qu'un leader efficace devrait avoir avec ses subordonnés et ses supérieurs.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Se préparer à diriger un bataillon ou une unité militaire équivalente.
- 2) Évaluer, jauger et développer le leadership des niveaux subordonnés.
- 3) Identifier et expliquer ce qui est requis pour diriger le niveau de commandement immédiatement supérieur ou un groupe de forces interarmées multinationales.
- 4) Se préparer à évaluer et à décider sur la base des informations provenant du travail d'état-major à ce niveau.

Questions à examiner

- a) Quels types de techniques conviendrait-il d'utiliser pour développer des leaders à ce niveau ?
- b) Comment promouvoir au mieux les valeurs nécessaires pour garantir un leadership efficace à ce niveau ?
- c) De quel type de préparation un leader a-t-il besoin pour s'adapter rapidement aux circonstances changeantes ?
- d) De quels types d'outils automatisés un leader a-t-il besoin pour être efficace à ce niveau ?
- e) Définition des concepts suivants : comportement axiologique (ou fondé sur des valeurs), code professionnel et éthique du combattant, pouvoir et autorité, motivation individuelle, cohésion, efficacité de l'équipe et du groupe, leadership de crise et leadership dans les situations extrêmes.

Modules possibles

- Techniques de développement du leadership ;
- Leadership de crise et leadership dans les situations extrêmes.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

Étude individuelle, cours magistraux, discussions, visites de terrain, travail en salle de cours, simulations, discussions et interaction en petits groupes, articles savants et tenue d'un journal de réflexion.

Références

Jacobs, T. O., et E. Jacques. "Military Executive Leadership." K.E. Clark et M. B. Clark, Eds. *Measures of Leadership*. West Orange, NJ: Leadership Library of America, Inc., 1990.

Jacobs, T. O., et E. Jacques. "Executive Leadership." R. Gal et A.D. Manglesdorff Eds. *Handbook of Military Psychology*. Chichester, England: Wiley, 1991.

Moore, Harold, Lt Gen [Ret], et Joseph L. Galloway. *We Were Soldiers Once And Young*. New York, NY: Random House, 1992.

Armée de terre américaine. *Be *Know* Do, Adapted from the Official Leadership Manual: Leadership the Army Way*. San Francisco, CA : Jossey Bass, 2004.

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Segment 2.3 Commandement et contrôle

Description

Ce module examine les questions actuelles relatives au commandement et au contrôle dans les opérations nationales et multinationales. Il analyse le concept du commandement de la bataille et des ordres de mission. Il utilise le processus « comprendre, visualiser, décrire et diriger » (quelle est la référence pour ce processus ?) afin d'aider le commandant à mieux cerner les problèmes tactiques et à commander de manière plus efficace.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Analyser le concept de commandement.
- 2) Expliquer l'expression : « comprendre, visualiser, décrire et diriger ».
- 3) Expliquer les différences entre les expressions suivantes : pays chef de file, structures de commandement intégrées et parallèles pour les opérations multinationales.
- 4) Appliquer la fonction de commandement et de contrôle interarmées dans un exercice au niveau d'un bataillon.

Questions à examiner

- a) À quels problèmes votre pays est-il confronté dans l'exécution d'un commandement et d'un contrôle efficaces pour l'ensemble des opérations que votre pays effectue ?
- b) Comment les concepts « comprendre et visualiser » du commandement de la bataille sont-ils utilisés pour cerner le problème opérationnel du commandant ?
- c) Quelles sont les interactions entre les variables opérationnelles et les variables de mission dans la définition du cadre du problème opérationnel du commandant ?
- d) Quelle est la relation entre « visualiser et décrire » dans l'élaboration de l'intention du commandant, les orientations de planification, les CCIR et les évaluations ?
- e) Comment l'intention initiale du commandant aide-t-elle à décrire le plan d'action durant le processus de commandement de la bataille ?
- f) Quelle est la structure de commandement et de contrôle la plus appropriée pour les opérations multinationales ?

Modules possibles

- Philosophies de commandement. Commandement de mission ;
- Commandement et contrôle des armées ;
- Principes du commandement interarmées et multinational ;

- Approche manœuvriste des opérations ;
- Responsabilités de commandement et de contrôle dans les opérations nationales et multinationales ;
- Relations soutenu-soutenant (ou concourant-menant) dans les opérations interarmées. Relations de C2 et interface avec le niveau politique ;
- Nature du commandement opérationnel.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

Étude individuelle, cours magistraux, discussions, visites de terrain, travail en salle de cours, simulations, discussions et interaction en petits groupes, articles savants et tenue d'un journal de réflexion.

Références

AJP-3.2. *Doctrine alliée interarmées des opérations terrestres.*

FM 6-0. *Mission Command: Command and Control of Army Forces.*

JP-3-33. *Joint Task Force Operations.*

JP 3-16. *Joint Doctrine for Multinational Operations.*

Canna, Michael, LCol. "Command and Control of Multinational Operations Involving U.S. Military Forces." *The Atlantic Council of the United States, Occasional Paper, August 2004.*

Simón, Luis. *Command and control? Planning for EU military operations.* Institut d'Études de Sécurité de l'Union européenne, Occasional Paper 81, janvier 2010.

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Segment 2.4 Droit des conflits armés

Description

Ce segment couvre le droit des conflits armés et son incidence sur les opérations militaires. Il examine à la fois le jus in bello et le jus ad bellum. Il s'intéresse aux principales disciplines essentielles du droit opérationnel. En outre, il prépare les étudiants à traiter les situations difficiles sur le terrain.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Résumer le droit des conflits armés applicable pour quelqu'un qui dirige un bataillon ou une unité militaire équivalente.
- 2) Décrire le droit des conflits armés applicable pour quelqu'un qui servira dans une brigade ou un état-major équivalent.
- 3) Expliquer les disciplines du droit administratif, du droit civil, des plaintes, du droit international, de l'aide juridictionnelle et de la justice militaire.
- 4) Expliquer l'environnement juridique international et son incidence sur les actions aux échelons inférieurs.

Questions à examiner

- a) Quelle est la différence entre le *jus ad bellum* et le *jus in bello* ?
- b) Comment le droit des conflits armés est-il ancré dans quatre principes fondamentaux interdépendants : nécessité militaire, humanité, proportionnalité et distinction ?
- c) Comment l'histoire a-t-elle montré que le fait de respecter (ou de ne pas respecter) le droit des conflits armés pouvait être un multiplicateur de force ?
- d) Si l'ennemi ne respecte pas le droit des conflits armés, pourquoi devrions nous le respecter ?
- e) Quelle est l'histoire des Conventions de Genève et en quoi consiste le débat actuel ?
- f) Quelles difficultés surviennent-elles dans les opérations multinationales lorsque les participants interprètent différemment le droit des conflits armés et les Conventions de Genève ?

Modules possibles

- *Jus ad bellum*. Cadre juridique pour l'usage de la force. Conflit international et non international ;
- Droit humanitaire international (DHI). Règles de base, principes et applicabilité du DHI ;
- Conduite des hostilités. Moyens et méthodes de guerre ;

- Protection des civils et des biens culturels lors d'un conflit armé ;
- Règles d'engagement dans le contexte du droit des conflits armés ;
- Rôle des organisations impliquées dans le droit humanitaire.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

Étude individuelle, cours magistraux, discussions, visites de terrain, travail en salle de cours, simulations, discussions et interaction en petits groupes, articles savants et tenue d'un journal de réflexion.

Références

Dinstein, Yoram. *The Conduct of Hostilities Under the International Law of Armed Conflict*. Cambridge: Cambridge University Press, 2004.

Union européenne. *Lignes directrices concernant la promotion du droit humanitaire international* (2005/C 327/04).

FM 1-04. *Legal Support to the Operational Army*.

Conventions de Genève et Protocoles additionnels I et II.

Conventions de La Haye.

ICRC. *Fight it Right! Model Manual On the Law of Armed Conflict For Armed Forces*, Comité international de la Croix-Rouge, Genève, 1999.

Joint Publication 3-60. *Joint Targeting*.

Joint Publication 1-04. *Legal Support to Military Operations*.

OTAN STANAG 2449 : *Formation au droit des conflits armés*. 29 mars 2004.

Roberts, Adam, et Richard Guelff, Eds. *Documents on the Laws of War*. Oxford: Oxford University Press, 1989.

Manuel de San Remo sur les règles d'engagement, Institut international de droit humanitaire, San Remo, novembre 2009. <http://www.iihl.org/iihl/Documents/Sanremo%20ROE%20Handbook%20%28French%29.pdf>

Résolution 1894 du Conseil de sécurité de l'ONU, 11 novembre 2009.

Walzer, Michael. *Arguing About War*. New Haven, CT: Yale University Press, 2004.

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Thème 3: Études de sécurité et de défense

Objectif

Les étudiants pourront anticiper les incertitudes d'un monde en mutation technologique, sociale, politique et économique et y répondre de manière efficace.

Description

Ce thème établira les bases sur lesquelles les étudiants pourront construire leur expertise professionnelle dans le contexte de la société à laquelle ils appartiennent en tant que citoyens. Les étudiants auront une présentation de l'histoire militaire, ce qui leur permettra d'accéder à une vraie compréhension doctrinale de la tactique, des opérations et de la stratégie. Les futurs officiers devraient évaluer la place de l'État dans l'environnement des relations internationales actuelles ainsi que les manières dont l'économie et les politiques internationales sont déterminées et leurs résultats. Les relations internationales doivent tenir compte des limitations actuelles du droit international. En tant que citoyens entièrement responsables envers les personnes qu'ils représentent, les futurs leaders doivent s'occuper de leurs subordonnés et des biens militaires avec un soin approprié.

Objectifs d'apprentissage

- 1) Développer chez les étudiants des compétences de pensée critique basées sur l'étude de l'histoire militaire opérationnelle, institutionnelle et bibliographique.
- 2) Analyser la théorie des relations internationales dans un contexte historique et actuel par l'interprétation du système international actuel, des effets de la mondialisation et de la dynamique des conflits internationaux sur la sphère militaire.

Segment 3.1. Histoire et théorie de la guerre – Évolution de l'art opératif

Description

Ce module examine l'évolution de l'art opératif.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Évaluer l'histoire, la théorie et l'évolution de l'art opératif.
- 2) Analyser les origines de l'art opératif aux XVIII^e et XIX^e siècles.
- 3) Évaluer l'évolution de l'art opératif et du commandement au XX^e siècle, et de la théorie militaire et des campagnes à partir de la Première et de la Seconde guerre mondiale.
- 4) Examiner l'état contemporain de l'art opératif à partir de la théorie opérationnelle élaborée après la Seconde guerre mondiale, ainsi que les campagnes et les guerres pendant et après la Guerre froide.
- 5) Analyser l'histoire militaire nationale.
- 6) Analyser les conflits régionaux et locaux.

Questions à examiner

- a) Quelle est la valeur de l'histoire pour l'officier militaire ?
- b) Expliquer la triade des niveaux « stratégique », « opératif » et « tactique ».
- c) Comment les commandants du passé ont-ils compris la nature des problèmes auxquels ils étaient confrontés en vue de visualiser, de planifier et de diriger une campagne, puis d'en analyser le résultat ?
- d) Quels sont les outils de planification pertinents pour élaborer un plan de campagne ?

Modules possibles

- Théorie et évolution de l'art opératif ;
- Origines de l'art opératif aux XVIII^e et XIX^e siècles ;
- Évolution de l'art opératif au XX^e siècle ;
- État actuel de l'art opératif ;
- Contre-insurrection et art opératif.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

Étude individuelle, cours magistraux, discussions, visites de terrain, travail en salle de cours, simulations, discussions et interaction en petits groupes, articles savants et tenue d'un journal de réflexion.

Références

Citino, Robert M. *The German Way of War: From the Thirty Years' War to the Third Reich*. Kansas: The University Press of Kansas, 2008.

Blitzkrieg To Desert Storm: The Evolution of Operational Art. Kansas: The University Press of Kansas, 2004.

Clausewitz, Carl von. *On War*. Trad. Michael Howard and Peter Paret. Princeton, NJ: Princeton University Press, 1989.

Jomini, Antione Henri de. *The Art of War: Strategy and Tactics from the Age of Horse and Musket*. Trad. G. H. Mendell. El Paso Norte Press, 2005.

Krause, Michael D, and R. Cody Phillips, *Historical Perspectives of the Operational Art*. Centre of Military History, US Army, 2005.

Naveh, Shimon. *In Pursuit of Military Excellence: The Evolution of Operational Theory*. Portland, OR: Frank Cass, 1997.

Rothenberg, Gunther E. *The Art of Warfare in the Age of Napoleon*. Bloomington, Indiana University Press, 1980.

The Russian General Staff, *The Soviet-Afghan War*. Translated and edited by Lester W. Grau and Michael A. Gress. Kansas: University Press of Kansas, 2002.

Schneider, James. "The Loose Marble—and the Origins of Operational Art." *Parameters*, 19 (Mars 1989): 85-99.

Toffler, Alvin and Heidi Toffler. *War and Anti-War*. New York, NY: Warner Books, 1995.

Tzu, Sun. *The Art of War*. Trad. Samuel B. Griffith. Oxford: Oxford University Press, 1963

Van Creveld, Martin. *Command in War*. Cambridge, Harvard University Press, 2003.

Tsé-toung, Mao. *On Guerilla Warfare*. Trad. Samuel Griffith II. Urbana and Chicago, IL: University of Illinois Press, 2000.

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées

Segment 3.2 Communications

Description

Ce segment couvre les questions et la préparation requises pour traiter efficacement les communications et les relations avec les médias. Des communications efficaces contribuent en particulier à façonner l'environnement opérationnel contemporain pour garantir la réussite de la mission. Au lieu de considérer les communications et les relations avec les médias comme une entrave à des opérations efficaces, ce segment les traite comme des éléments nécessaires. Il couvre les médias traditionnels et les nouveaux médias (blogs, réseaux sociaux, etc.).

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Expliquer comment des communications efficaces façonnent l'environnement opérationnel contemporain.
- 2) Comprendre le lien entre communications efficaces et relations avec les médias.
- 3) Identifier les différents médias qui pourront être rencontrés.
- 4) Réaliser un éventail d'interviews avec des médias courants.
- 5) Décrire les erreurs fréquentes commises lors de confrontations avec les médias.
- 6) Expliquer l'importance des télécommunications et des médias modernes dans les opérations militaires.

Questions à examiner

- a) Comment des communications efficaces façonnent-elles l'environnement opérationnel contemporain ?
- b) Quelle est la meilleure manière d'élaborer un plan d'interview en direct dans les médias, puis de l'exécuter ?
- c) Comment l'officier devrait-il montrer au mieux son ouverture d'esprit face aux différentes opinions des médias et des agences ?
- d) Comment les télécommunications et les médias modernes affectent-ils les opérations militaires ?
- e) Comment des relations efficaces avec les médias peuvent-elles être un multiplicateur de force ?
- f) Quel est le rôle des médias intégrés aux forces (embedded) ?
- g) Comment peut-on utiliser au mieux les nouveaux médias (blogs, réseaux sociaux, etc.) comme multiplicateurs de force ?
- h) Quels sont les aspects liés à la sécurité dans des relations efficaces avec les médias ?

- i) Comment l'unité devrait-elle s'organiser pour des relations efficaces avec les médias ?
- j) Examiner les différences entre les publics cibles militaire, local et international.

Modules possibles

- Communications stratégiques ;
- Communications opérationnelles ;
- Relations avec les médias ;
- Rôle des nouveaux médias.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

Étude individuelle, cours magistraux, discussions, visites de terrain, travail en salle de cours, simulations, discussions et interaction en petits groupes, articles savants et tenue d'un journal de réflexion.

Références

Standard Curriculum common module on communication : *How to meet the media ?* (document ESDC IG/2010/011). http://esdc.mil-edu.be/index.php/component/docman/cat_view/26-csdp-knowledge-base/90-esdc/92-course-descriptions?start=10

JP 3-61 Appendix A. *Guidelines for Discussions with the Media.*

Badsey, Stephen, "Media War and Media Management." *Modern Warfare*. Eds. George Kassimeris et John Buckley. Burlington, VT: Ashgate Publishing Company, 2010.

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Segment 3.3 Logistique interarmées et multinationale et gestion des ressources

Description

Ce segment traite de la logistique interarmées et multinationale et de la gestion des ressources. Il examine comment les forces peuvent être créées, employées et maintenues en puissance au niveau opératif dans les opérations nationales et multinationales. Il montre en quoi la gestion des forces affecte la modernisation.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Comprendre les problématiques contemporaines dans la gestion des forces.
- 2) Décrire le maintien en puissance stratégique national et les tâches/stratégies logistiques nationales dans les opérations contemporaines.
- 3) Comprendre comment les forces interarmées sont créées, employées et maintenues en puissance.
- 4) Comprendre les relations de commandement des forces interarmées et l'autorité directive pour le soutien logistique des capacités de guerre interarmées.
- 5) Comprendre comment votre armée est organisée pour planifier, exécuter, se maintenir en puissance et se former pour les opérations interarmées, interministérielles et multinationales.

Questions à examiner

- a) Quels sont les principaux obstacles à la modernisation des forces ?
- b) Quels sont les principaux problèmes rencontrés pour assurer la logistique d'une opération multinationale ?
- c) En quoi la logistique diffère-t-elle en fonction du type d'opération ?
- d) Quels sont les principaux problèmes auxquels votre pays est confronté dans le maintien en puissance des opérations ?
- e) Quel est le rôle du soutien du pays hôte dans les opérations multinationales ?

Modules possibles

- Gestion des ressources. Construire la force ;
- Logistique des armées. Principes, domaines fonctionnels, cadre, classes d'approvisionnement, etc. ;
- Soutien logistique du combat pour les troupes sur le terrain ;
- Domaines fonctionnels de la logistique interarmées ;
- Logistique multinationale.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

Étude individuelle, cours magistraux, discussions, visites de terrain, travail en salle de cours, simulations, discussions et interaction en petits groupes, articles savants et tenue d'un journal de réflexion.

Références

AJP-4. *Doctrine interalliée interarmées sur la logistique*. Série de publications.

Joint Publication (JP) 4.0. *Doctrine for Logistic Support of Joint Operations*.

Christianson, C.V. Lt Gen. *Joint Logistics - Shaping Our Future: A Personal Perspective*.

Subject matter experts (SME) will work with host country to select appropriate readings.

Segment 3.4. Sécurité internationale

Description

Ce segment traite de la manière dont les structures de sécurité internationales et régionales limitent le choix politique et l'action militaire. En particulier, il s'intéressera au système des Nations Unies et aux structures de sécurité régionales pertinentes : OSCE, OTAN et UE.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Expliquer la structure de sécurité internationale.
- 2) Expliquer les grandes théories des relations internationales.
- 3) Identifier dans quelle mesure le système des Nations Unies peut ou non contraindre la politique de sécurité nationale.
- 4) Expliquer les grandes théories des relations internationales.

Questions à examiner

- a) Quelles sont les structures de sécurité régionales et internationales ?
- b) Comment les grandes théories des relations internationales, telles que le réalisme, le libéralisme et le constructivisme, expliquent-elles le comportement des États ?
- c) Quelle est la pertinence actuelle de l'ONU ?
- d) Comment les structures de sécurité régionales pertinentes affectent-elles les choix politiques de votre pays ?

Modules possibles

- Cadre global de sécurité ;
- Théories des relations internationales ;
- Système des Nations Unies ;
- Structures de sécurité régionales.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

Étude individuelle, cours magistraux, discussions, visites de terrain, travail en salle de cours, simulations, discussions et interaction en petits groupes, articles savants et tenue d'un journal de réflexion.

Références

Baylis, John, Steve Smith et Patricia Owens, *The Globalization of World Politics*. New York, NY: Oxford University Press, 2011.

Huff, Ariella; *The Role of EU Defence Policy in the Eastern Neighbourhood*. Paris: Institut d'Études de Sécurité, 2011.

Hunter, Robert E.: *The European Security and Defense Policy: NATO's Companion — or Competitor?*: Santa Monica, CA:

RAND Corporation, 2002. http://www.rand.org/pubs/monograph_reports/MR1463.

Jokela, Juha, *The G-20: A Pathway to Effective Multilateralism?* Paris: Institut d'Études de Sécurité, 2011.

Luttwak, Edward N. *Strateg.*; Cambridge, MA: Harvard University Press, 1987.

OSCE Handbook: <http://www.osce.org/secretariat/22624?download=true>

Charte de sécurité européenne de l'OSCE. Novembre 1999 ; <http://www.osce.org/mc/17502>

Vasconcelos, Álvaro de Ed. *What Ambitions for European Defence in 2020?* Paris: Institut d'Études de Sécurité, 2009.

Yost, David S. *NATO and International Organizations*. Rome: Collège de Défense de l'OTAN ; Division Recherche, Forum Paper No. 3, septembre 2007.

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Segment 3.5. Formulation et structure des politiques nationales de sécurité

Description

Ce segment traite de la formulation et de la structure des politiques nationales de sécurité. Il s'intéresse au secteur de la sécurité et au rôle joué par chaque acteur, tant formellement qu'informellement. Il examine comment le système actuel de votre pays peut formuler et mettre en œuvre une stratégie dans un environnement incertain.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Décrire votre processus d'élaboration de politiques nationales de sécurité.
- 2) Expliquer dans quelle mesure les principaux acteurs sont contraints par l'état de droit.
- 3) Analyser l'organisation nationale de sécurité de votre pays.
- 4) Formuler une stratégie nationale de sécurité.

Questions à examiner

- a) Comment la sécurité nationale est-elle structurée dans votre pays ?
- b) La structure informelle ressemble-t-elle à la structure formelle ?
- c) Votre système actuel est-il efficace pour faire face aux défis critiques auxquels votre pays est confronté ? Le système s'adapte-t-il aux défis ou reste-t-il immuable face aux nouveaux défis et aux nouvelles menaces ?
- d) Quel est le type de défense approprié compte tenu de ces défis ?
- e) Le système actuel est-il en mesure d'élaborer une stratégie de manière efficace ? Ou se contente-t-il de réagir aux événements lorsqu'ils se produisent ?
- f) Comment les buts, les voies et les moyens s'intègrent-ils dans votre manière de considérer la stratégie nationale de sécurité ?
- g) Comment votre stratégie nationale de sécurité se situe-t-elle par rapport à d'autres pays disposant d'un environnement opérationnel et de ressources similaires ?
- h) Quel rôle les organisations régionales de sécurité jouent-elles dans votre stratégie nationale de sécurité ?

Modules possibles

- Cadre juridique ;
- Théories de la prise de décision ;
- Structure nationale : exécutive et législative ;
- Formulation de politiques nationales de sécurité.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

Étude individuelle, cours magistraux, discussions, visites de terrain, travail en salle de cours, simulations, discussions et interaction en petits groupes, articles savants et tenue d'un journal de réflexion.

Références

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Segment 3.6 Relations civilo militaires

Description

Ce segment examine les relations civilo militaires au niveau opératif, avec un accent particulier sur le contrôle démocratique du secteur de la sécurité. D'aucuns pensent que le droit de regard civil sur les opérations multinationales est devenu de plus en plus problématique. Le rôle croissant du militaire dans la construction de l'État lors d'opérations multinationales, en particulier dans des endroits comme l'Afghanistan, doit également être examiné. Enfin, il convient également de traiter du rôle joué par l'assistance à la sécurité pour faire progresser le contrôle démocratique du secteur de la sécurité.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Examiner l'expérience récente en matière de relations civilo militaires.
- 2) Expliquer les relations entre le développement démocratique et le professionnalisme militaire.
- 3) Explorer les opportunités et les coûts de l'engagement militaire dans le travail humanitaire, en particulier les campagnes pour conquérir les cœurs et les esprits.
- 4) Expliquer le contrôle démocratique du secteur de la sécurité.
- 5) Décrire le rôle que pourrait jouer l'assistance à la sécurité dans l'amélioration du contrôle démocratique du secteur de la sécurité.

Questions à examiner

- a) Comment la profession militaire a-t-elle évolué depuis la Guerre froide ?
- b) Comment l'environnement opérationnel actuel façonne-t-il les relations civilo militaires ?
- c) Quelles sont les frontières entre les responsabilités et les sphères civile et militaire/de sécurité ? Sont-elles toujours très nettes ?
- d) Les civils se sont-ils montrés trop intrusifs ou les militaires ont-ils été trop réticents à effectuer certaines missions ?
- e) Existe-t-il un fossé entre les leaders politiques et militaires, et entre l'armée et la société en général ?
- f) Le développement démocratique est-il une condition préalable au professionnalisme militaire ?
- g) Que se passe-t-il lorsqu'une partie seulement du secteur de la sécurité fait l'objet d'un contrôle civil/démocratique ?
- h)

- i) Le secteur militaire a-t-il un rôle à jouer pour faire avancer la transition démocratique ?
- j) Quel est le cadre juridique international pour une surveillance civile des opérations multinationales ?
- k) Discussions de haut niveau concernant le contrôle démocratique des forces armées (DCAF).

Modules possibles

- Questions générales -- théories et modèles ;
- Relations civilo militaires dans les démocraties libérales ;
- Relations civilo militaires dans la réforme du secteur de la sécurité (SSR) ;
- Surveillance civile du secteur de la sécurité ;
- L'armée et le changement social ;
- Surveillance civile des opérations multinationales.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

Étude individuelle, cours magistraux, discussions, visites de terrain, travail en salle de cours, simulations, discussions et interaction en petits groupes, articles savants et tenue d'un journal de réflexion.

Références

Cohen, Eliot A. "Supreme Command in the 21st Century." *Joint Forces Quarterly* (Été 2002): 48-54.

Desch, Michael C. *Civilian Control of the Military: The Changing Security Environment*. Baltimore, MD: John Hopkins University Press, 1999.

Eekelen, Willem F. *Democratic Control of Armed Forces*. Genève : DCAF, 2002. <http://www.dcaf.ch/Publications/Publication-Detail?lng=en&id=18357>

Ghebali, Victor-Yves et Alexander Lambert. *The OSCE Code of Conduct on Politico-Military Aspects of Security: Anatomy and Implementation*. Martinus Nijhoff Publishers, 2005.

Hoffman, Frank. "Bridging the Civil-Military Gap." *Armed Forces Journal* (December 2007).

Ricks, Thomas E. "The Generals' Insurgency/Petraeus's Battles: A Military Tactician's Political Strategy." *Washington Post*, 9 février 2009.

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Segment 3.7 Environnement opérationnel contemporain

Description

Ce segment couvre l'environnement opérationnel émergent du XXI^e siècle. Il s'intéresse aux tendances existantes afin de déterminer la fréquence et la nature des conflits à travers le monde dans les années à venir. Il traite aussi du contexte stratégique dans lequel chaque pays est susceptible de se trouver et la mesure selon laquelle l'environnement stratégique global influence l'environnement régional et réciproquement. Certaines tendances actuelles suggèrent que les fondations de l'ordre mondial risquent de changer pendant la génération à venir.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Analyser l'incidence probable des menaces, des défis et des opportunités sur l'environnement de sécurité international.
- 2) Identifier les rôles et les missions que vos forces armées pourraient devoir accomplir dans cet environnement.
- 3) Expliquer les types de capacités que vos forces devront développer pour opérer dans cet environnement.
- 4) Décrire les exigences que les développements dans votre région imposent à votre secteur militaire.

Questions à examiner

- a) Quels sont les conflits internationaux qui dominent le monde aujourd'hui ?
- b) Quels sont les dénominateurs communs qui entourent ces problématiques ou ces conflits ?
- c) Comment définiriez-vous l'environnement dans lequel vos forces pourraient être susceptibles d'opérer dans les cinq années à venir ?
- d) Comment l'environnement opérationnel va-t-il modifier la nature des conflits dans lesquels vous pourriez être impliqué ?
- e) Comment l'armée du futur va-t-elle être modifiée compte tenu de l'environnement opérationnel ?
- f) Quelles sont les implications des changements dans la répartition du pouvoir à l'échelle mondiale ?
- g) Quels sont les défis opérationnels posés par les acteurs non étatiques ?

Modules possibles

- Contestataires ;
- Tendances influençant la sécurité mondiale ;
- Développements en matière de GRIN (technologies

génétiques, robotiques, informatiques et nanotechnologiques) ;

- Monde contextuel ;
- Structures de sécurité régionales et internationales ;
- Implications pour le secteur militaire et les forces de sécurité.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

Étude individuelle, cours magistraux, discussions, visites de terrain, travail en salle de cours, simulations, discussions et interaction en petits groupes, articles savants et tenue d'un journal de réflexion.

Références

Brzezinski, Zbigniew. *The Grand Chessboard*. New York, NY: Basic Books, 1997.

National Intelligence Council. *Global Trends 2025: A Transformed World*. 2008.

Peral Luis, et Tellis Ashley Eds. *Afghanistan 2011-2014 and Beyond: From Support Operations to Sustainable Peace*. Paris, Institut d'Études de Sécurité, 2011.

Rid, Thomas, et Thomas Keaney, eds *Understanding Counterinsurgency Doctrines, Operations and Challenges*. New York, NY: Routledge Press, 2010.

US Department of the Army, FM 3-0 Operations, Février 2008, Paragraphes 1-1 à 1-40.

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.

Segment 3.8 Gestion des crises

Description

Ce segment examinera les principes qui conduisent à des opérations et à une gestion efficaces des interventions en cas de catastrophe. Pour atteindre ces objectifs, le segment s'intéressera à la nature des catastrophes, au contexte des opérations de réaction dans votre pays et aux rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués dans la gestion des situations d'urgence. Ce segment examinera également les questions liées aux inondations, aux produits dangereux et aux incidents terroristes. Enfin, le rôle du secteur militaire dans le processus de gestion des crises sera examiné.

Objectifs d'apprentissage / Résultats

- 1) Décrire comment utiliser les capacités militaires pour réagir aux catastrophes.
- 2) Expliquer l'incidence des crises sur la communauté, son organisation et ses acteurs.
- 3) Apprendre à prévoir une crise, à isoler et à gérer ses symptômes précurseurs et à prioriser les réponses.
- 4) Résumer le processus d'anticipation et de préparation, de réponse rapide, de suivi et d'évaluation après action.
- 5) Expliquer les ressources nécessaires pour développer une collaboration et une coordination avec les fournisseurs de services d'urgence représentant les divers secteurs, notamment les agences locales et nationales, les militaires, les agences environnementales, les fournisseurs de services médicaux et sanitaires, les forces de l'ordre et les groupes de bénévoles et communautaires.
- 6) Décrire l'évolution des politiques de réaction en cas de catastrophes et les pratiques de gestion des urgences dans votre pays et ailleurs.
- 7) Décrire le rôle et l'état de préparation du secteur militaire pour la gestion des crises.
- 8) Formuler un plan de gestion des crises.

Questions à examiner

- a) Quelles sont les politiques de réaction en cas de catastrophe dans votre pays ?
- b) Comment les interventions en cas de catastrophe sont-elles organisées dans votre pays ?
- c) Quel est le rôle des acteurs non gouvernementaux tels que la Croix Rouge ?
- d) Existe-t-il des dispositions pour le traitement d'un grand nombre de victimes ? Pour leur évacuation et leur mise à l'abri ?

- e) Quels sont les systèmes de notification et de communication ?
- f) En quoi les catastrophes naturelles et technologiques sont-elles liées ?
- g) Quelles sont les dispositions prises contre les menaces chimiques, biologiques et nucléaires et contre le terrorisme ?
- h) Quel est le cadre juridique au sein duquel les forces travaillent ?

Modules possibles

- Vulnérabilités et menaces internes ;
- Contexte juridique ;
- Structure intérieure ;
- Réponse aux crises ;
- Gestion des conséquences.

Méthodologie d'apprentissage / Évaluation

Étude individuelle, cours magistraux, discussions, visites de terrain, travail en salle de cours, simulations, discussions et interaction en petits groupes, articles savants et tenue d'un journal de réflexion.

Références

- http://ec.europa.eu/news/environment/100813_fr.htm
- Segmentmans, Steven, et Ramses Wessel A. *The European Union and Crisis Management: Will the Lisbon Treaty Make the EU More Effective?* Oxford: Oxford University Press, 2009. <http://jcs.oxfordjournals.org/content/early/2009/10/01/jcs.krp020.full.pdf>
- Caponigro, Jeffrey R. *The Crisis Counselor: A Step by Step Guide to Managing a Business Crisis*. New York, NY: McGraw-Hill, 2000.
- Haddow, George, Jane Bullock, and Damon P. Coppola. *Introduction to Emergency Management*. Burlington, MA: Elsevier, 2008.
- Kaplan, Laura G. *Emergency and Disaster Planning Manual*. New York: McGraw-Hill, 1996.
- Lindell, Michael K, Carla Prater, and Ronald W. Perry. *Introduction to Emergency Management*. MA: John Wiley and Sons, 2007.
- Olsson, Stefan Ed. *Crisis Management in the European Union; Cooperation in the Face of Emergencies*. Berlin: Springer, 2009.
- Tierney, Kathleen J., Ronald W. Perry, and Michael K. Lindell. *Facing the Unexpected: Disaster Preparedness and Response in the United States*. John Henry Press, 2001.

Waugh, William & John R. Hy, eds. *Handbook of Emergency Management: Programs and Policies Dealing with Major Hazards and Disasters*. Westport, CT: The Greenwood Press, 1990.

Les experts des questions traitées choisiront avec le pays hôte un certain nombre de lectures appropriées.



Programme de renforcement de la formation « Défense » – République de Moldavie



Visite de l'équipe «Études militaires professionnelles» à l'Académie militaire du Bélarus



Le partenariat durable – Afghanistan



Programme de renforcement de la formation « Défense » – République de Moldavie



Programme de renforcement de la formation « Défense » – Arménie



Programme de renforcement de la formation « Défense » – Arménie



Centre d'échanges pour le Sud-Caucase et la République de Moldavie, Riga



Programme des formateurs « Défense » – Slovénie



Équipe de projet du programme de référence EMP pour les officiers

Nom	Pays	Institution d'affiliation	
CDT Nikoloz AGLADZE	Géorgie	Académie nationale de défense	
Dr. Jim BARRETT	Canada	Collège militaire royal du Canada	
Mme. Megan BASTICK	Suisse	Centre de Politique de Sécurité, Genève	
M. John BERRY	USA	Groupement d'institutions d'études de défense et de sécurité du Partenariat pour la paix	
LTC Alin BODESCU, PhD	Roumanie	Université nationale de défense	
Dr. Howard COOMBS	Canada	Académie canadienne de la défense / Collège militaire royal du Canada	
M. Daniel de TORRES	Suisse	Centre de Politique de Sécurité, Genève	
Dr. Dick DOYLE	États-Unis	École navale supérieure	
LTC Dirk DUBOIS	Belgique	Collège européen de sécurité et de défense	
Dr. David EMELIFEONWU	Canada	Académie canadienne de la défense / Collège militaire royal du Canada	

COL René KÜNG	Suisse	Etat-major militaire international de l'OTAN	
Mlle. Elizabeth LAPE	États-Unis	Commandement des forces interarmées des États-Unis	
LTC Vince LINDENMEYER	États-Unis	Centre des hautes études militaires des États-Unis (<i>US Army War College</i>)	
Dr. Michael MIHALKA	États-Unis	École militaire du commandement et de l'état-major (Command and General Staff College - États-Unis)	
M. Didzis NIMANTS	Lettonie	Collège de défense balte	
LTC Hrachya PETROSYANTS	Arménie	Institut militaire de Vazgen Sargsian	
Mme. Kathrin QUESADA	Suisse	Centre de Politique de Sécurité, Genève	
LTC Rustam RZAYEV	Azerbaïdjan	Ministère de la défense d'Azerbaïdjan	
LTC Sergiu SARAMET	Moldavie	Académie militaire des forces armées	
LTC Mamuka SHIUKASHVILI	Géorgie	Académie nationale de défense	

M. John F. "Jef" TROXELL (COL, USA Ret.)	États-Unis	Centre des hautes études militaires des États-Unis (<i>US Army War College</i>)	
Dr. Heinz VETSCHERA	Autriche	Centre de formation aux opérations de soutien de la paix	

Pour informations complémentaires, contactez :

Dr. David C. Emelifeonwu
Académie canadienne de la Défense
david.emelifeonwu@forces.gc.ca

M. Jean d'Andurain
Secrétariat International de l'OTAN
dandurain.jean@hq.nato.int

M. John J. Kane III
Groupement d'institutions d'études de défense et de sécurité du Partenariat pour la paix
pfpc Consortium@marshallcenter.org



Chef de project et éditeur :

Dr. David C. Emelifeonwu
Officier supérieur d'état-major programme de partenariats en éducation de la défense
Programmes de l'instruction et de l'éducation stratégiques
Académie canadienne de la défense
PO. Box 17000 Stn Forces
Kingston, ON K7K 7B4
+1-613-541-6000 Ext. 3782
david.emelifeonwu@forces.gc.ca

